



Loire
LE DÉPARTEMENT



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE

SCHÉMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES

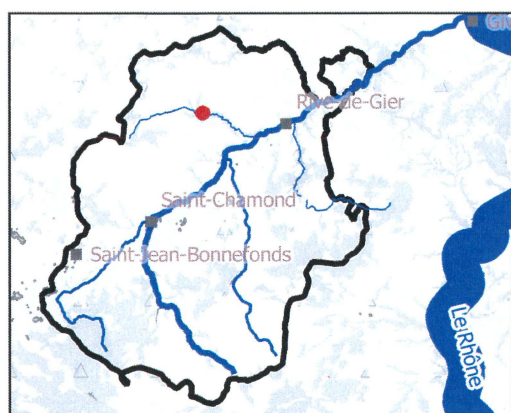
ANNEXE

GIER_ SDEP

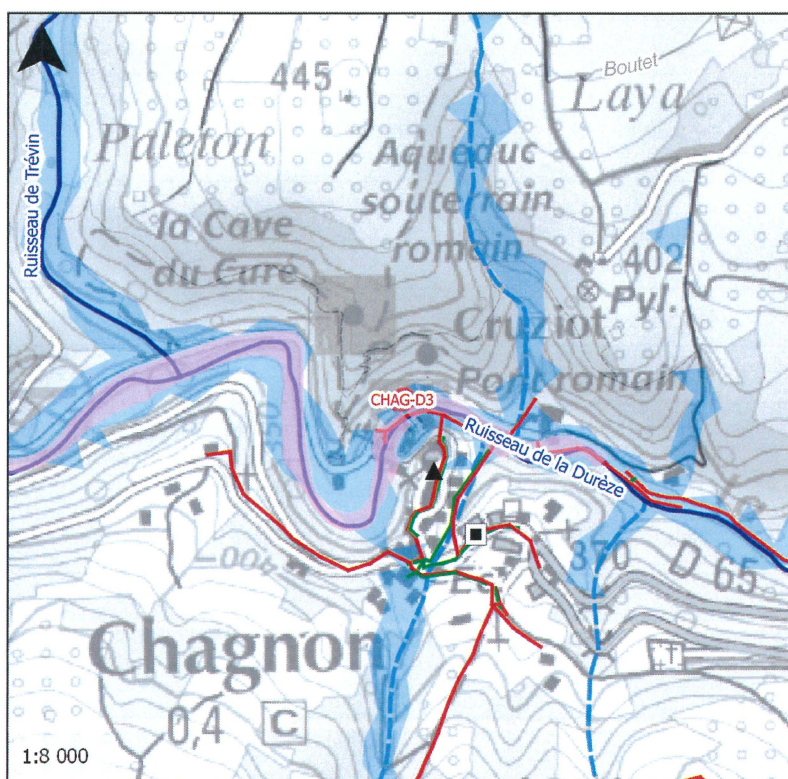
**agence
de l'eau**
RHÔNE MÉDITERRANÉE
CORSE
2-4, allée de Lotz - 69363 LYON Cedex 07
04 72 71 26 00 - contact.doc@eaumc.fr

Chagnon - CHAG-D3 - SDEP

VOIE LATINE



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Des inondations de parcelles sont causées par le ruissellement des eaux pluviales sur le flanc de la montagne.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il n'y a pas de réseau dans ce bassin versant.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Chagnon - CHAG-D3 - SDEP

VOIE LATINE

Analyse du désordre

Cause	Zone située au bas d'une colline dont les pentes sont importantes.
Conséquence	Inondations de parcelles.
Importance	Faible -
Surface BV (ha)	0
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. $q_{5ans} = 2.3 \text{ L/s/ha}$ $q_{10ans} = 2.6 \text{ L/s/ha}$
Type de solution	A la lumière des informations disponibles dans le cadre du Schéma Directeur EP, une solution de réduction de la vulnérabilité (alternative au volume de rétention) semble envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place de protections localisées des habitations touchées : mise en place d'une tranchée venant capter les écoulements et d'une conduite sous la route évacuant les eaux vers le cours d'eau de la Durèze.
Maître d'ouvrage	A déterminer (Riverains ? Saint-Etienne-Métropole EP ? Autres ?) Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Mise en place de protections localisées, tranchée et conduite sous la route, venant dévier les écoulements

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût d'objectif en € HT) : 22000

VOIE LATINE

1:30 000

Carte de planification de l'entretien des cours d'eau de la communauté de communes du Gier

Légende :

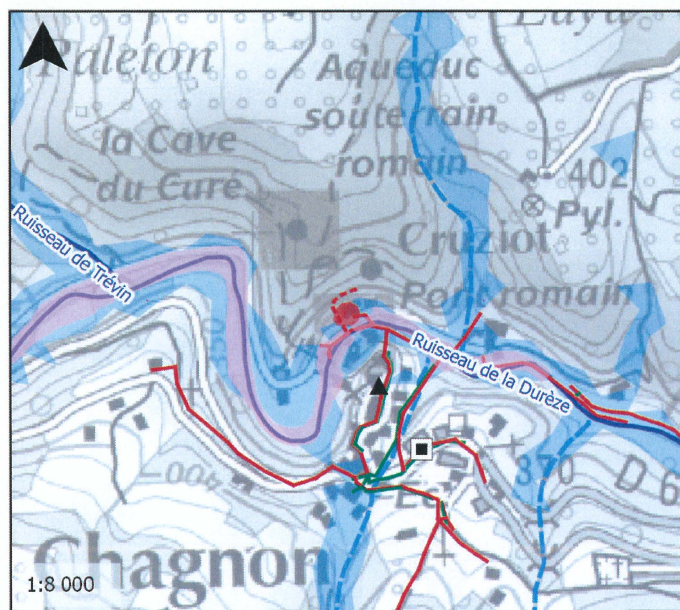
- Bassin versant du Gier (Saint Étienne Métropole)
- Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Emprise du bassin versant du désordre
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRi du Gier

Schéma directeur eaux pluviales - Cahier des bassins versants amont des désordres et des aménagements proposés

Chagnon - CHAG-D3 - SDEP

VOIE LATINE

Schéma du tracé des aménagements envisageables



- ▲ Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier
- Tracé des aménagements (conduite, tranchée,...) envisageables

NB : Si aucun schéma d'aménagement n'est représenté sur la carte, cela signifie qu'une autre solution est envisagée

Photos de localisation du désordre

1

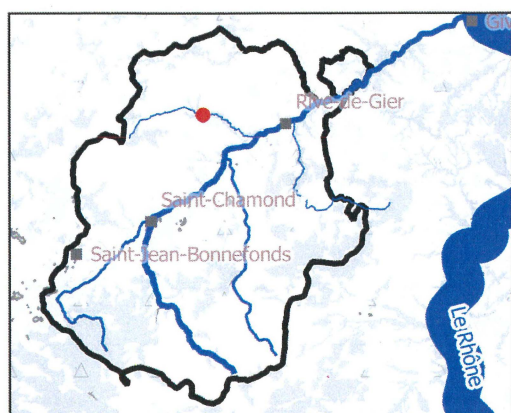
2

3

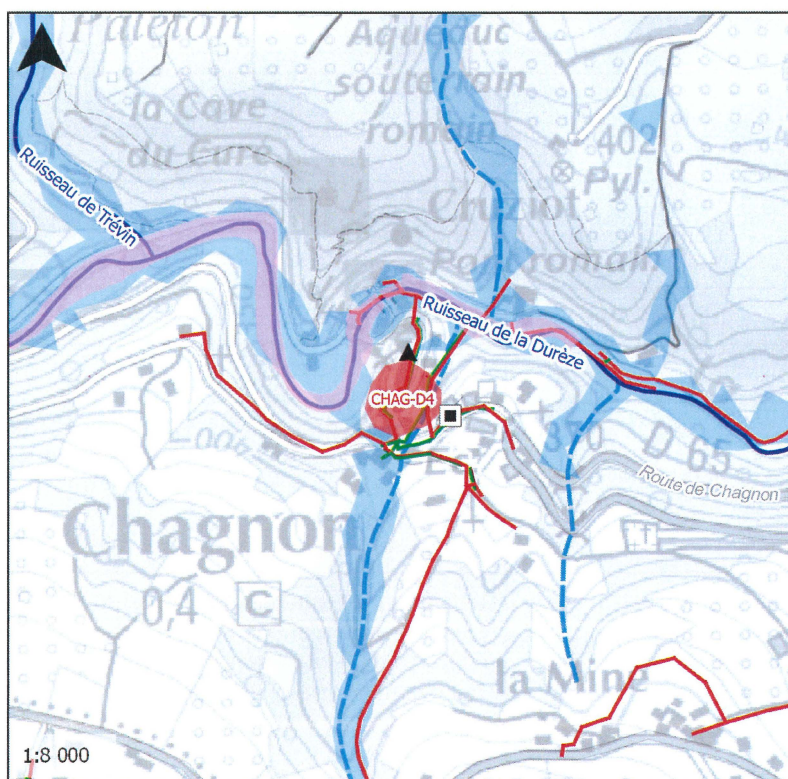
4

Chagnon - CHAG-D4 - SDEP

VOIE LATINE



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRi du Gier



Description du désordre

Des inondations sont constatés au centre-bourg de la commune.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie ainsi que des réseaux.

Les 2 collecteurs EP à l'est ont notamment été inclus dans le bassin versant afin de tenir compte de l'influence qu'ils peuvent avoir sur l'écoulement des eaux pluviales.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il existe un réseau d'EP au droit du désordre ainsi qu'à l'amont du bassin versant.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Chagnon - CHAG-D4 - SDEP

VOIE LATINE

Analyse du désordre

Cause	Relief important à l'amont de la zone considérée et zone située à l'aval d'un thalweg.
Conséquence	Inondations.
Importance	Faible -
Surface BV (ha)	14
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 9.5 L/s/ha q10ans = 10.8 L/s/ha
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	??
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Le volume de rétention à mettre en place a été calculé à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. L'hydrogramme généré par le bassin versant pour une pluie 30 ans a été écrêté à un débit de 10 L/s/ha. Le volume de l'hydrogramme correspondant au dépassement de ce débit est le volume à stocker.

V30ans = 1500 m3

Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Mise en place d'un volume de rétention

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût objectif en euros HT) :
161870

VOIE LATINE

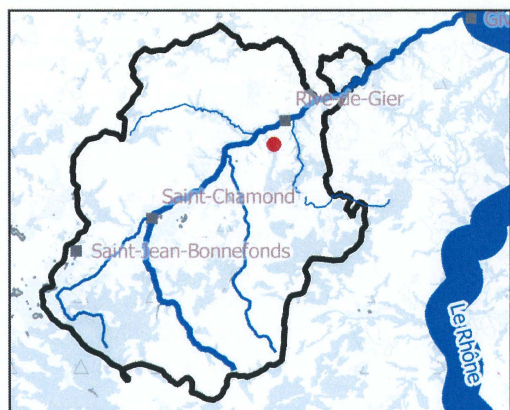
▲ Etablissement religieux
 ■ Mairie
 ■ Désordre
 ■ Zone de ruissellement
 ■ Emprise du bassin versant du désordre
 ■ Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
 ■ Réseau unitaire (non exhaustif)
 ■ Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
 ■ Fossé
 ■ Tronçon cours d'eau intermittent
 ■ Tronçon cours d'eau permanent
 ■ Emprise de l'aléa du PPRI du Gier

1:30 000

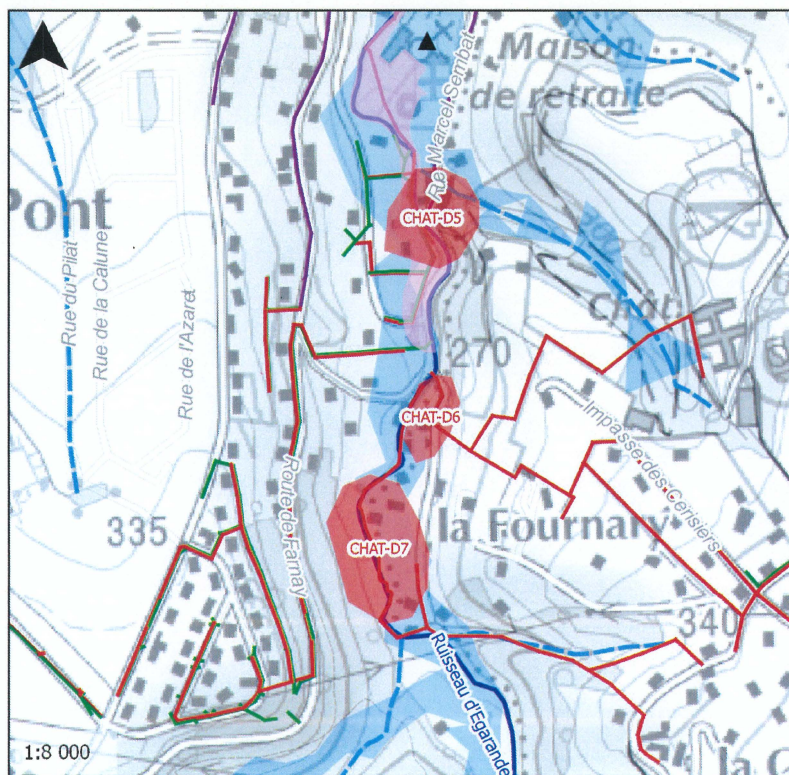
Schéma directeur eaux pluviales - Cahier des bassins versants amont des désordres et des aménagements proposés

Châteauneuf - CHAT-D5-D6-D7 - SDEP

R JOANNES BONNEL / R JOANNES BONNEL / R JOANNES BONNEL



- Bassin versant du Gier (SEM)
- ▲ Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

CHAT-D5 : De forts ruissellements sont constatés ainsi que des débordements de réseau. La commune nous a indiqué que le débordement de réseau pourrait être dû à un diamètre de conduite limite.

CHAT-D6 : Des débordements du réseau en temps de pluie sont constatés, a priori dus à un raccordement en angle droit.

CHAT-D7 : Des inondations sont constatées du fait du ruissellement des eaux pluviales et d'une zone située dans un point bas.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Les désordres CHAT-D5, CHAT-D6 et CHAT-D7 ont été inclus dans le même bassin versant du fait de leur proximité.

On fait une hypothèse basse pour laquelle on considère qu'il s'agit d'un problème local. Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie ainsi que des réseaux. On fait une hypothèse haute pour laquelle on considère que le cours d'eau a une influence sur le désordre constaté. Le bassin versant tracé est donc le bassin versant du cours d'eau. Les réseaux locaux ont également été pris en compte.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il existe un réseau EP + UN à proximité de la zone de désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il existe de nombreux ouvrages (seuils, radiers et buses) dans le cours d'eau à proximité de la zone de désordre.

Châteauneuf - CHAT-D5-D6-D7 - SDEP

R JOANNES BONNEL / R JOANNES BONNEL / R JOANNES BONNEL

Analyse du désordre

Cause	CHAT-D5 / D6 : Hypothèse avancée par la commune : diamètre de conduite limite / existence d'un raccordement en angle droit. CHAT-D7 : Ruissellement et point bas.
Conséquence	CHAT-D5-D6 : Débordements du réseau. CHAT-D7 : Inondations
Importance	Forte. (Périmètre de la zone de désordres restreint)
Surface BV (ha)	689
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 5.3 / 4.5 L/s/ha (hyp basse / haute) q10ans = 6 / 5.2 L/s/ha
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	Les 3 désordres constatés sont situés dans un périmètre restreint. La solution retenue est la réalisation d'une étude globale afin d'analyser cette zone et ainsi de déterminer les aménagements les plus adéquats et optimaux pour résoudre ces différents désordres. Un chemisage des réseaux est toutefois prévu rue Joannes Bonnel (au niveau du désordre CHAT-D5) dans le cadre du SDEU.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Le volume de rétention indiqué a été calculé à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales, à partir du (ou des, si plusieurs hypothèses ont été considérées) bassin(s) versant(s) tracé(s) et de la politique globale de réduction des apports vers le milieu naturel : l'hydrogramme généré par le(s) bassin(s) versant(s) pour une pluie 30 ans a été écrêté à un débit de 10 L/s/ha. Le volume de l'hydrogramme correspondant au dépassement de ce débit est le volume à stocker.

5000 / 73000 (hyp basse / haute)

Calcul montant des travaux

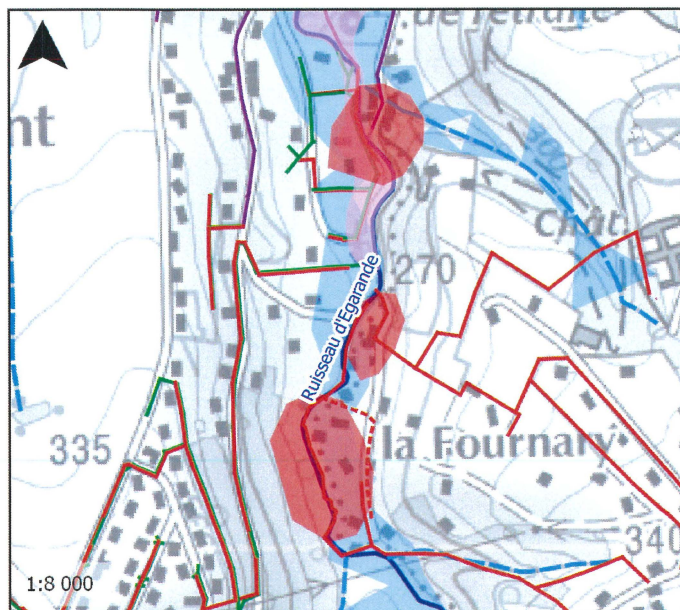
La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût d'objectif en € HT) : 30000

Châteauneuf - CHAT-D5-D6-D7 - SDEP

R JOANNES BONNEL / R JOANNES BONNEL / R JOANNES BONNEL

Schéma du tracé des aménagements envisageables



- ▲ Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier
- Tracé des aménagements (conduite, tranchée,...) envisageables

NB : Si aucun schéma d'aménagement n'est représenté sur la carte, cela signifie qu'une autre solution est envisagée

Photos de localisation du désordre

1

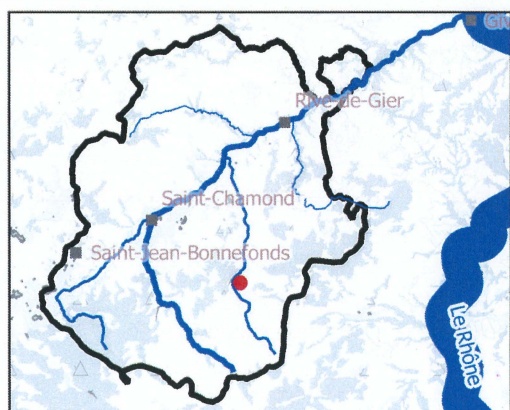
2

3

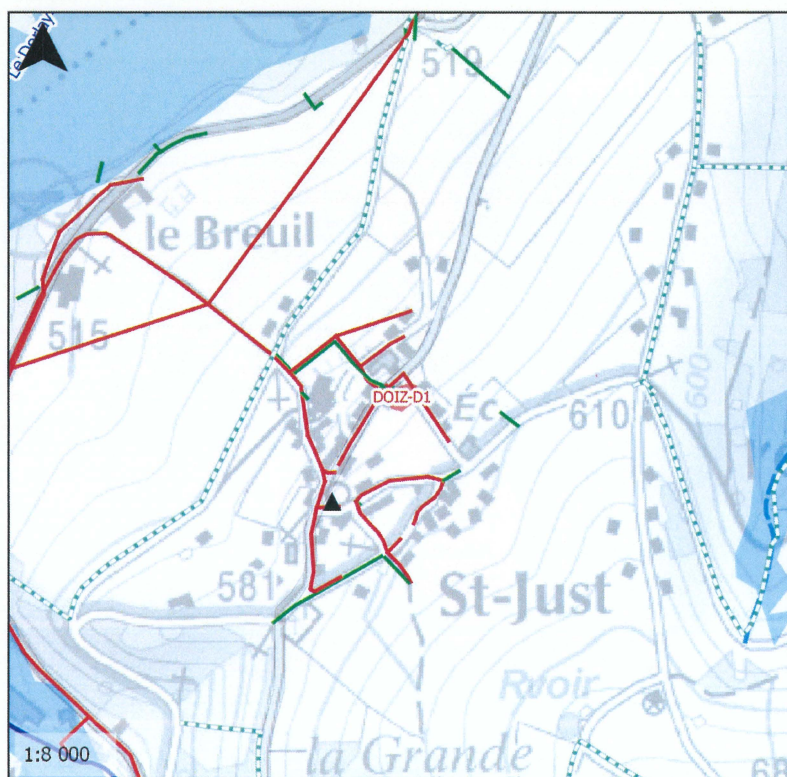
4

Doizieux - DOIZ-D1 - SDEP

R DES TILLEULS



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Lors de fortes pluies, des grilles se bouchent et entraînent l'inondation d'une maison située en aval.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie ainsi que des réseaux.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il existe un réseau EP légèrement en aval de la zone de désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage (autres que les grilles en cause dans le désordre) pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Doizieux - DOIZ-D1 - SDEP

R DES TILLEULS

Analyse du désordre

Cause	Bouchage des grilles légèrement en aval.
Conséquence	Inondation d'une maison.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	10
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 6.9 L/s/ha q10ans = 7.8 L/s/ha
Type de solution	-
Solution retenue	Une étude diagnostic des réseaux a été réalisée préconisant la mise en séparatif du secteur (permettant ainsi de résoudre ce désordre).
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Calcul montant des travaux

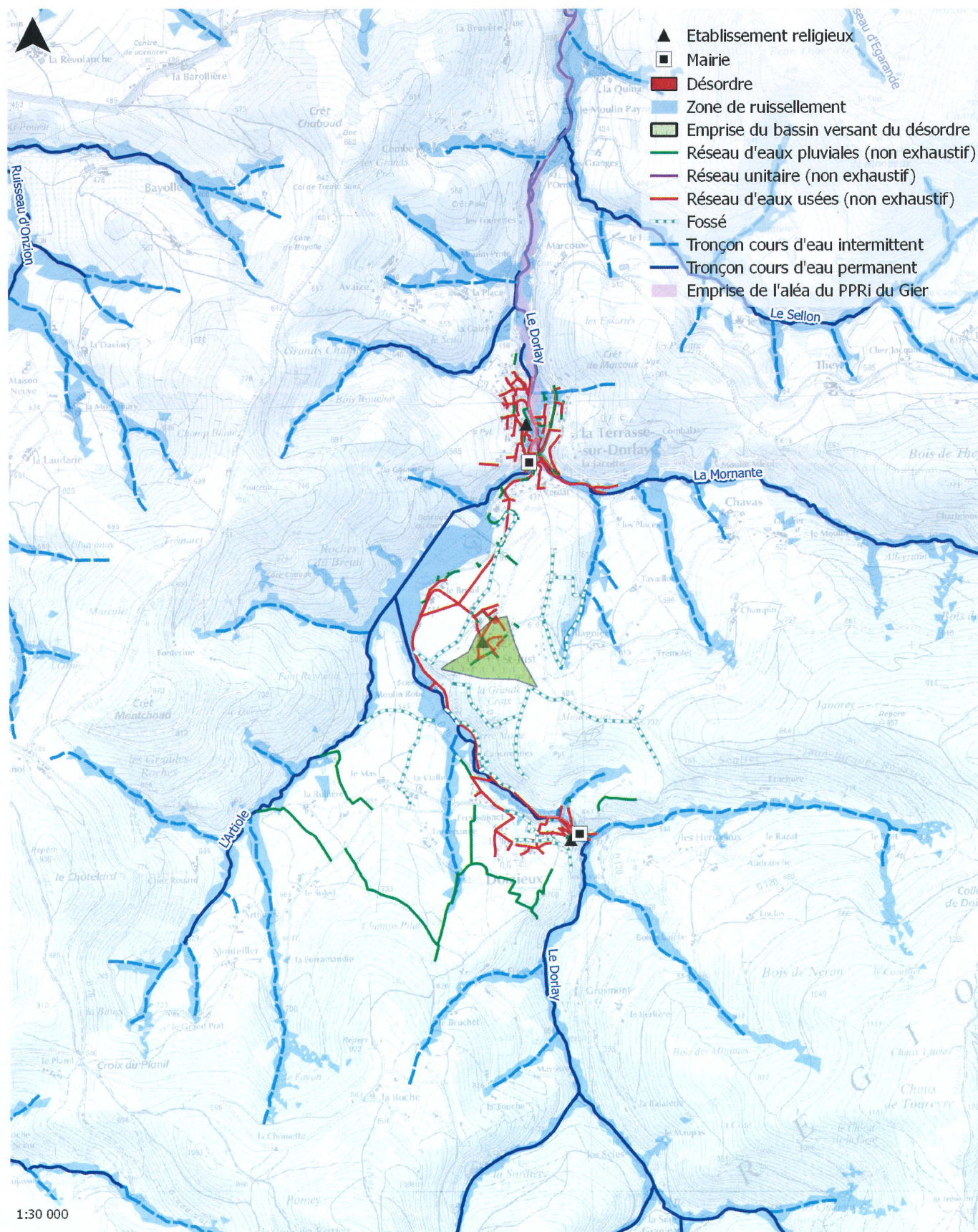
La solution à mettre en place est :
Mise en séparatif

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût objectif en euros HT) :
250000

Doizieux - DOIZ-D1 - SDEP

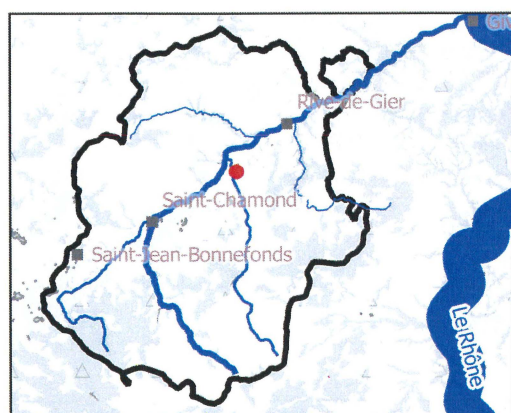
R DES TILLEULS

Bassin versant associé

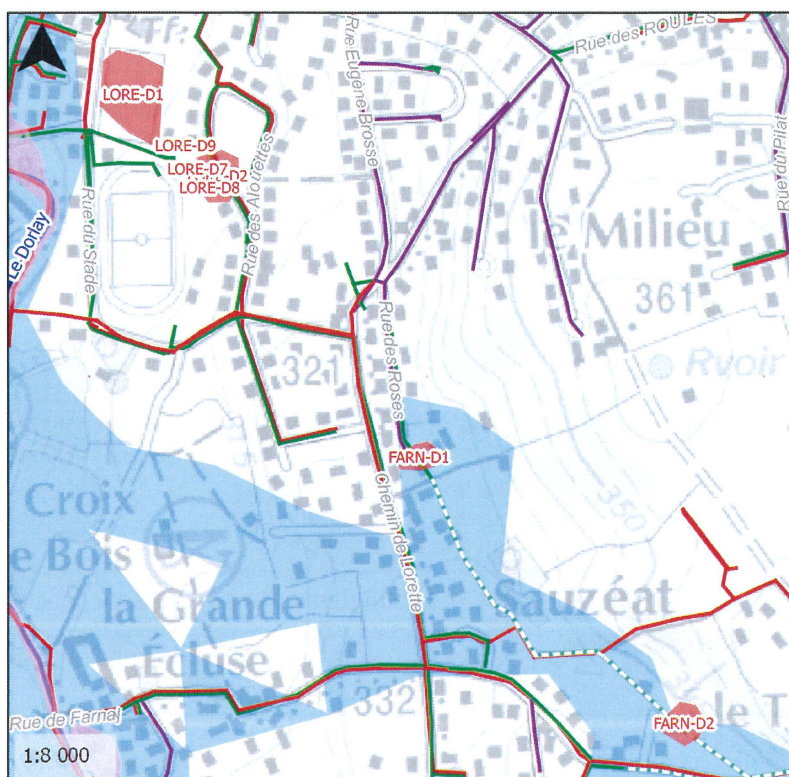


Farnay - FARN-D1-D2/LORE-D1-D2-D7-D8-D9 - SDEP

R DES ROSES / R DES SOURCES / R DU STADE / R DES ALOUETTES / R DES ALOUETTES / R DES ALOUETTES / R DES ALOUETTES



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Farnay : Des inondations sont causées par le débordement du bassin de rétention et par la décharge du DO situés en amont.

Lorette : Des inondations (maisons, stade) sont constatées. La commune nous avait indiqué que cela pourrait provenir du passage d'un DN800 vers 4 DN400 et une potentielle influence du débordement du bassin de rétention de Farnay en amont.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Les désordres FARN-D1, FARN-D2, LORE-D1, LORE-D2, LORE-D7, LORE-D8 et LORE-D9 car ils sont a priori tous causés par le débordement du bassin de Farnay.

Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie ainsi que des réseaux.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	En amont des désordres et du bassin de rétention de Farnay, le réseau est mixte (EP + UN). Au niveau des désordres localisés sur la commune de Farnay, il s'agit d'un enchaînement de fossés et fossés canalisés. Enfin, le réseau est séparatif à l'aval sur la commune de Lorette.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Un bassin de stockage en plus du bassin de rétention de Farnay est également présent sur le réseau amont.

Farnay - FARN-D1-D2/LORE-D1-D2-D7-D8-D9 - SDEP

R DES ROSES / R DES SOURCES / R DU STADE / R DES ALOUETTES / R DES ALOUETTES / R DES ALOUETTES / R DES ALOUETTES

Analyse du désordre

Cause	Farnay : Débordement du bassin de rétention + passages successifs de fossé à fossé canalisé. Lorette : Débordement du bassin de rétention + passage d'un DN800 à 4DN400.
Conséquence	Débordements du réseau - inondations.
Importance	Coup parti. -
Surface BV (ha)	136
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 8 L/s/ha q10ans = 9.1 L/s/ha
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	Une étude diagnostic du bassin de rétention de Farnay a été réalisée dans le cadre du SDEP mettant en évidence un réel dysfonctionnement du bassin (sous-dimensionnement de l'ouvrage de sortie, volume trop faible par rapport aux apports). Une étude détaillée devra être réalisée afin de proposer les travaux adéquats pour "redonner" au bassin de Farnay sa fonction de régulation des apports EP.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Calcul montant des travaux

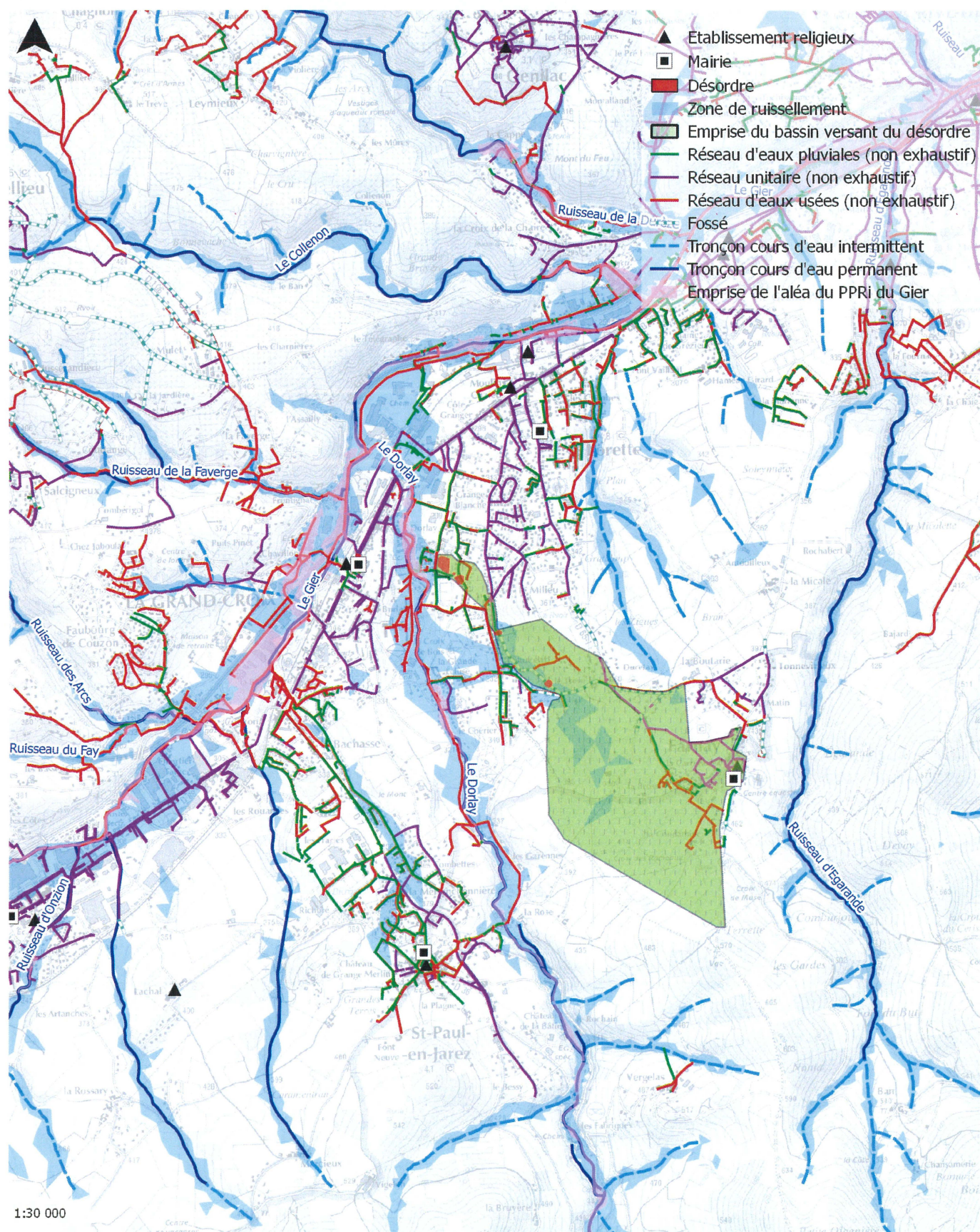
La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée.

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût d'objectif en € HT) : 30000

Farnay - FARN-D1-D2/LORE-D1-D2-D7-D8-D9 - SDEP

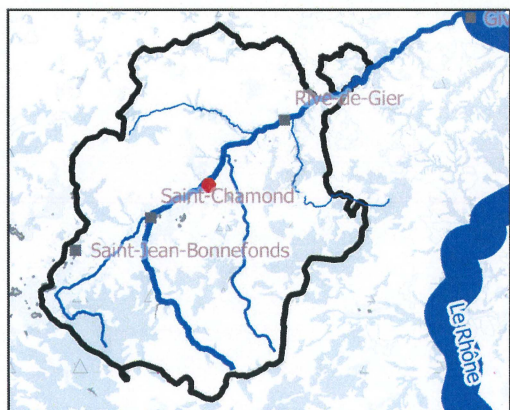
R DES ROSES / R DES SOURCES / R DU STADE / R DES ALOUETTES / R DES ALOUETTES / R DES ALOUETTES / R DES ALOUETTES

Bassin versant associé

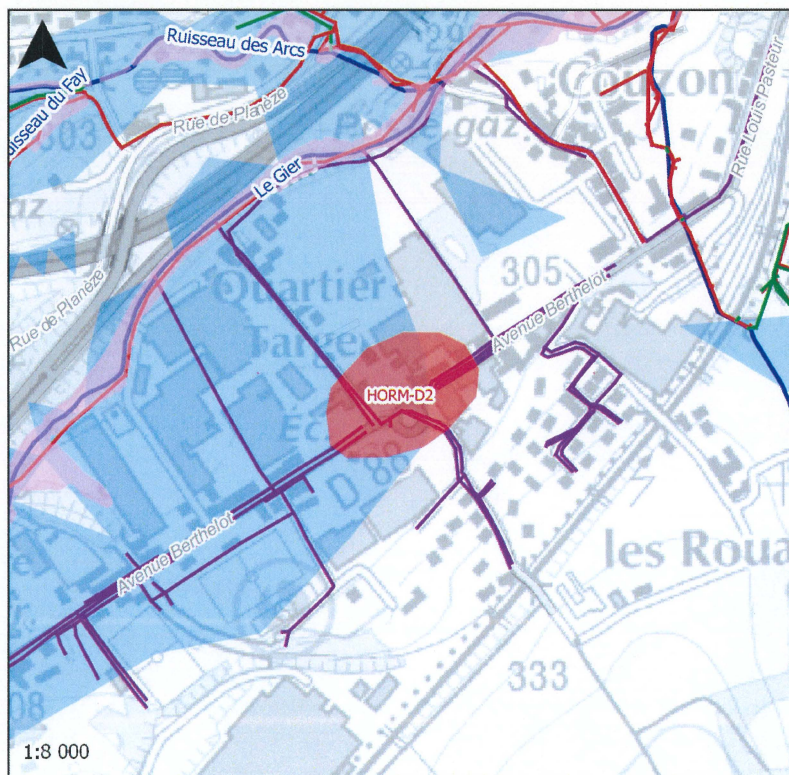


L'Horme - HORM-D2 - SDEP

AV BERTHELOT



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Des débordements du réseau ainsi que des inondations sur la chaussée sont constatés. Cela pourrait provenir d'un sous-dimensionnement d'une canalisation passant sous le rond-point.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie ainsi que des réseaux pouvant avoir une influence sur la zone de désordre.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il existe un important réseau UN sur le bassin versant du désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant urbain
Ouvrages particuliers	Il existe un bassin de stockage sur le bassin versant du désordre.

L'Horme - HORM-D2 - SDEP

AV BERTHELOT

Analyse du désordre

Cause	Hypothèse avancée par la commune : sous-dimensionnement de la canalisation passant sous le rond-point (DN200).
Conséquence	Débordements du réseau - inondations de la chaussée.
Importance	Forte. (Ecole à proximité)
Surface BV (ha)	104
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. $q_{5ans} = 48.5 \text{ L/s/ha}$ $q_{10ans} = 59.2 \text{ L/s/ha}$
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place d'un volume de rétention sur le bassin versant. Toutefois, vu l'importance de la surface du bassin versant, la réalisation d'une étude détaillée sera nécessaire afin de préciser la solution à retenir et/ou d'optimiser le volume à mettre en place.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Le volume de rétention indiqué a été calculé à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales, à partir du (ou des, si plusieurs hypothèses ont été considérées) bassin(s) versant(s) tracé(s) et de la politique globale de réduction des apports vers le milieu naturel : l'hydrogramme généré par le(s) bassin(s) versant(s) pour une pluie 30 ans a été écrêté à un débit de 10 L/s/ha. Le volume de l'hydrogramme correspondant au dépassement de ce débit est le volume à stocker.

$V_{30ans} = 21100 \text{ m}^3$

Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée.

Le coût estimé de l'étude est de (en euros HT) :
30000

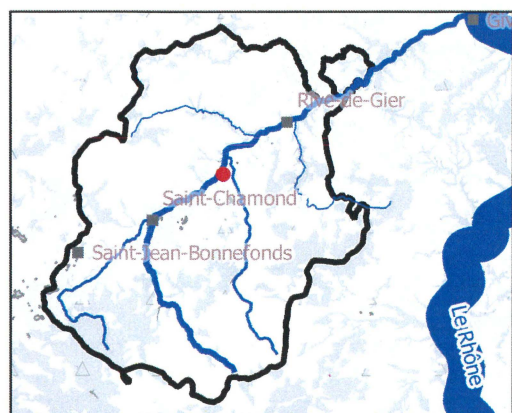
AV BERTHELOT

[illegible]

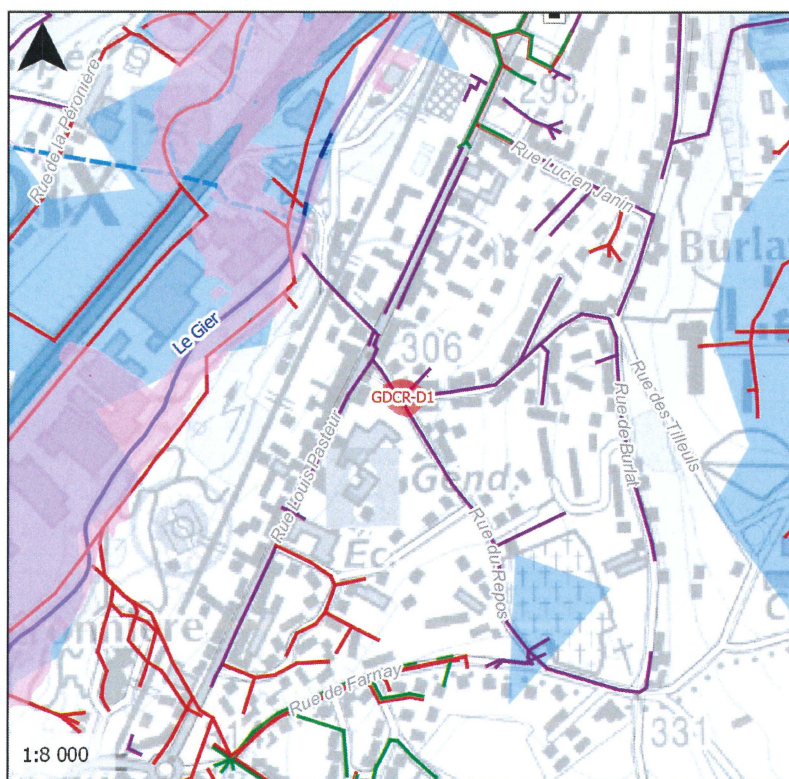
Schéma directeur eaux pluviales - Cahier des bassins versants amont des désordres et des aménagements proposés

La Grand-Croix - GDCR-D1 - SDEP

R DU REPOS



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Des débordements du réseau en temps de pluie (dus à des fissures dans les collecteurs) provoquent des inondations de caves.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie ainsi que des réseaux pouvant avoir une influence sur la zone de désordre.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Le réseau qui transite vers la zone de désordre est un réseau UN.
Occupation des Sols	Bassin versant urbain
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

La Grand-Croix - GDCR-D1 - SDEP

R DU REPOS

Analyse du désordre

Cause	Débordements du réseau du fait de fissures du réseau.
Conséquence	Inondations de caves.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	10
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 60.3 L/s/ha q10ans = 74.2 L/s/ha
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	Une ITV a été lancée pour vérifier l'état du réseau. Il existe toutefois des apports EP importants en tête de réseau induisant la présence d'eaux parasites dans le réseau. Une étude de la zone devra être lancée afin d'identifier ces apports excédentaires et de trouver la solution adéquate pour les canaliser.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée.

Le coût estimé de l'étude est de (en euros HT) :
30000

R DU REPOS

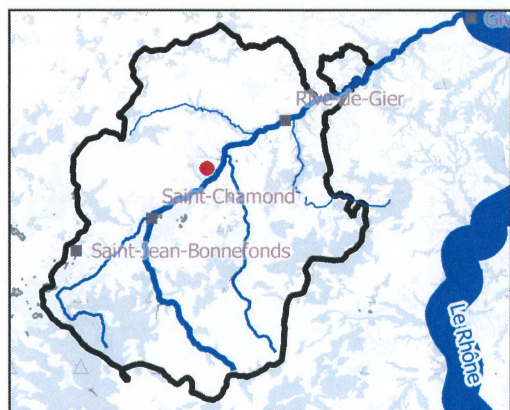
Établissement religieux
Mairie
Désordre
Zone de ruissellement
Emprise du bassin versant du désordre
Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
Réseau unitaire (non exhaustif)
Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
Fossé
Tronçon cours d'eau intermittent
Tronçon cours d'eau permanent
Emprise de l'aléa du PPRi du Gier

1:30 000

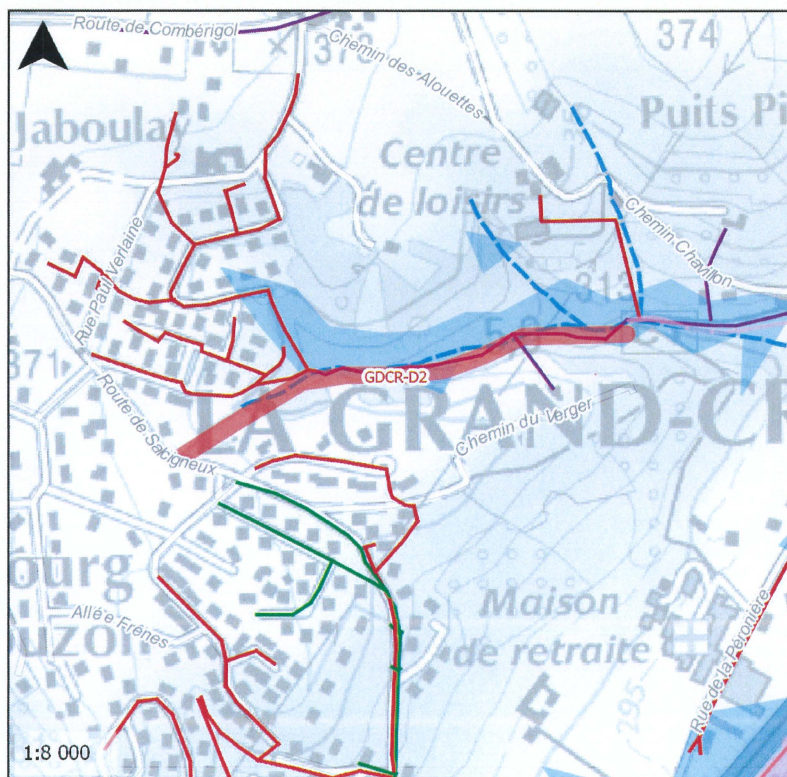
Schéma directeur eaux pluviales - Cahier des bassins versants amont des désordres et des aménagements proposés

La Grand-Croix - GDCR-D2 - SDEP

RTE DE SALCIGNEUX



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Le ruissellement des eaux pluviales provoque des éboulements et de l'érosion.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie ainsi que des réseaux.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il existe un collecteur UN situé au droit de la zone de désordre, dans le thalweg.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il existe des buses à l'aval de la zone de désordres et un bassin de stockage très en amont.

La Grand-Croix - GDCR-D2 - SDEP

RTE DE SALCIGNEUX

Analyse du désordre

Cause	Zone située dans un thalweg.
Conséquence	Eboulements et érosions (une habitation endommagée).
Importance	Faible -
Surface BV (ha)	41
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 7.4 L/s/ha q10ans = 8.5 L/s/ha
Type de solution	A la lumière des informations disponibles dans le cadre du Schéma Directeur EP, une solution de réduction de la vulnérabilité (alternative au volume de rétention) semble envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place de protections localisées / renforcement des pentes du thalweg.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

-

Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Mise en place de techniques douces de gestion des eaux pluviales (bandes enherbées, haies...)

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût objectif en euros HT) :
3500

RTE DE SALCIGNEUX

Legend:

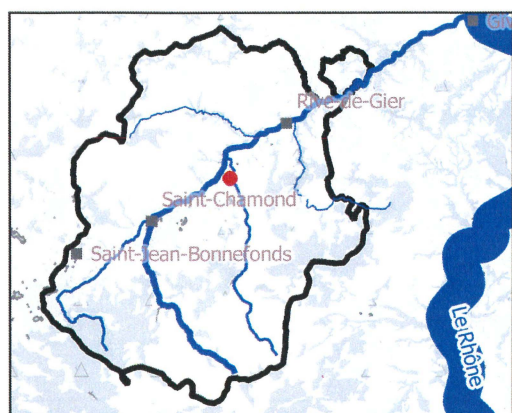
- ▲ Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Emprise du bassin versant du désordre
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier

Scale: 1:30 000

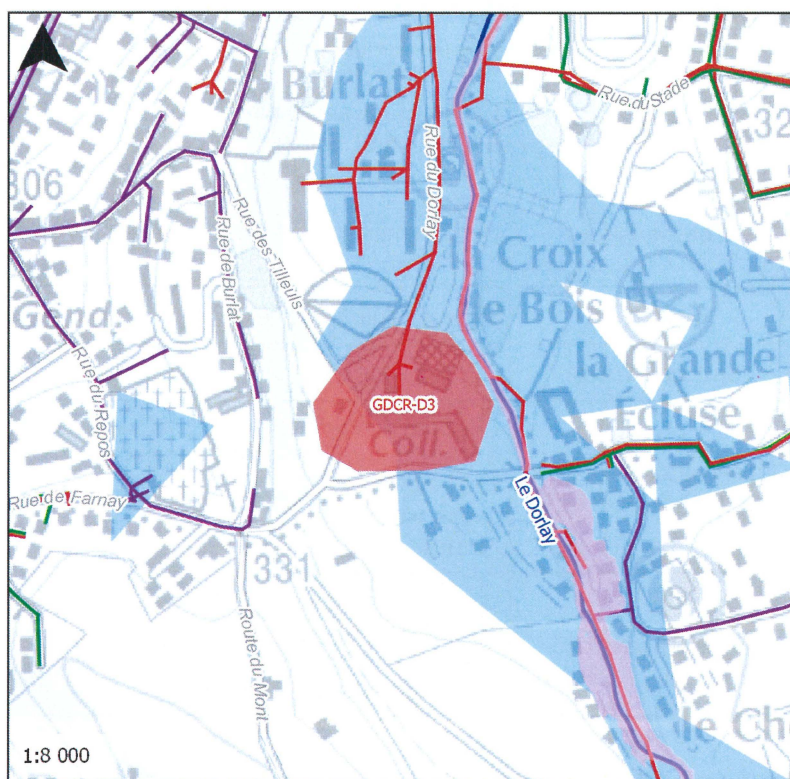
Schéma directeur eaux pluviales - Cahier des bassins versants amont des désordres et des aménagements proposés

La Grand-Croix - GDCR-D3 - SDEP

R DE FARNAY



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Le collège en limite communale avec Saint-Paul-en-Jarez est inondé. L'inondation du collège serait due à un reflux du réseau EU du fait du mauvais dimensionnement des collecteurs (DN200 à l'amont et DN150 à l'aval) car il n'existe ni de réseau EP ou UN à proximité du collège.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte du réseau EU à l'aval.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il n'existe qu'un réseau EU au droit du désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il existe un bassin de stockage légèrement en aval de la zone de désordre. Des seuils sont également présents dans le cours d'eau à proximité du désordre.

La Grand-Croix - GDCR-D3 - SDEP

R DE FARNAY

Analyse du désordre

Cause	Hypothèse avancée par la commune : mauvais dimensionnement du réseau (passage d'un DN200 à un DN150).
Conséquence	Débordements du réseau - inondations du collège.
Importance	Forte. (Ecole touchée)
Surface BV (ha)	9
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 9.4 L/s/ha q10ans = 10.7 L/s/ha
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	La réalisation d'une étude de ce secteur sera nécessaire afin d'analyser la pertinence d'une éventuelle mise en séparatif et/ou la mise en place d'un volume de rétention pour résoudre ce désordre.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Le volume de rétention indiqué a été calculé à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales, à partir du (ou des, si plusieurs hypothèses ont été considérées) bassin(s) versant(s) tracé(s) et de la politique globale de réduction des apports vers le milieu naturel : l'hydrogramme généré par le(s) bassin(s) versant(s) pour une pluie 30 ans a été écrêté à un débit de 10 L/s/ha. Le volume de l'hydrogramme correspondant au dépassement de ce débit est le volume à stocker.

V30ans = 1000 m3

Calcul montant des travaux

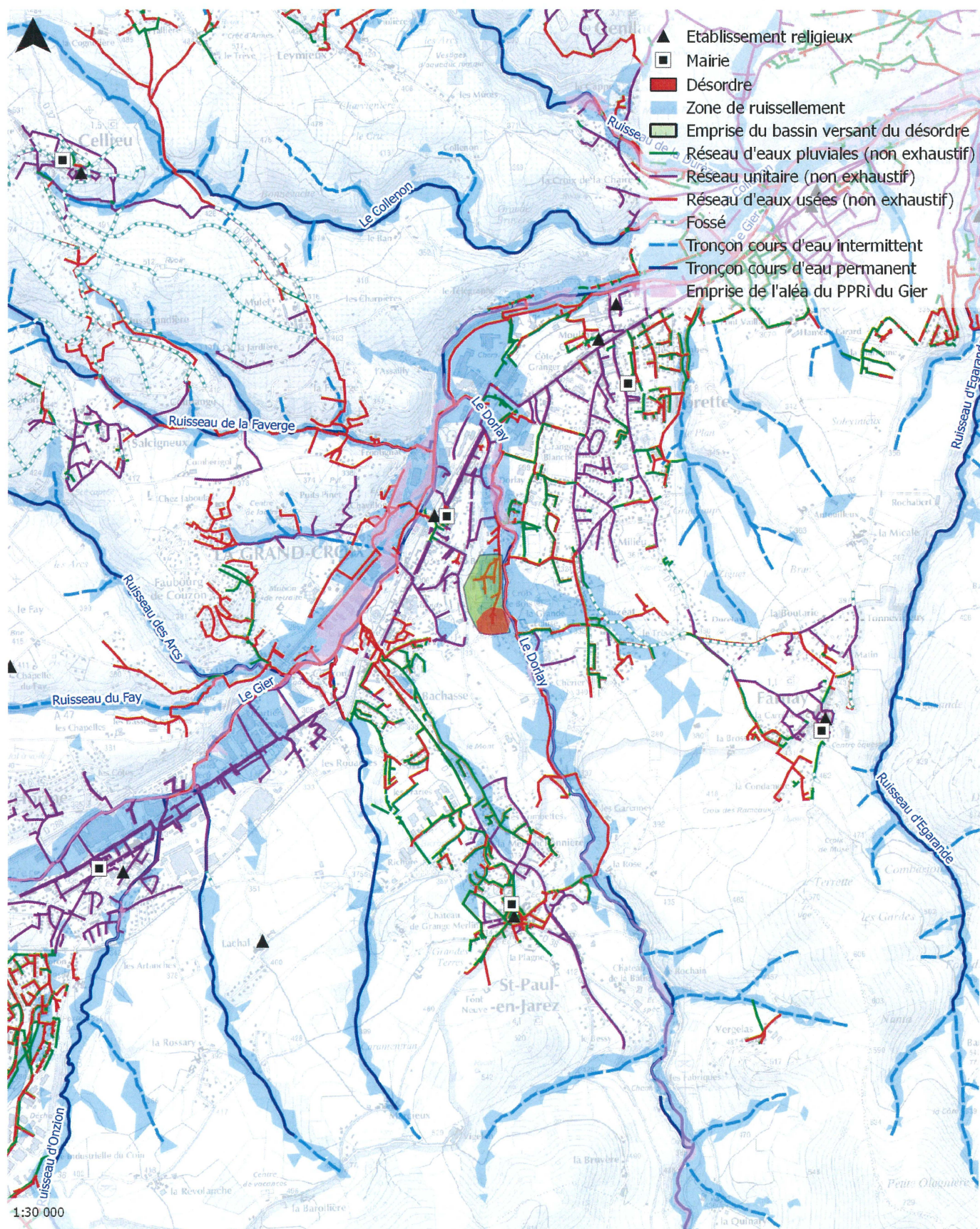
La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée

Le coût estimé de l'étude est de (en euros HT) :
30000

La Grand-Croix - GDCR-D3 - SDEP

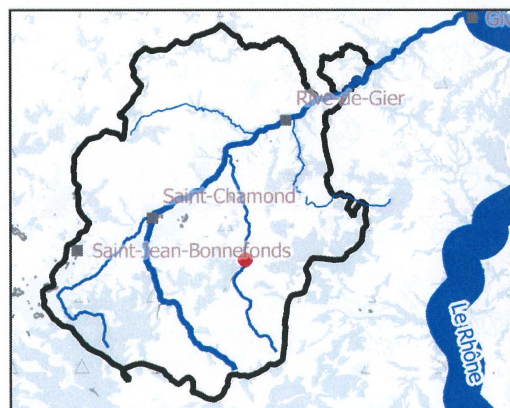
R DE FARNAY

Bassin versant associé



La Terrasse-sur-Dorlay - TERR-D1 - SDEP

R ALBIN PLANCHON



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Le fort ruissellement des eaux pluviales induit l'inondation de caves.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte des pentes des versants du secteur.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Le centre-bourg de La-Terrasse-sur-Dorlay est en séparatif.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il existe plusieurs seuils dans le cours d'eau qui coule dans la ville.

La Terrasse-sur-Dorlay - TERR-D1 - SDEP

R ALBIN PLANCHON

Analyse du désordre

Cause	Fortes pentes - ruissellement important.
Conséquence	Inondation de caves.
Importance	Faible (Ecole à proximité)
Surface BV (ha)	68
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. $q_{5ans} = 9.9 \text{ L/s/ha}$ $q_{10ans} = 11.3 \text{ L/s/ha}$
Type de solution	A la lumière des informations disponibles dans le cadre du Schéma Directeur EP, une solution de réduction de la vulnérabilité (alternative au volume de rétention) semble envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place de protections localisées des caves. Cependant, nous n'avons pas eu d'indications précises sur la localisations des caves touchées, il nous a juste été indiqué une zone globale. Vu la topographie du site, nous proposons toutefois la solution "globale" suivante : mise en place de grilles et conduites le long des routes (cf. schéma) venant capter le ruissellement en provenance des coteaux et évacuation au réseau EP existant.
Maître d'ouvrage	A déterminer selon la cause réelle identifiée (Gestionnaire de voirie ? Riverains ? Saint-Etienne-Métropole EP ?) Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Calcul montant des travaux

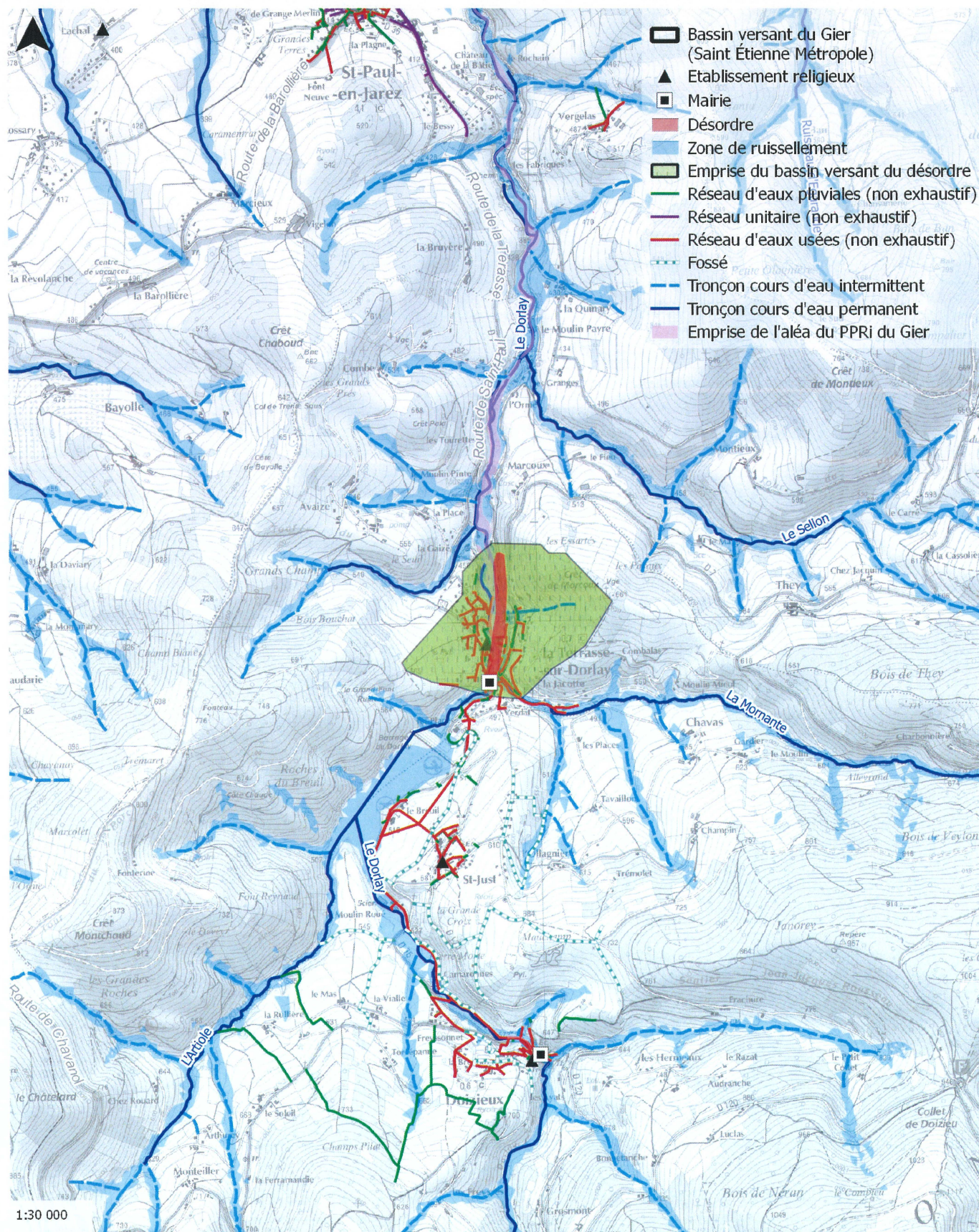
La solution à mettre en place est :
Mise en place de protections localisées, grilles et conduites, venant capter les écoulements

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût d'objectif en € HT) : 205000

La Terrasse-sur-Dorlay - TERR-D1 - SDEP

R ALBIN PLANCHON

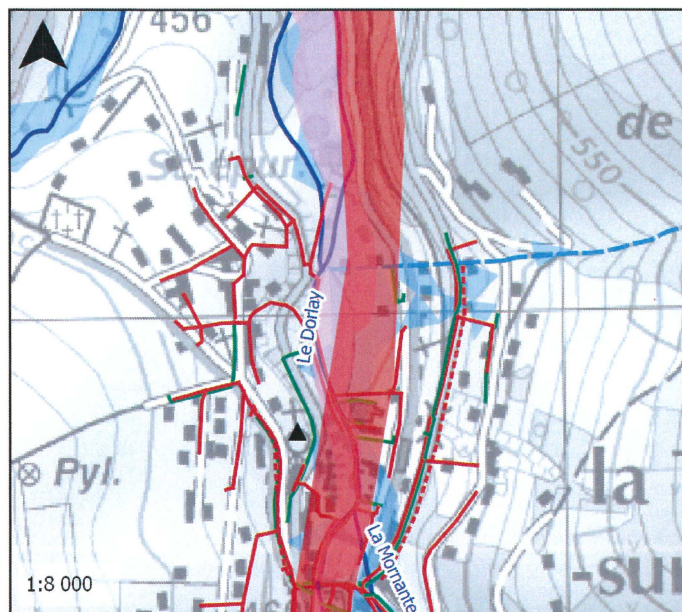
Bassin versant associé



La Terrasse-sur-Dorlay - TERR-D1 - SDEP

R. ALBIN PLANCHON

Schéma du tracé des aménagements envisageables



- ▲ Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRi du Gier
- Tracé des aménagements (conduite, tranchée,...) envisageables

NB : Si aucun schéma d'aménagement n'est représenté sur la carte, cela signifie qu'une autre solution est envisagée

Photos de localisation du désordre

On constate en effet des pentes de versants très importantes (cf. photo n°1 et 2) induisant très certainement du ruissellement importants vers le cours d'eau et les habitations en fond de vallée (cf. photo n°3). Il est donc nécessaire de capter ces ruissellements induits.



1



2



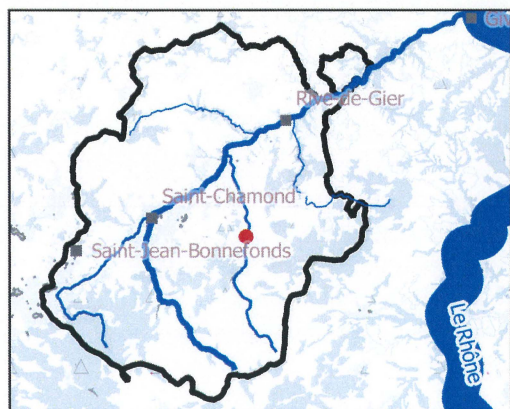
3



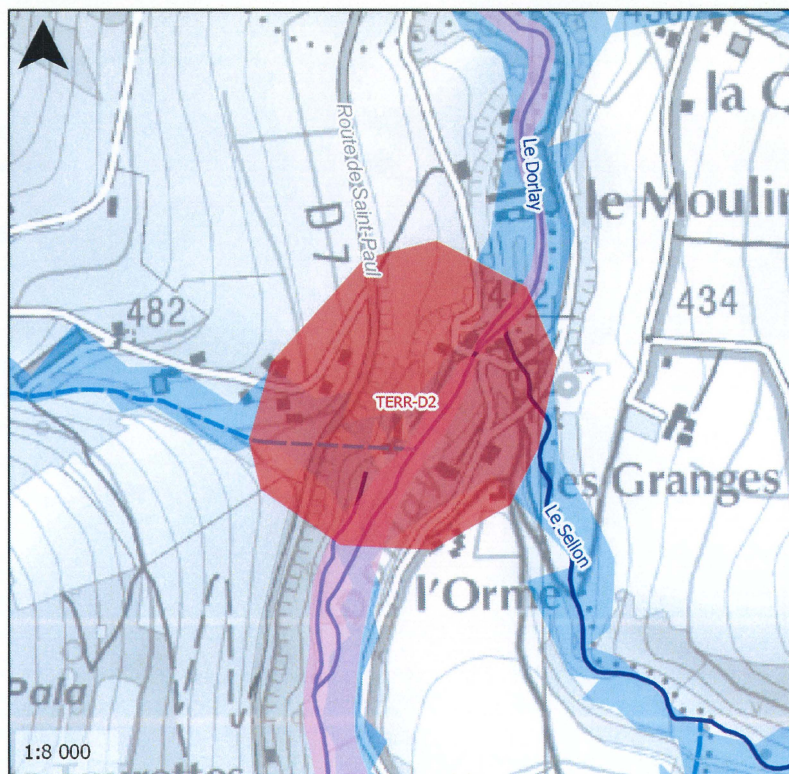
4

La Terrasse-sur-Dorlay - TERR-D2 - SDEP

RTE DES BERGERIES



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Le fort ruissellement des eaux pluviales induit des inondations.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte des pentes des versants du secteur.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il n'y a pas de réseau à proximité de la zone de désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il existe plusieurs seuils dans le cours d'eau à proximité de la zone de désordre.

La Terrasse-sur-Dorlay - TERR-D2 - SDEP

RTE DES BERGERIES

Analyse du désordre

Cause	Fortes pentes - ruissellement important.
Conséquence	Inondation de caves.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	76
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. $q_{5ans} = 10.8 \text{ L/s/ha}$ $q_{10ans} = 12.3 \text{ L/s/ha}$
Type de solution	A la lumière des informations disponibles dans le cadre du Schéma Directeur EP, une solution de réduction de la vulnérabilité (alternative au volume de rétention) semble envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place de protections localisées des caves. Cependant, nous n'avons pas eu d'indications précises sur la localisations des caves touchées, il nous a juste été indiqué une zone globale. Vu la topographie du site, nous proposons toutefois la solution "globale" suivante : mise en place de tranchées et conduites (cf. schéma) venant capter le ruissellement en provenance des coteaux et évacuation au cours d'eau.
Maître d'ouvrage	A déterminer selon la cause réelle identifiée (Gestionnaire de voirie ? Riverains ? Saint-Etienne-Métropole EP ?) Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Calcul montant des travaux

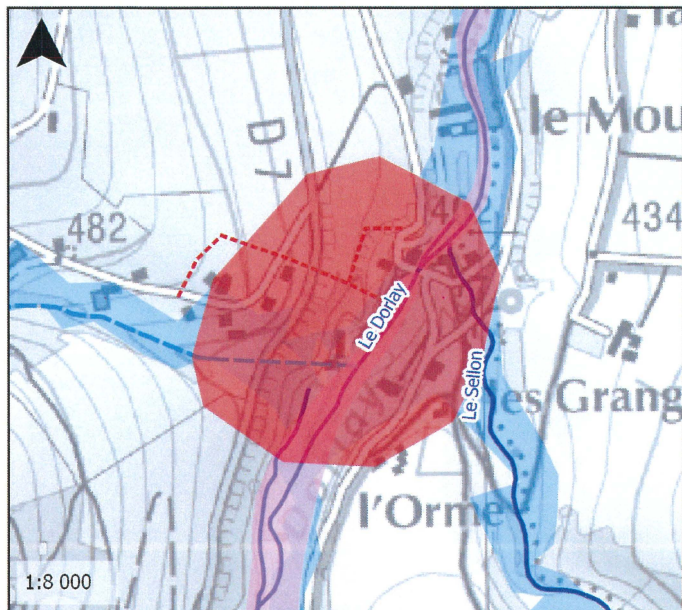
La solution à mettre en place est :
Mise en place de protections localisées, tranchée et conduite selon les contraintes, venant dévier les écoulements

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût d'objectif en € HT) : 45600

La Terrasse-sur-Dorlay - TERR-D2 - SDEP

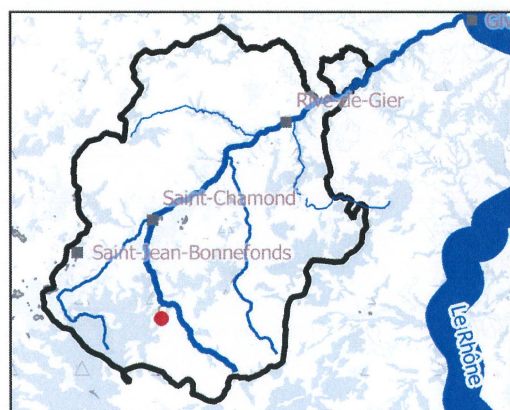
RTE DES BERGERIES

Schéma du tracé des aménagements envisageables

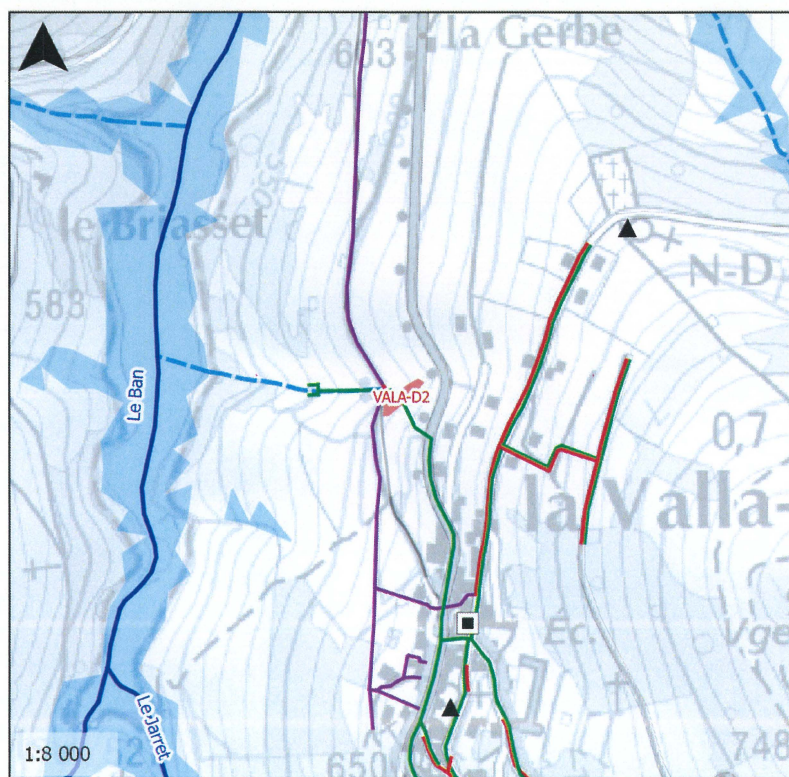


La Valla-en-Gier - VALA-D2 - SDEP

R ETIENNE RULLY



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

En temps de pluie, le débordement des regards EP est constaté.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Un seul bassin versant a été tracé pour VALA-D1 et VALA-D2 du fait de causes similaires et de leur proximité. Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie et des réseaux pouvant avoir une influence sur les zones de désordre.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Le réseau est majoritairement séparatif sur le bassin versant du désordre (il existe quelques antennes unitaire).
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il existe un bassin de stockage en amont du désordre. Aucune information n'est disponible à son sujet.

La Valla-en-Gier - VALA-D2 - SDEP

R. ETIENNE RULLY

Analyse du désordre

Cause	Zone située à l'amont d'un thalweg.
Conséquence	Débordements des regards EP.
Importance	Faible -
Surface BV (ha)	27
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 5.2 L/s/ha q10ans = 5.9 L/s/ha
Type de solution	A la lumière des informations disponibles dans le cadre du Schéma Directeur EP, une solution de réduction de la vulnérabilité (alternative au volume de rétention) semble envisageable.
Solution retenue	Vu la localisation du désordre, dans une zone sans enjeux notables à proximité de la tête de fin du réseau, la solution envisagée est la mise en place de regards-grilles afin d'éviter que les regards ne "sautent".
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Mise en place d'un regard-grille.

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût objectif en euros HT) :
100

R ETIENNE RULLY

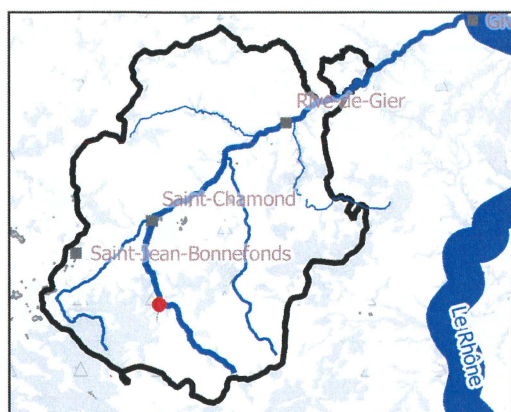
▲ Etablissement religieux
 ■ Mairie
 ■ Désordre
 ■ Zone de ruissellement
 ■ Emprise du bassin versant du désordre
 ■ Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
 ■ Réseau unitaire (non exhaustif)
 ■ Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
 ■ Fossé
 ■ Tronçon cours d'eau intermittent
 ■ Tronçon cours d'eau permanent
 ■ Emprise de l'aléa du PPRI du Gier

1:30 000

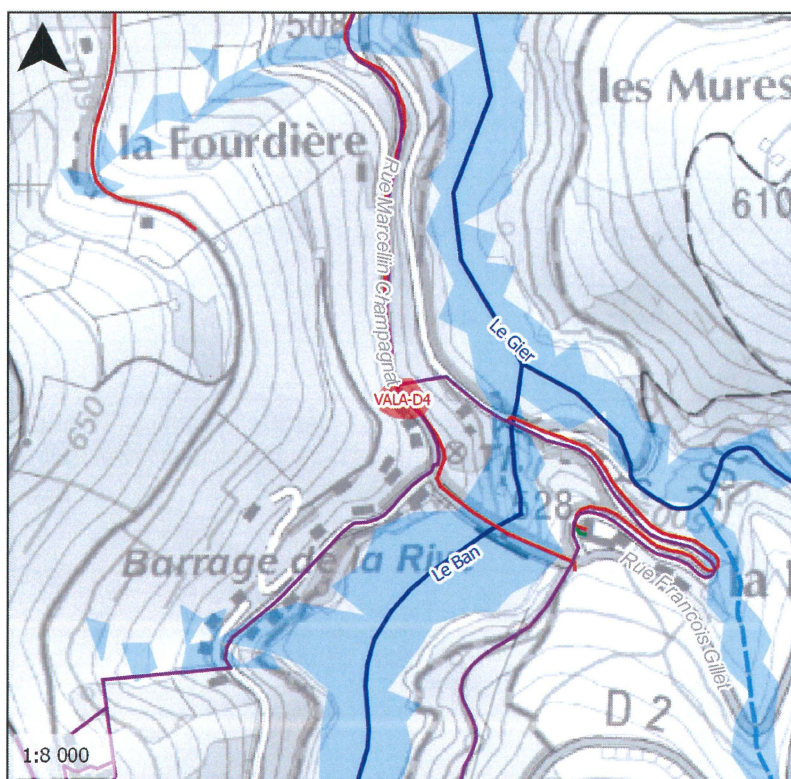
Schéma directeur eaux pluviales - Cahier des bassins versants amont des désordres et des aménagements proposés

La Valla-en-Gier - VALA-D4 - SDEP

BARRAGE DE LA RIVE



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

De forts ruissellements en provenance de la rive gauche de la retenue de la Rive provoquent des inondations chez un particulier.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie et du réseau pouvant avoir une influence sur la zone de désordre.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Un réseau unitaire transite jusqu'à la zone de désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

La Valla-en-Gier - VALA-D4 - SDEP

BARRAGE DE LA RIVE

Analyse du désordre

Cause	Ruissellement important.
Conséquence	Inondation d'une cave.
Importance	Faible -
Surface BV (ha)	35
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 10.7 L/s/ha q10ans = 12.4 L/s/ha
Type de solution	A la lumière des informations disponibles dans le cadre du Schéma Directeur EP, une solution de réduction de la vulnérabilité (alternative au volume de rétention) semble envisageable.
Solution retenue	Afin de protéger la maison inondée, la solution qui pourrait être envisagée est la mise en place de protections localisées : un fossé qui capterait les eaux pluviales et une grille qui les évacuerait vers le réseau à proximité.
Maître d'ouvrage	A déterminer. Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Calcul montant des travaux

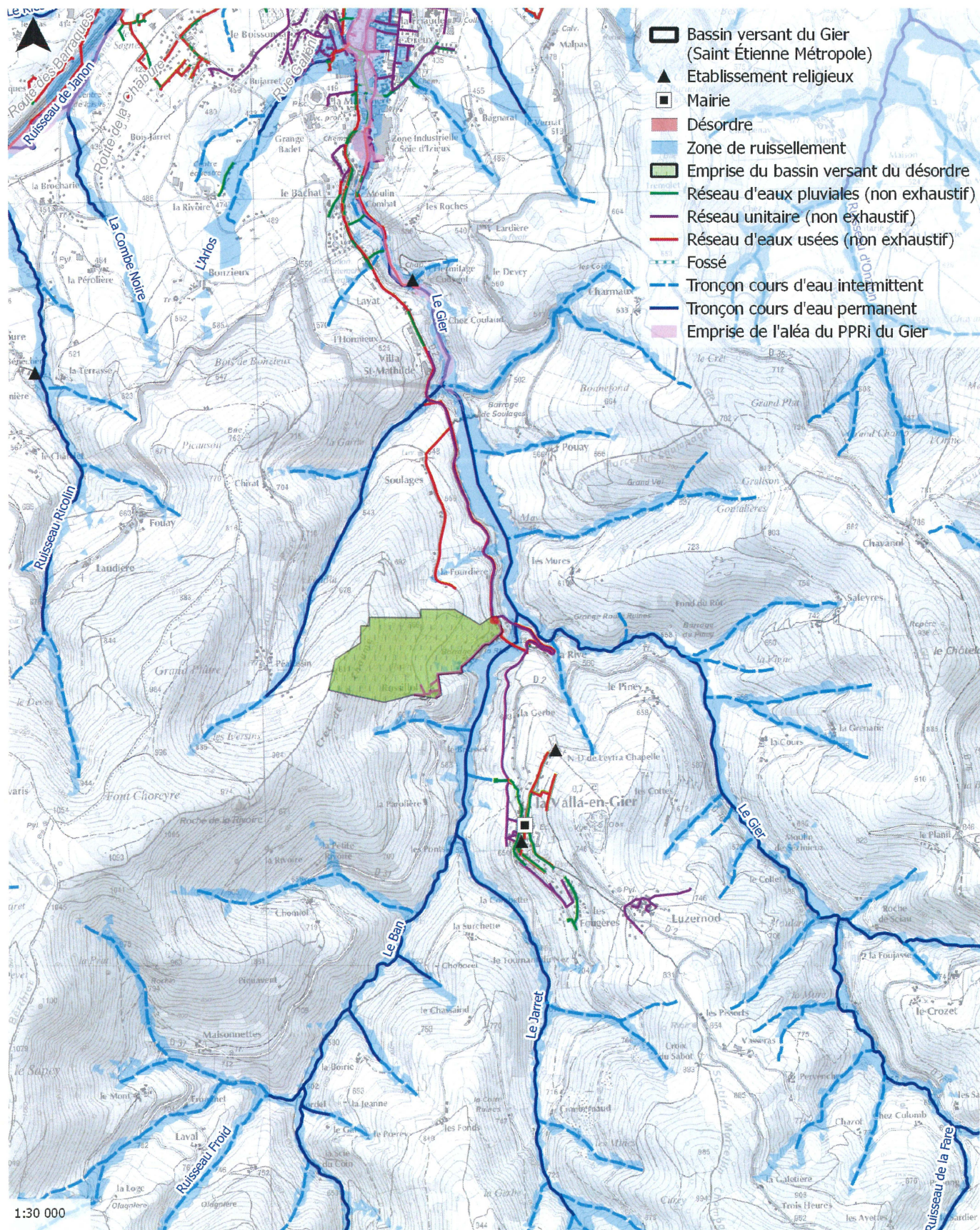
La solution à mettre en place est :
Mise en place de protections localisées, type dos d'âne et grille, venant respectivement dévier et capter les écoulements

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût d'objectif en € HT) : 11400

La Valla-en-Gier - VALA-D4 - SDEP

BARRAGE DE LA RIVE

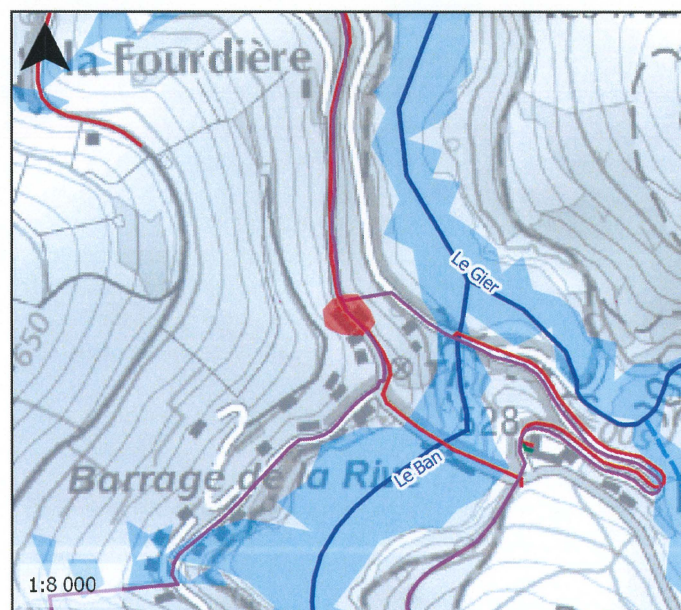
Bassin versant associé



La Valla-en-Gier - VALA-D4 - SDEP

BARRAGE DE LA RIVE

Schéma du tracé des aménagements envisageables



- ▲ Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier
- Tracé des aménagements (conduite, tranchée,...) envisageables

NB : Si aucun schéma d'aménagement n'est représenté sur la carte, cela signifie qu'une autre solution est envisagée

Photos de localisation du désordre

1

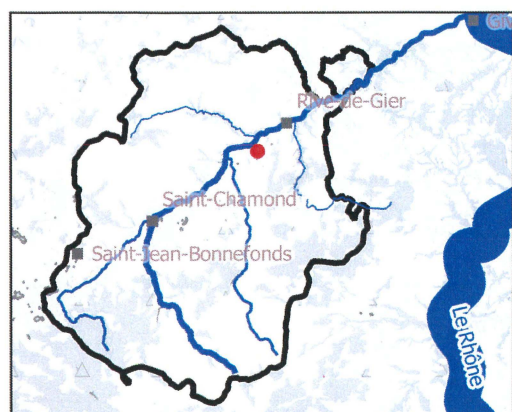
2

3

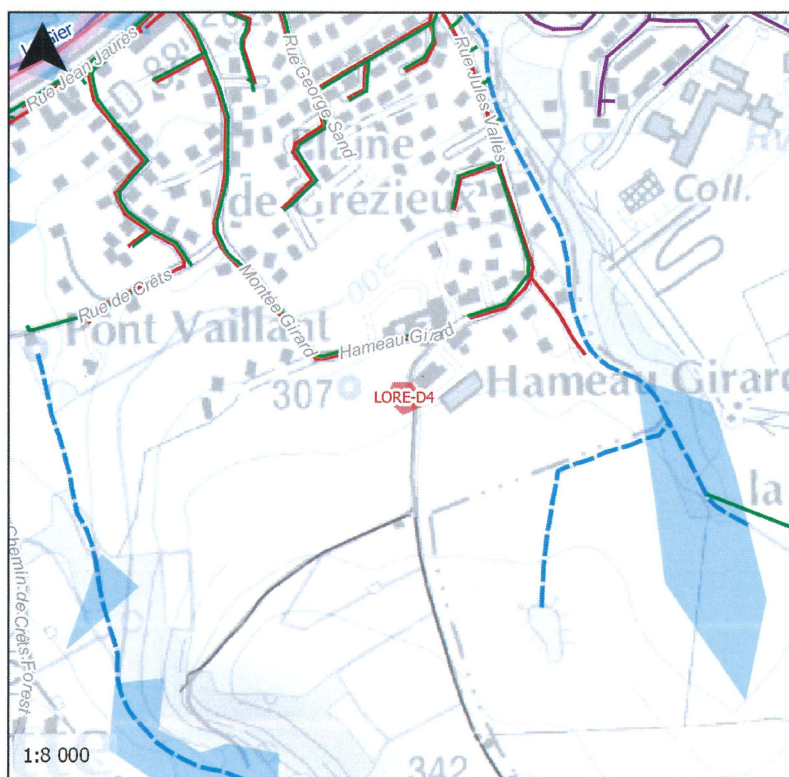
4

Lorette - LORE-D4 - SDEP

CHE DU CRET SARAZIN



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Les eaux pluviales charrient du sable qui vient boucher la tête de canalisation EP et provoque des inondations de la ferme située en aval.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie. Le réseau à l'aval immédiat de la zone d'inondation a également été inclus dans le bassin versant.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il existe un réseau EP en aval de la zone de désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Lorette - LORE-D4 - SDEP

CHE DU CRET SARAZIN

Analyse du désordre

Cause	Tête de canalisation qui se bouche dû au charriage de sable par les EP.
Conséquence	Débordement de canalisation - inondation d'une ferme en aval.
Importance	Faible -
Surface BV (ha)	11
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 2.7 L/s/ha q10ans = 3.1 L/s/ha
Type de solution	A la lumière des informations disponibles dans le cadre du Schéma Directeur EP, une solution de réduction de la vulnérabilité (alternative au volume de rétention) semble envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place d'un piège à sédiments permettant de capter le sable charrié par les eaux de pluie.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Calcul montant des travaux

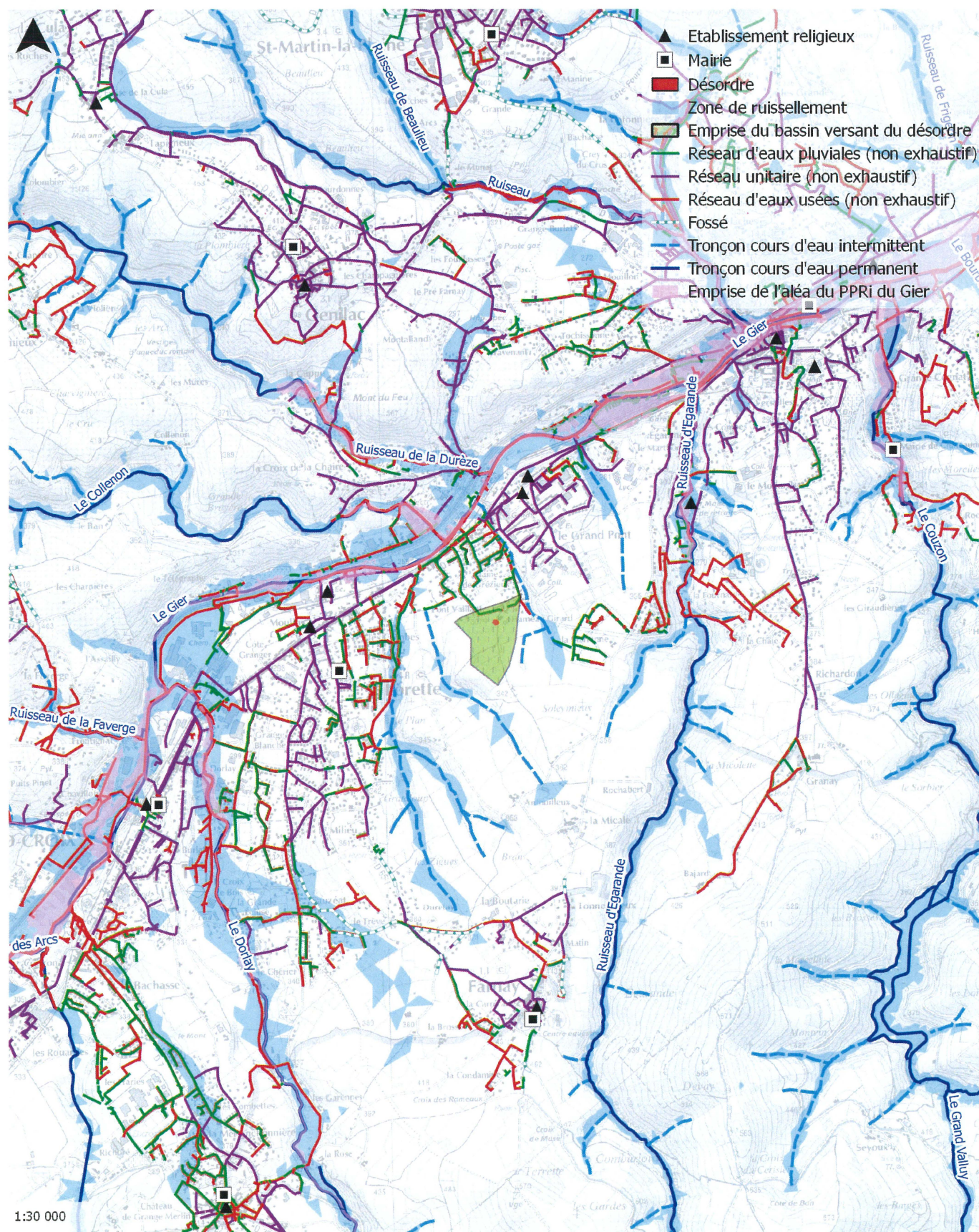
La solution à mettre en place est :
Mise en place de piège à sédiments

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût objectif en euros HT) :
1800

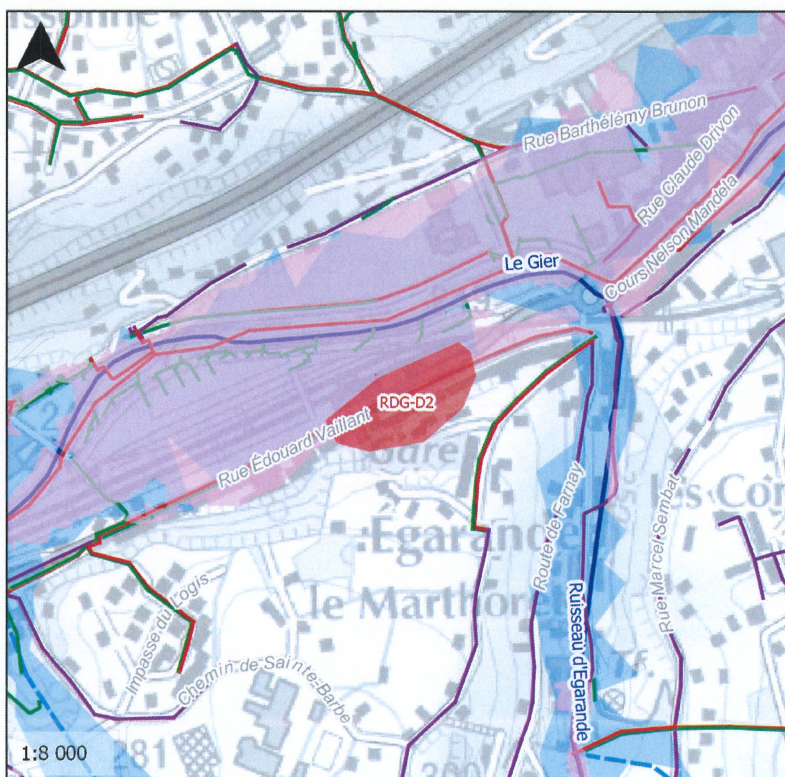
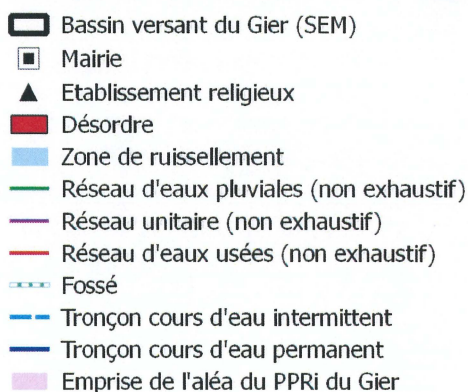
Lorette - LORE-D4 - SDEP

CHE DU CRET SARAZIN

Bassin versant associé



Rive-de-Gier - RDG-D2 - SDEP



De forts ruissellements sont constatés dans cette zone.

On fait une hypothèse basse pour laquelle on considère qu'il s'agit uniquement d'un problème lié à la topographie. Le bassin versant a donc été tracé en tenant compte uniquement de la topographie. On fait une hypothèse haute pour laquelle on considère qu'il s'agit d'un problème lié à la topographie mais également au réseau. Le bassin versant a alors été tracé en tenant compte de la topographie ainsi que des réseaux pouvant avoir une influence sur la zone de désordre.

Réseau	Le réseau est pluvial au droit du désordre et unitaire en amont.
Occupation des Sols	Bassin versant urbain
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Rive-de-Gier - RDG-D2 - SDEP

Analyse du désordre

Cause	Forts ruissellements.
Conséquence	?
Importance	Forte. -
Surface BV (ha)	15
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 49.3 / 66.6 L/s/ha (hyp basse / haute) q10ans = 60.2 / 82.4 L/s/ha (hyp basse / haute)
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place d'un volume de rétention sur le bassin versant. Toutefois, vu l'importance de la surface du bassin versant et les contraintes foncières (zone urbanisée), la réalisation d'une étude détaillée sera nécessaire afin de préciser la solution à retenir et/ou d'optimiser le volume à mettre en place.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Le volume de rétention indiqué a été calculé à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales, à partir du (ou des, si plusieurs hypothèses ont été considérées) bassin(s) versant(s) tracé(s) et de la politique globale de réduction des apports vers le milieu naturel : l'hydrogramme généré par le(s) bassin(s) versant(s) pour une pluie 30 ans a été écrêté à un débit de 10 L/s/ha. Le volume de l'hydrogramme correspondant au dépassement de ce débit est le volume à stocker.

V30ans = 1400 / 3000 (hyp basse / haute) m³

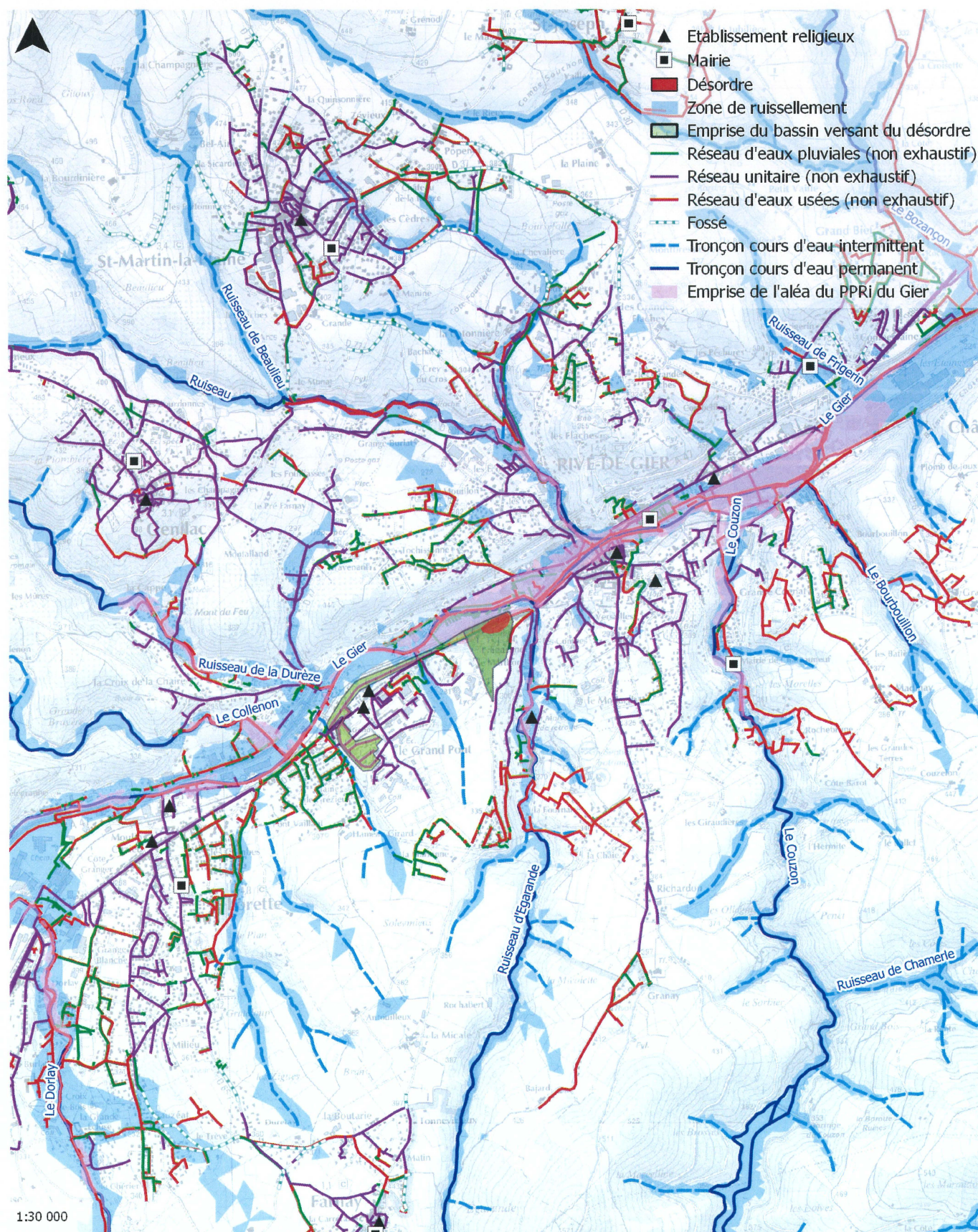
Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée

Le coût estimé de l'étude est de (en euros HT) :
30000

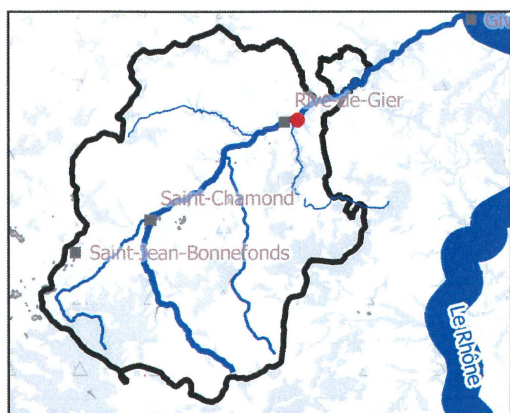
Rive-de-Gier - RDG-D2 - SDEP

Bassin versant associé

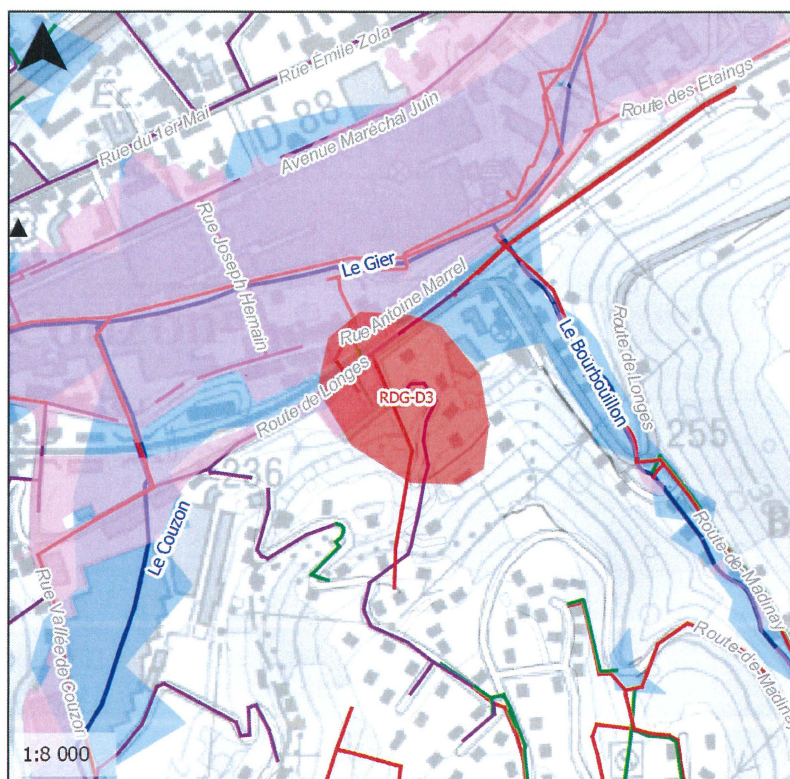


Rive-de-Gier - RDG-D3 - SDEP

CLOS GRATALOUP



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Des inondations dues à de forts ruissellements en provenance de Chateauneuf sont constatées. Il existe également une forte problématique de transport sédimentaire. Des pièges à gravier ont toutefois été installés.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie ainsi que des réseaux pouvant avoir une influence sur la zone de désordre.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il existe un réseau à la fois EP et UN sur le bassin versant du désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant urbain
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Rive-de-Gier - RDG-D3 - SDEP

CLOS GRATALOUP

Analyse du désordre

Cause	Fortes pentes induisant de forts ruissellements.
Conséquence	Inondations.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	22
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 53.3 L/s/ha q10ans = 65.8 L/s/ha
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place d'un volume de rétention sur le bassin versant. Toutefois, vu les contraintes foncières (zone urbanisée), la réalisation d'une étude détaillée sera nécessaire afin de préciser la solution à retenir et/ou d'optimiser le volume à mettre en place.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Le volume de rétention indiqué a été calculé à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales, à partir du (ou des, si plusieurs hypothèses ont été considérées) bassin(s) versant(s) tracé(s) et de la politique globale de réduction des apports vers le milieu naturel : l'hydrogramme généré par le(s) bassin(s) versant(s) pour une pluie 30 ans a été écrêté à un débit de 10 L/s/ha. Le volume de l'hydrogramme correspondant au dépassement de ce débit est le volume à stocker.

V30ans = 4400 m3

Calcul montant des travaux

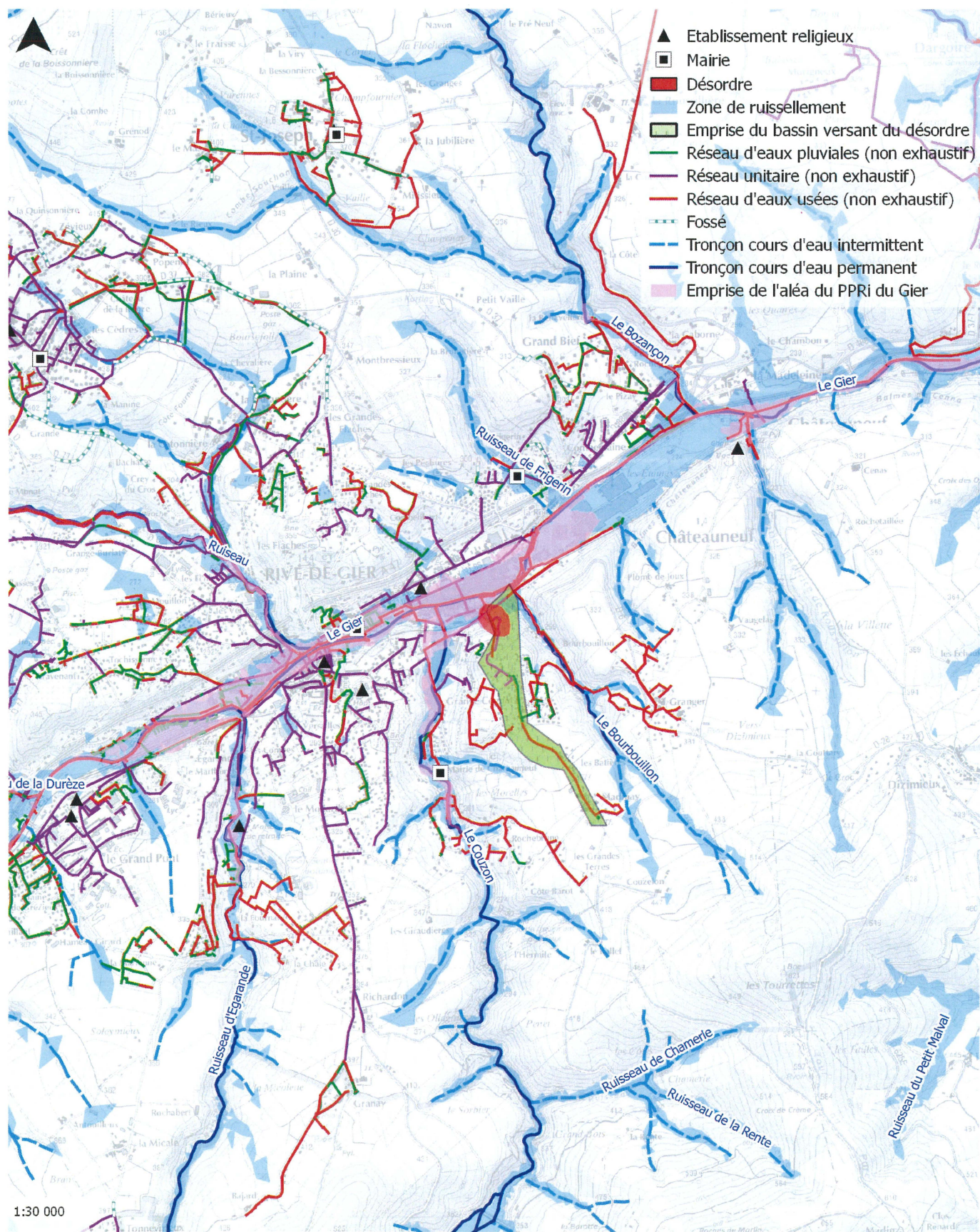
La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée

Le coût estimé de l'étude est de (en euros HT) :
30000

Rive-de-Gier - RDG-D3 - SDEP

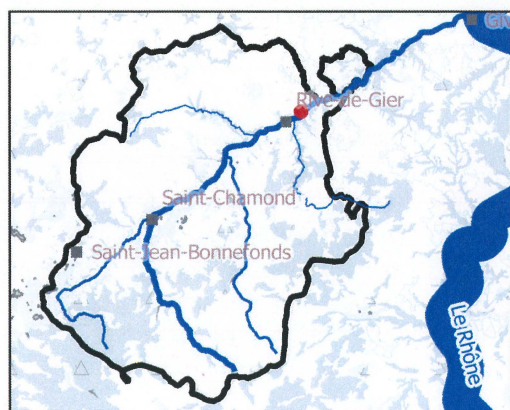
CLOS GRATLOUP

Bassin versant associé

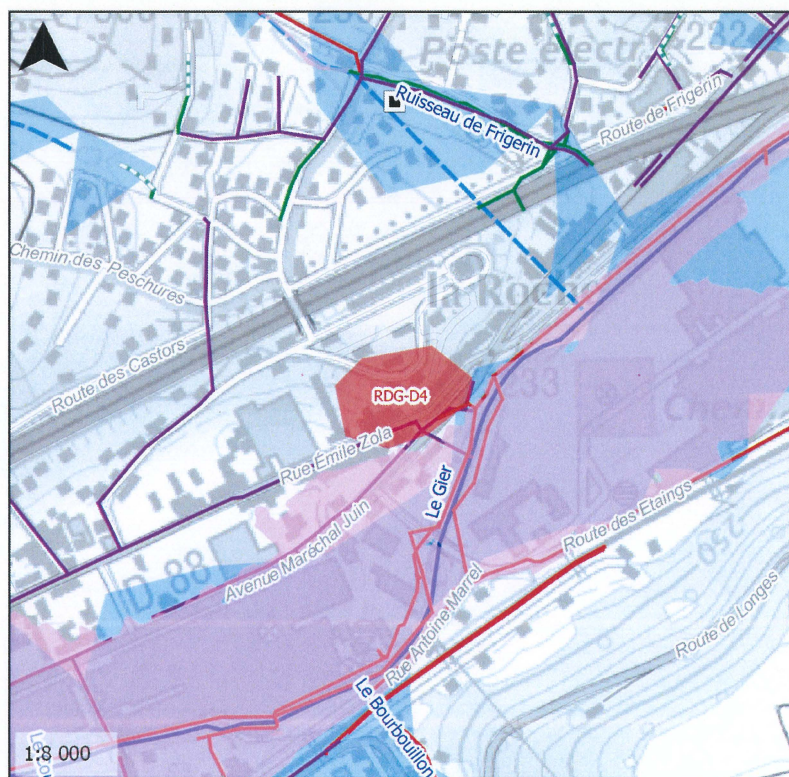


Rive-de-Gier - RDG-D4 - SDEP

R EMILE ZOLA



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Le réseau avenue Maréchal Juin se met en charge.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie ainsi que des réseaux pouvant avoir une influence sur la zone de désordre.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Le réseau est unitaire et pluvial sur le bassin versant du désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant urbain
Ouvrages particuliers	Il existe 2 bassins de stockage sur le bassin versant. Leur volume n'est pas connu.

Rive-de-Gier - RDG-D4 - SDEP

R EMILE ZOLA

Analyse du désordre

Cause	?
Conséquence	Mise en charge du réseau.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	47
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. $q_{5\text{ans}} = 53.2 \text{ L/s/ha}$ $q_{10\text{ans}} = 65.3 \text{ L/s/ha}$
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place d'un volume de rétention sur le bassin versant. Toutefois, vu les contraintes foncières (zone urbanisée), la réalisation d'une étude détaillée sera nécessaire afin de préciser la solution à retenir et/ou d'optimiser le volume à mettre en place.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Le volume de rétention indiqué a été calculé à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales, à partir du (ou des, si plusieurs hypothèses ont été considérées) bassin(s) versant(s) tracé(s) et de la politique globale de réduction des apports vers le milieu naturel : l'hydrogramme généré par le(s) bassin(s) versant(s) pour une pluie 30 ans a été écrêté à un débit de 10 L/s/ha. Le volume de l'hydrogramme correspondant au dépassement de ce débit est le volume à stocker.

$V_{30\text{ans}} = 9600 \text{ m}^3$

Calcul montant des travaux

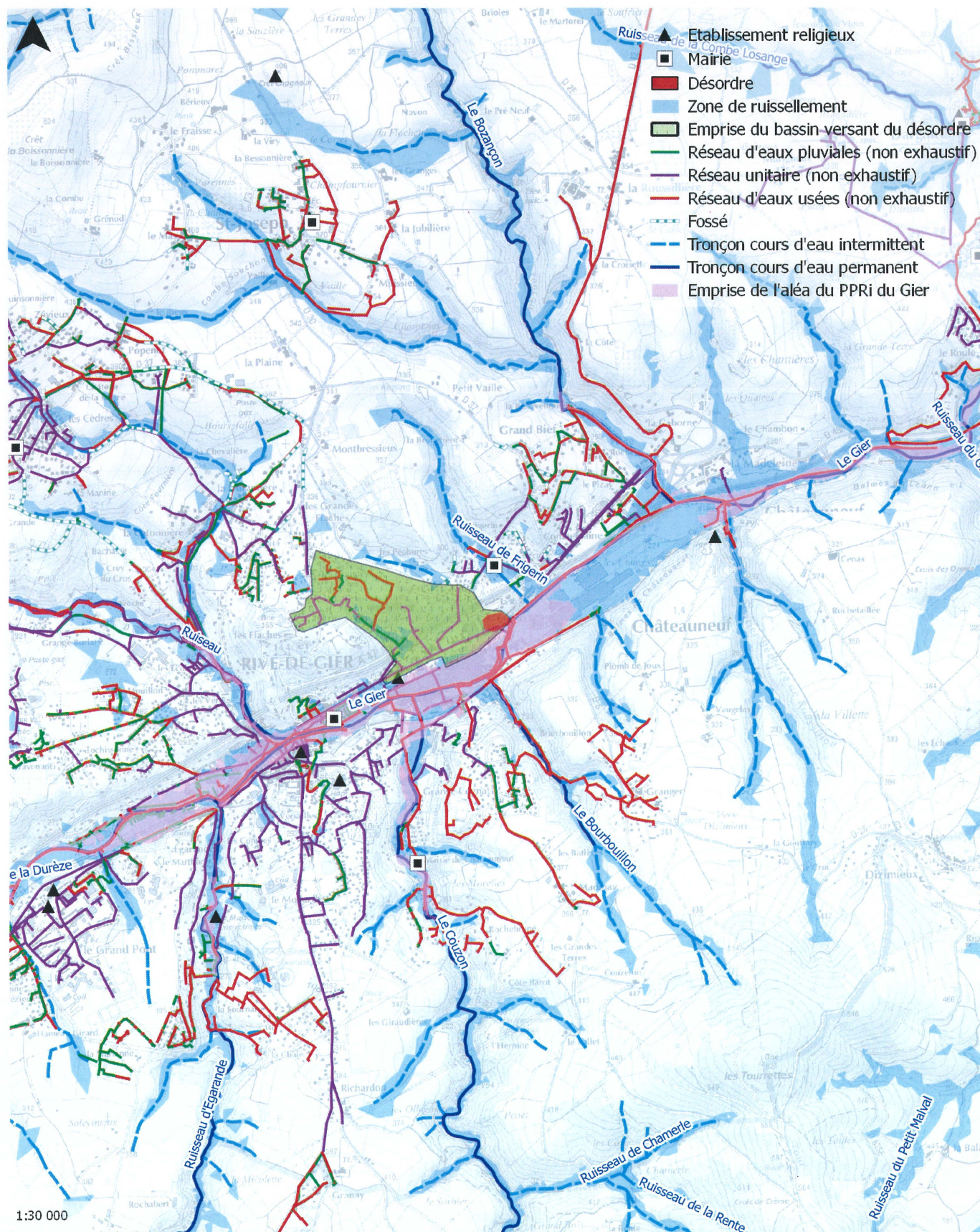
La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée

Le coût estimé de l'étude est de (en euros HT) :
30000

Rive-de-Gier - RDG-D4 - SDEP

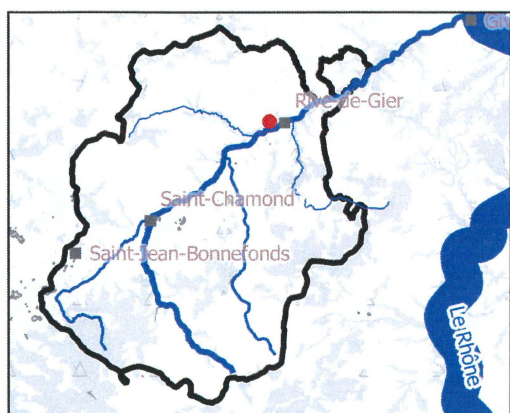
R EMILE ZOLA

Bassin versant associé

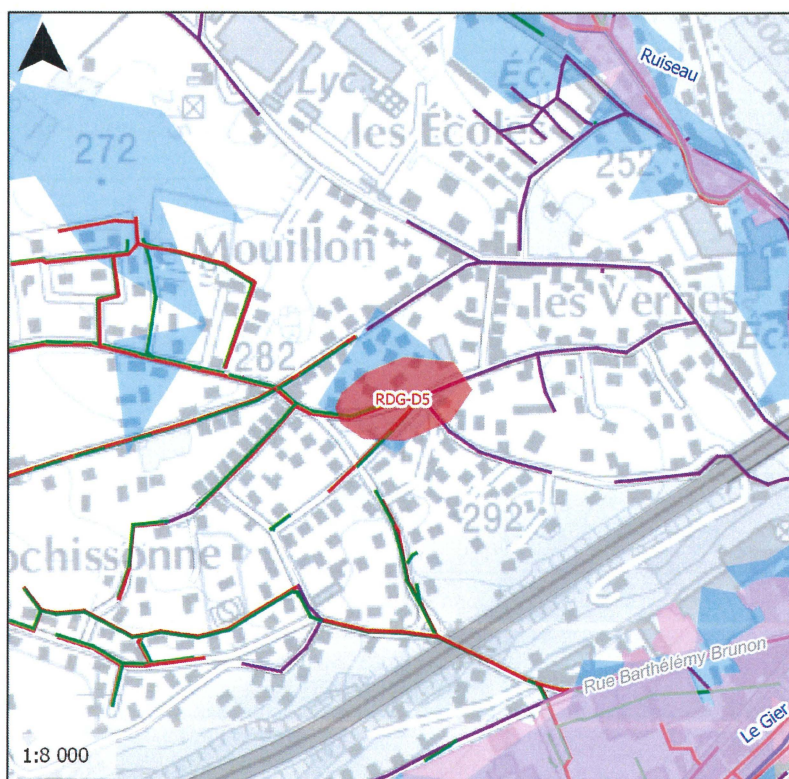


Rive-de-Gier - RDG-D5 - SDEP

R DES ROCHES



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Cette zone est située dans un point bas. Le réseau se met en charge et déborde provoquant ainsi des inondations.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte des réseaux pouvant avoir une influence sur la zone de désordre.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Le réseau est unitaire et pluvial sur le bassin versant du désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant urbain
Ouvrages particuliers	Il existe un bassin de stockage au droit de la zone de désordre. Son volume n'est pas connu.

Rive-de-Gier - RDG-D5 - SDEP

R DES ROCHES

Analyse du désordre

Cause	Point bas - zone potentielle d'accumulation.
Conséquence	Débordement par mise en charge du réseau - inondation.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	6
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 56.9 L/s/ha q10ans = 70.2 L/s/ha
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place d'un volume de rétention sur le bassin versant. Vu les contraintes foncières (zone urbanisée), la réalisation d'une étude détaillée pourrait être nécessaire afin de préciser la solution à retenir et/ou d'optimiser le volume à mettre en place. Toutefois, dans le cadre d'aménagement de surface, il semblerait que la commune ait étudié cette problématique de débordement et que des travaux seraient envisagés.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Le volume de rétention indiqué a été calculé à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales, à partir du (ou des, si plusieurs hypothèses ont été considérées) bassin(s) versant(s) tracé(s) et de la politique globale de réduction des apports vers le milieu naturel : l'hydrogramme généré par le(s) bassin(s) versant(s) pour une pluie 30 ans a été écrêté à un débit de 10 L/s/ha. Le volume de l'hydrogramme correspondant au dépassement de ce débit est le volume à stocker.

V30ans = 1400 m³

Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée si besoin

Le coût estimé de l'étude est de (en euros HT) :
30000

R DES ROCHES

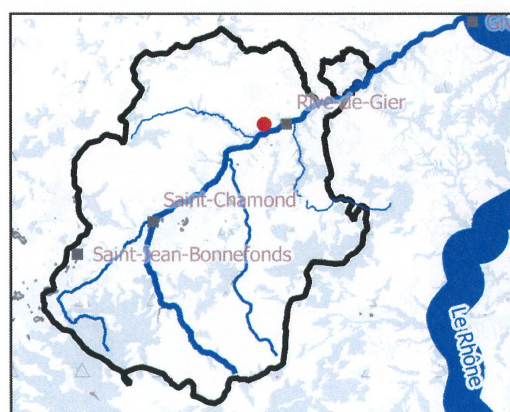
▲ Etablissement religieux
■ Mairie
■ Désordre
■ Zone de ruissellement
■ Emprise du bassin versant du désordre
■ Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
■ Réseau unitaire (non exhaustif)
■ Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
■ Fossé
■ Tronçon cours d'eau intermittent
■ Tronçon cours d'eau permanent
■ Emprise de l'aléa du PPRI de Gier

1:30 000

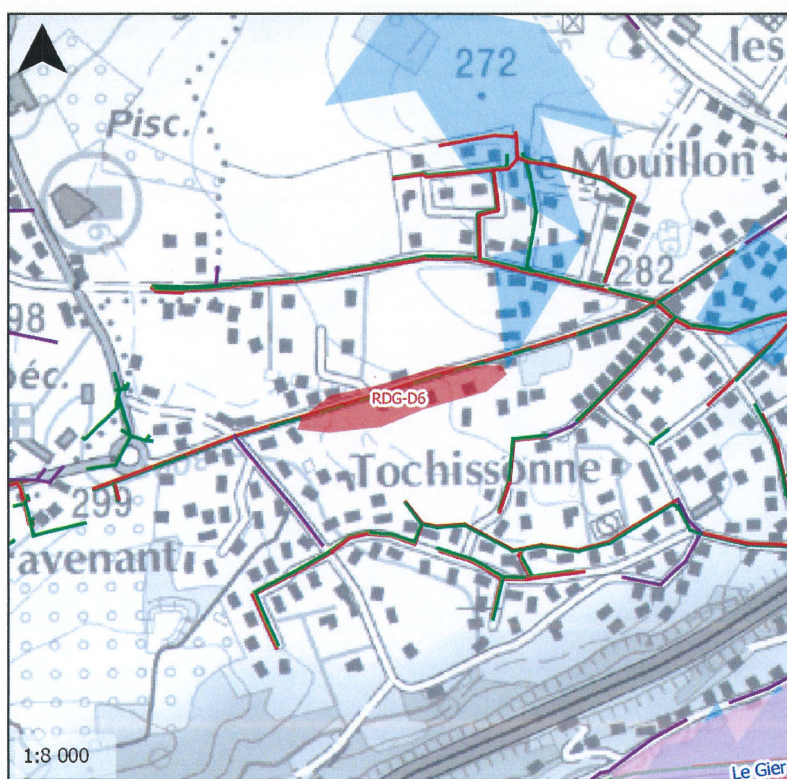
Schéma directeur eaux pluviales - Cahier des bassins versants amont des désordres et des aménagements proposés

Rive-de-Gier - RDG-D6 - SDEP

RTE DE GRAVENAND



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Des garages sont inondés et le réseau se met en charge.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte des réseaux pouvant avoir une influence sur la zone de désordre.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il existe un collecteur EP et un collecteur UN sur le bassin versant du désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant urbain
Ouvrages particuliers	Il existe un bassin de stockage à l'amont de la zone de désordre. Son volume n'est pas connu.

Rive-de-Gier - RDG-D6 - SDEP
RTE DE GRAVENAND

Analyse du désordre

Cause	Zone de point bas.
Conséquence	Garages inondés. Mise en charge du réseau.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	7
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 71.4 L/s/ha q10ans = 88.5 L/s/ha
Type de solution	A la lumière des informations disponibles dans le cadre du Schéma Directeur EP, une solution de réduction de la vulnérabilité (alternative au volume de rétention) semble envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place de protections localisées des garages : il existe peu de grilles au droit du désordre qui permettraient de capter les eaux de pluie, l'idée serait alors de capter le ruissellement par la mise en place de grilles et de les évacuer vers la conduite EP existante. Toutefois, si la capacité de la conduite s'avère insuffisante, la mise en place d'un bassin de rétention sera nécessaire.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP / Voirie Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

—

Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :

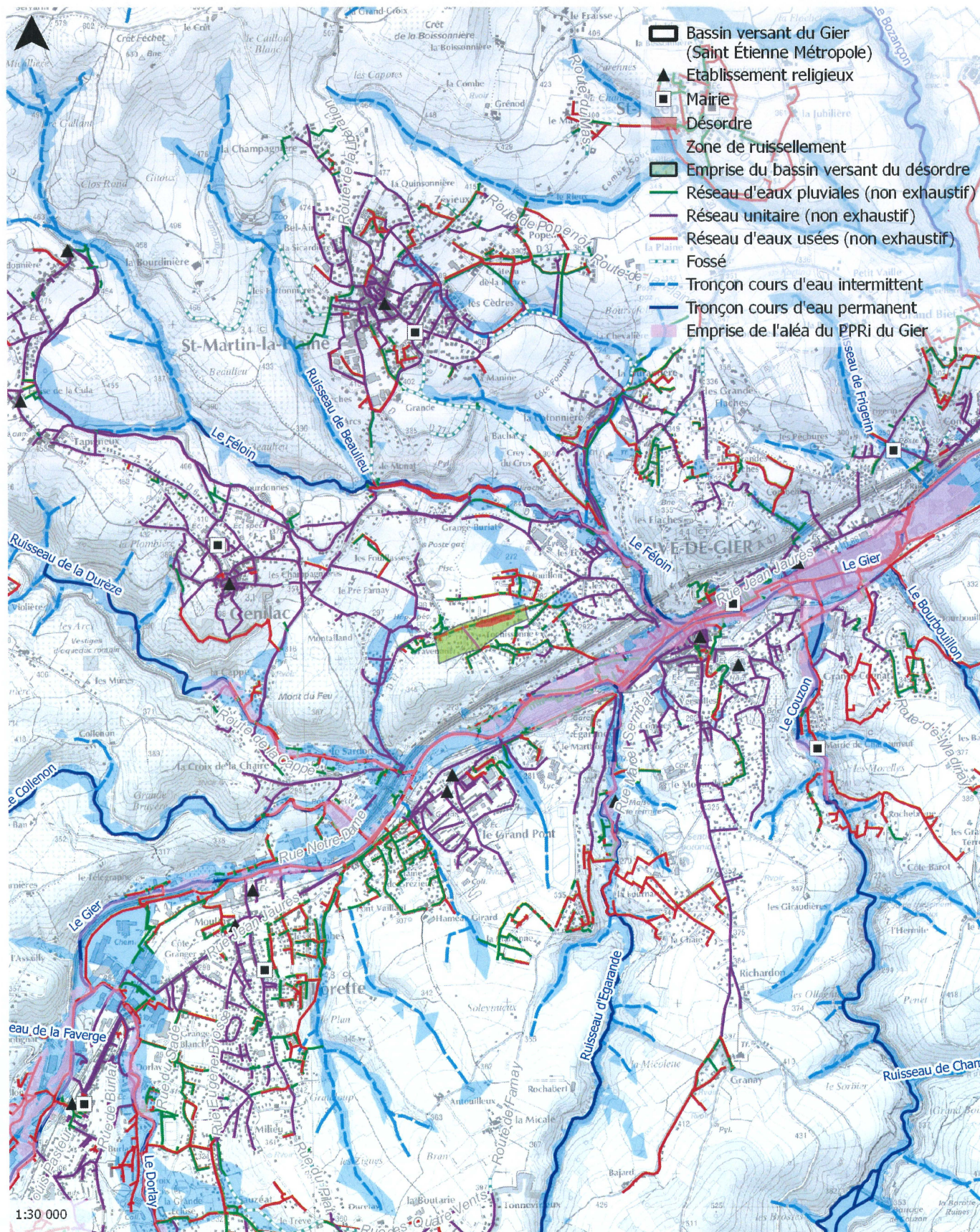
Mise en place de protections localisées, grilles venant capter les écoulements

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût d'objectif en € HT) : 8500

Rive-de-Gier - RDG-D6 - SDEP

RTE DE GRAVENAND

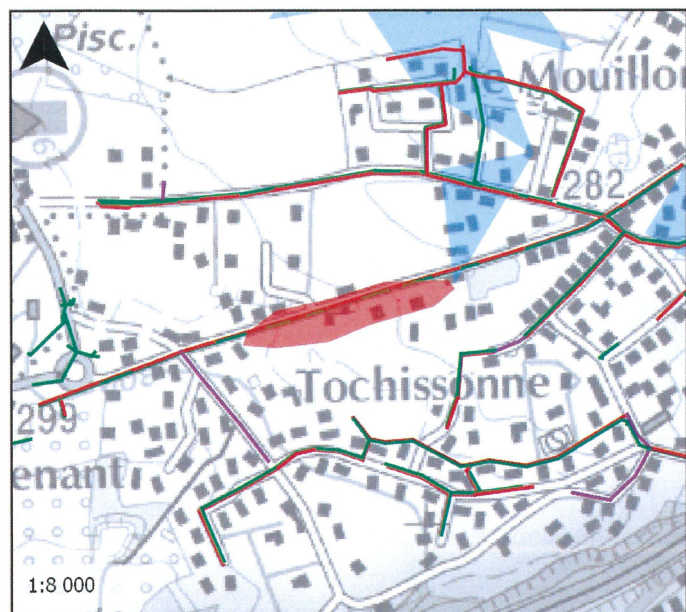
Bassin versant associé



Rive-de-Gier - RDG-D6 - SDEP

RTE DE GRAVENAND

Schéma du tracé des aménagements envisageables



- ▲ Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier
- Tracé des aménagements (conduite, tranchée,...) envisageables

NB : Si aucun schéma d'aménagement n'est représenté sur la carte, cela signifie qu'une autre solution est envisagée

Photos de localisation du désordre

On n'observe effectivement aucune grille le long de la rue. Ne pouvant s'injecter dans le réseau, les eaux de pluie ruissellent probablement dans la rue qui présente de fortes pentes ainsi qu'un point bas important. Les eaux de pluie inondent probablement les garages situés en léger contrebas de la route et devant lesquels le trottoir est bas pour permettre le passage des voitures. Il semble donc opportun de mettre en place des grilles pour capter les eaux et les évacuer au réseau de la rue (si sa capacité s'avère suffisante).



1



2

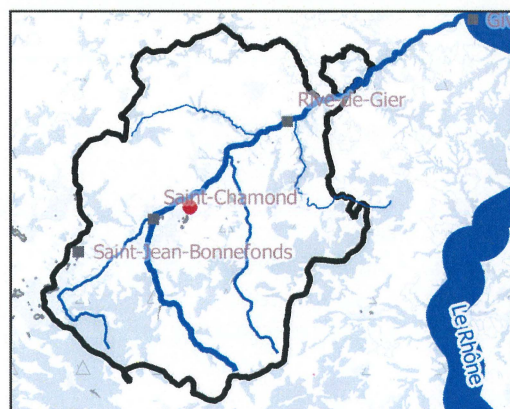


3

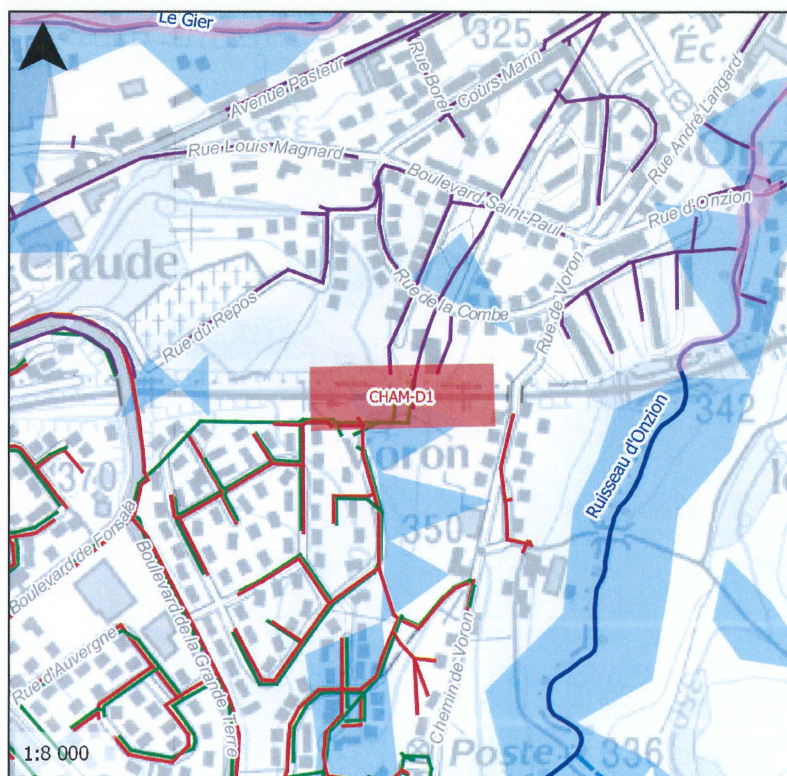


4

Saint-Chamond - CHAM-D1 - SDEP



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Les eaux de pluie sont montées de manière importante le long du remblai SNCF.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie ainsi que des réseaux.

Il existe un collecteur EP au sud de la zone qui dévie potentiellement les écoulements naturels vers un autre bassin versant. On fait une hypothèse basse pour laquelle les limites du bassin versant topographique initial ont été modifiées du fait de ce collecteur EP au sud de la zone. On fait une hypothèse haute pour laquelle nous avons conservé les limites topographiques initiales du bassin versant en considérant que, pour une forte pluie, les eaux pluviales reprenaient leur écoulement naturel.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il existe un important réseau (EP + UN) à l'amont du désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant urbain
Ouvrages particuliers	Le désordre en question est situé au droit d'un remblai SNCF.

Saint-Chamond - CHAM-D1 - SDEP

Analyse du désordre

Cause	Zone de désordre située à l'aval d'un thalweg. Evacuation des eaux pluviales sous le remblai insuffisante ?
Conséquence	Montée des eaux importante le long du remblai SNCF.
Importance	Forte. (Remblai SNCF touché)
Surface BV (ha)	156
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 41.8 / 44.3 L/s/ha (hyp basse / haute) q10ans = 50.9 / 54 L/s/ha (hyp basse / haute)
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place d'un volume de rétention sur le bassin versant. Toutefois, vu l'importance de la surface du bassin versant et les contraintes foncières (zone urbanisée), la réalisation d'une étude détaillée sera nécessaire afin de préciser la solution à retenir et/ou d'optimiser le volume à mettre en place.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Le volume de rétention indiqué a été calculé à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales, à partir du (ou des, si plusieurs hypothèses ont été considérées) bassin(s) versant(s) tracé(s) et de la politique globale de réduction des apports vers le milieu naturel : l'hydrogramme généré par le(s) bassin(s) versant(s) pour une pluie 30 ans a été écrêté à un débit de 10 L/s/ha. Le volume de l'hydrogramme correspondant au dépassement de ce débit est le volume à stocker.

V30ans = 21400 / 31600 (hyp basse / haute) m3

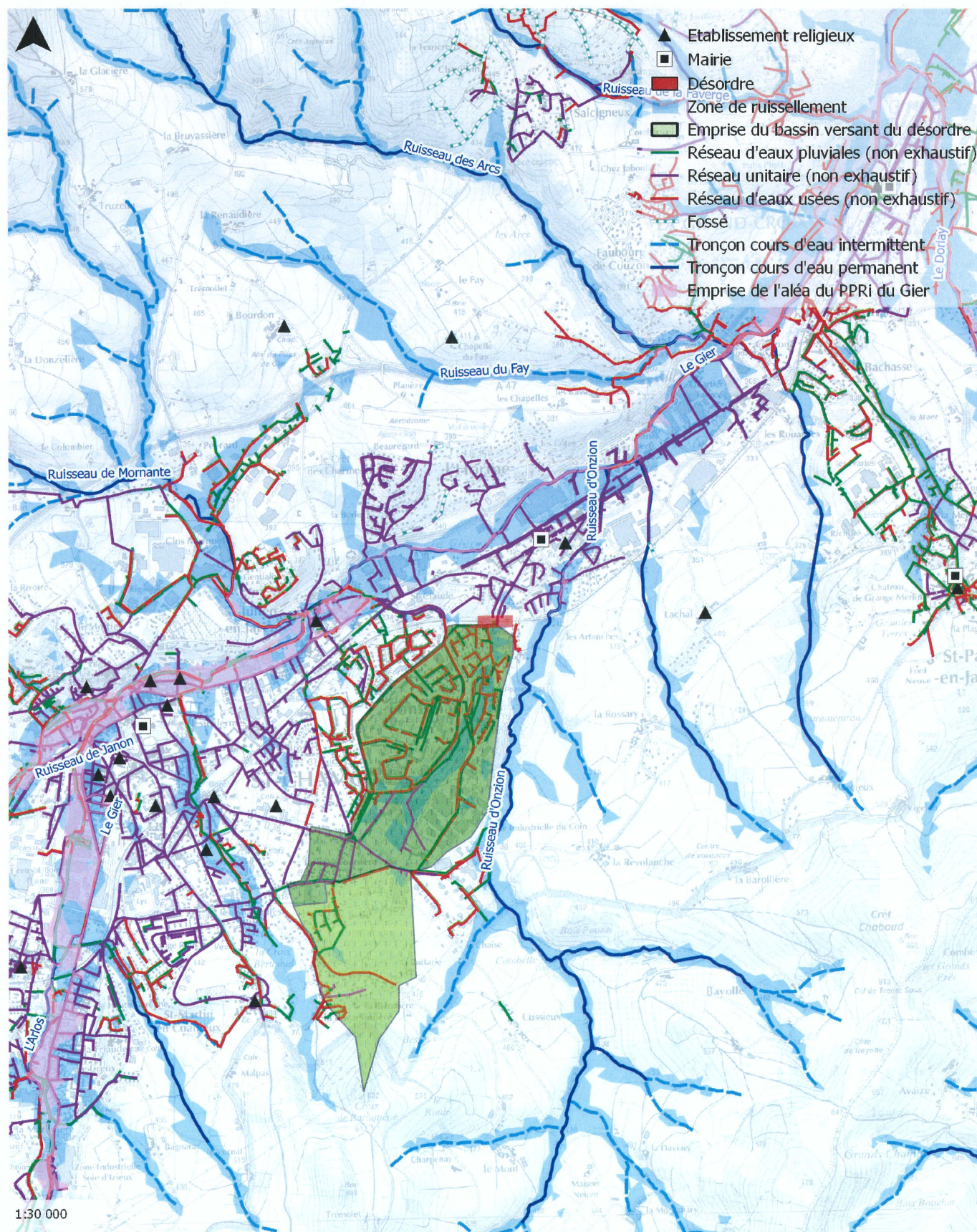
Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée

Le coût estimé de l'étude est de (en euros HT) :
30000

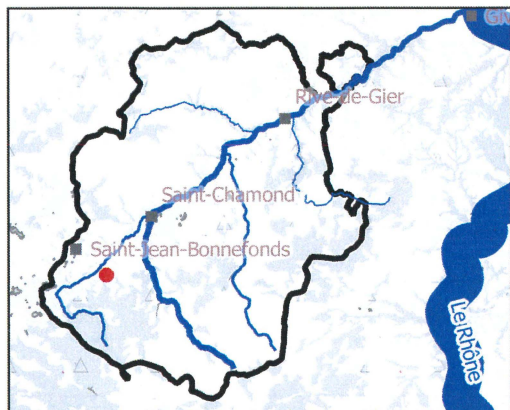
Saint-Chamond - CHAM-D1 - SDEP

Bassin versant associé

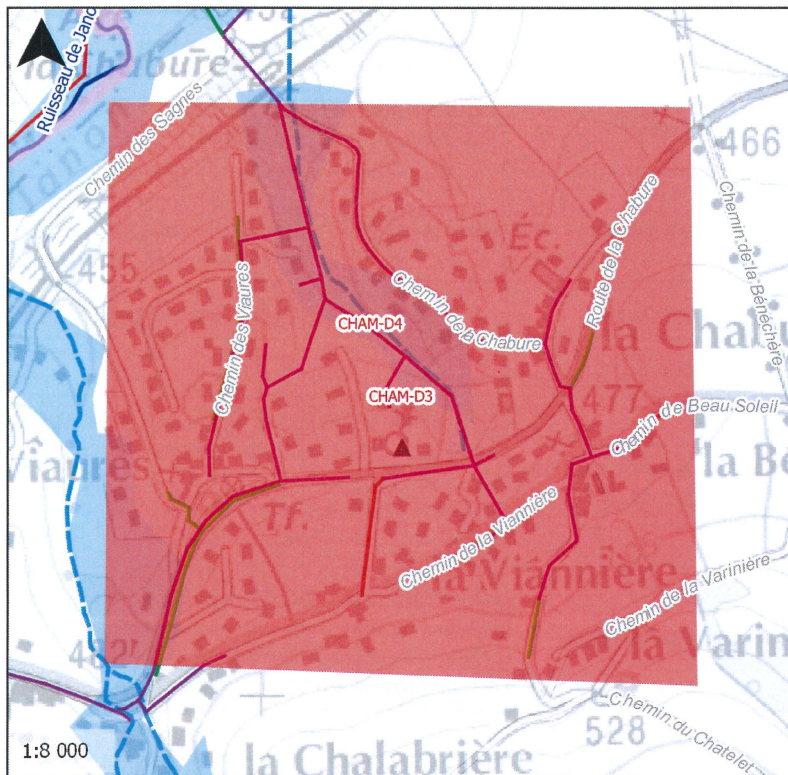


Saint-Chamond - CHAM-D3-D4 - SDEP

CHE DE LA CHALABRIERE / CHE DES VIAURES



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Des problèmes divers et variés sont constatés sur cette zone (inondations, eaux parasites...).

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Les désordres CHAM-D3 et CHAM-D4 ont été inclus dans le même bassin versant du fait de leur proximité. Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie ainsi que des réseaux pouvant avoir une influence sur la zone de désordre.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il existe un réseau important (EP + UN majoritairement) sur le bassin versant du désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il existe plusieurs ouvrages dans le Gier à proximité de la zone : radier, seuils et buses.

Saint-Chamond - CHAM-D3-D4 - SDEP

CHE DE LA CHALABIERE / CHE DES VIAURES

Analyse du désordre

Cause	Pentes importantes à l'amont du BV. Plusieurs thalwegs identifiés.
Conséquence	Ruissellement important, inondations et eaux parasites dans l'UN.
Importance	Forte (du fait des enjeux présents sur le bassin versant tracé). (Ecole à proximité)
Surface BV (ha)	212
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. $q_{5ans} = 4.8 \text{ L/s/ha}$ $q_{10ans} = 5.4 \text{ L/s/ha}$
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place d'un volume de rétention sur le bassin versant. Toutefois, vu la surface importante du bassin versant, les contraintes foncières (zone urbanisée) et les problématiques diverses rencontrées (inondations, eaux parasites...), la réalisation d'une étude détaillée sera nécessaire afin de préciser la solution à retenir et/ou d'optimiser le volume à mettre en place.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Le volume calculé concerne la résolution des désordres CHAM-D3 et CHAM-D4

Le volume de rétention indiqué a été calculé à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales, à partir du (ou des, si plusieurs hypothèses ont été considérées) bassin(s) versant(s) tracé(s) et de la politique globale de réduction des apports vers le milieu naturel : l'hydrogramme généré par le(s) bassin(s) versant(s) pour une pluie 30 ans a été écrêté à un débit de 10 L/s/ha. Le volume de l'hydrogramme correspondant au dépassement de ce débit est le volume à stocker.

$V_{30ans} = 22500 \text{ m}^3$

Calcul montant des travaux

Le coût des travaux calculé concerne la résolution des désordres CHAM-D3 et CHAM-D4

La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée

Le coût estimé de l'étude est de (en euros HT) :
30000

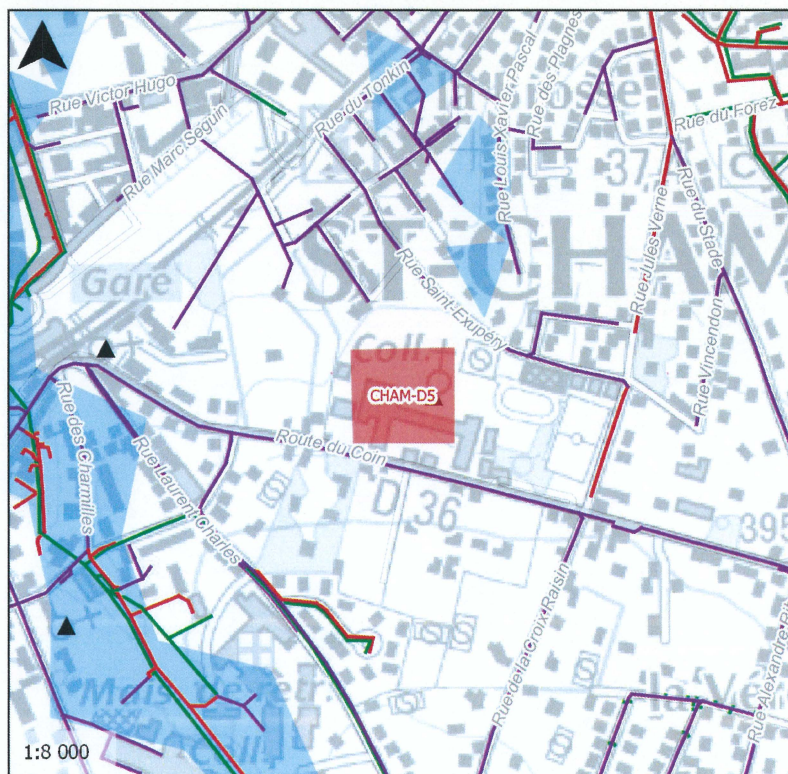
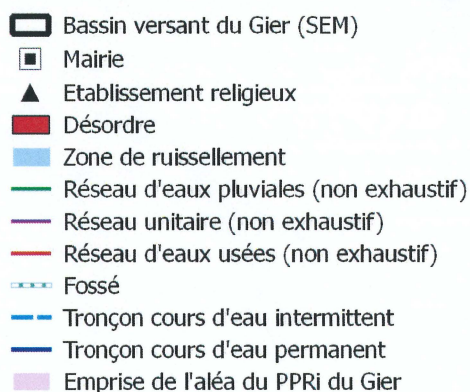
CHE DE LA CHALABIERE / CHE DES VIAURES

Établissement religieux
Mairie
Désordre
Zone de ruissellement
Emprise du bassin versant du désordre
Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
Réseau unitaire (non exhaustif)
Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
Fossé
Tronçon cours d'eau intermittent
Tronçon cours d'eau permanent
Emprise de l'aléa du PPRI du Gier

1:30 000

Schéma directeur eaux pluviales - Cahier des bassins versants amont des désordres et des aménagements proposés

RTE DU COIN



Le ruissellement important des eaux pluviales ainsi que la saturation des sols provoquent des inondations dans la propriété du collègue Sainte-Marie.

Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie ainsi que des réseaux à l'amont de la zone de désordre.

Réseau	Il existe un réseau unitaire sur le bassin versant du désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant urbain
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Saint-Chamond - CHAM-D5 - SDEP

RTE DU COIN

Analyse du désordre

Cause	Ruissellements importants et saturation des sols.
Conséquence	Inondations dans la propriété du collège Sainte-Marie.
Importance	Forte. (Ecole touchée)
Surface BV (ha)	11
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. $q_{5\text{ans}} = 68.4 \text{ L/s/ha}$ $q_{10\text{ans}} = 84.7 \text{ L/s/ha}$
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place d'un volume de rétention sur le bassin versant. Toutefois, vu les contraintes foncières (zone urbanisée) et les problématiques rencontrées (saturation des sols), la réalisation d'une étude détaillée sera nécessaire afin de préciser la solution à retenir et/ou d'optimiser le volume à mettre en place.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Le volume de rétention indiqué a été calculé à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales, à partir du (ou des, si plusieurs hypothèses ont été considérées) bassin(s) versant(s) tracé(s) et de la politique globale de réduction des apports vers le milieu naturel : l'hydrogramme généré par le(s) bassin(s) versant(s) pour une pluie 30 ans a été écrêté à un débit de 10 L/s/ha. Le volume de l'hydrogramme correspondant au dépassement de ce débit est le volume à stocker.

$$V_{30\text{ans}} = 2300 \text{ m}^3$$

Calcul montant des travaux

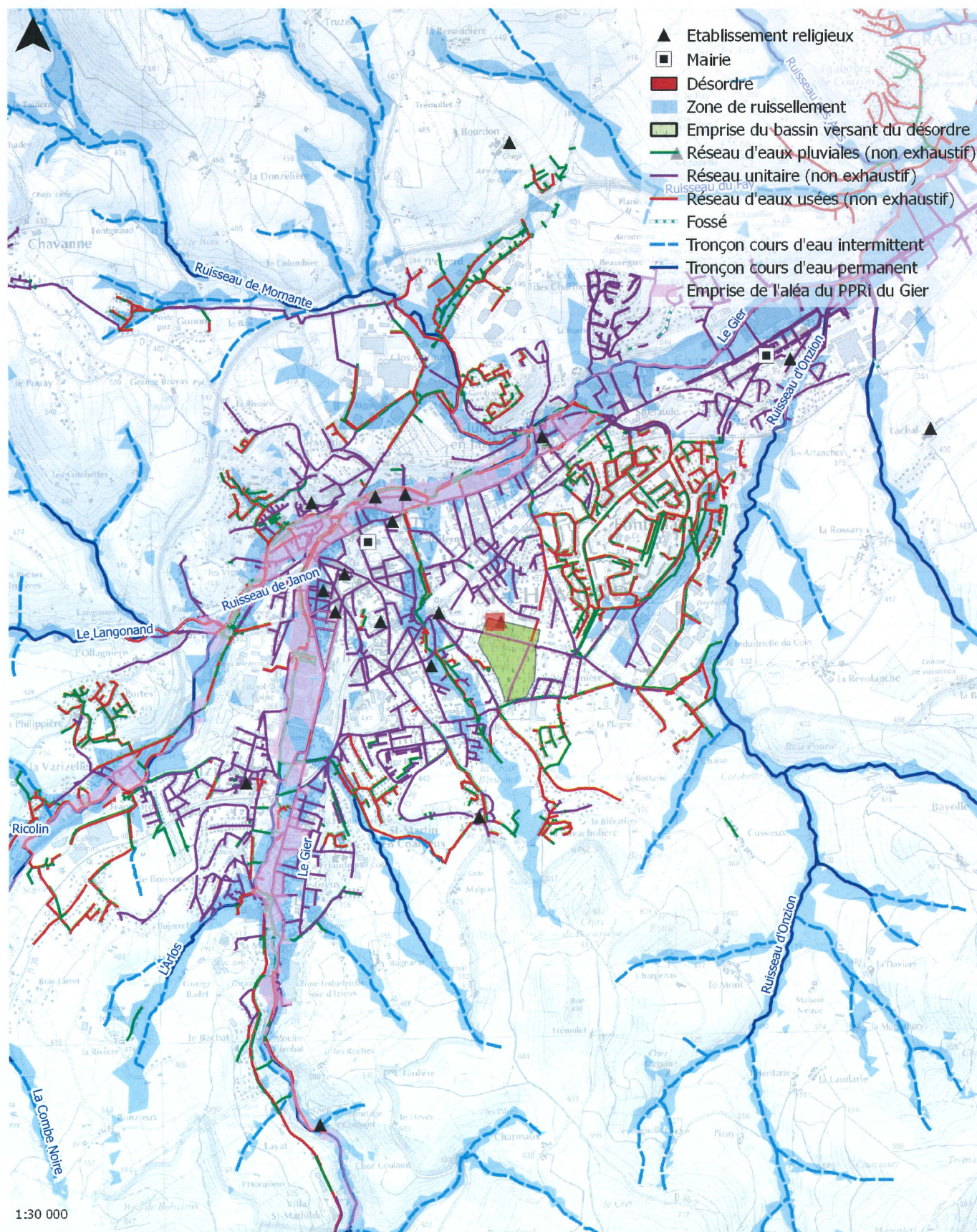
La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée

Le coût estimé de l'étude est de (en euros HT) :
30000

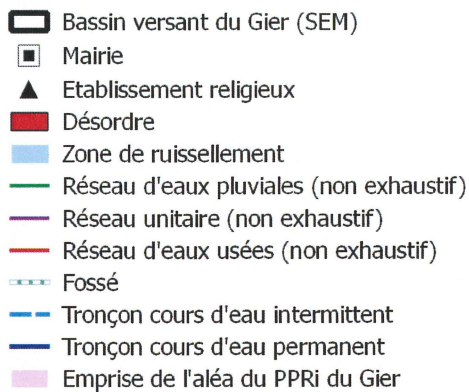
Saint-Chamond - CHAM-D5 - SDEP

RTE DU COIN

Bassin versant associé



R ANTOINE DUMAINE



Saint-Chamond - CHAM-D6 - SDEP

R ANTOINE DUMAINE

Analyse du désordre

Cause	Hypothèse avancée par la commune : présence d'un coude à 90°.
Conséquence	Débordement du réseau.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	16
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 50.6 L/s/ha q10ans = 62.2 L/s/ha
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	Vu la cause a priori identifiée du désordre (problème structurel sur le réseau), la mise en place d'un volume de rétention ne semble pas être la solution adéquate. Il sera ainsi nécessaire de réaliser une étude pour identifier la solution à apporter.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée

Le coût estimé de l'étude est de (en euros HT) :
30000

R ANTOINE DUMAINE

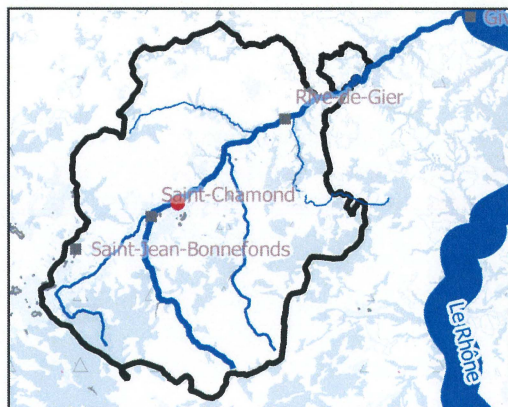
▲ Etablissement religieux
 ■ Mairie
 ■ Désordre
 ■ Zone de ruissellement
 ■ Emprise du bassin versant du désordre
 ■ Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
 ■ Réseau unitaire (non exhaustif)
 ■ Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
 ■ Fossé
 ■ Tronçon cours d'eau intermittent
 ■ Tronçon cours d'eau permanent
 ■ Emprise de l'aléa du PPRI du Gier

1:30 000

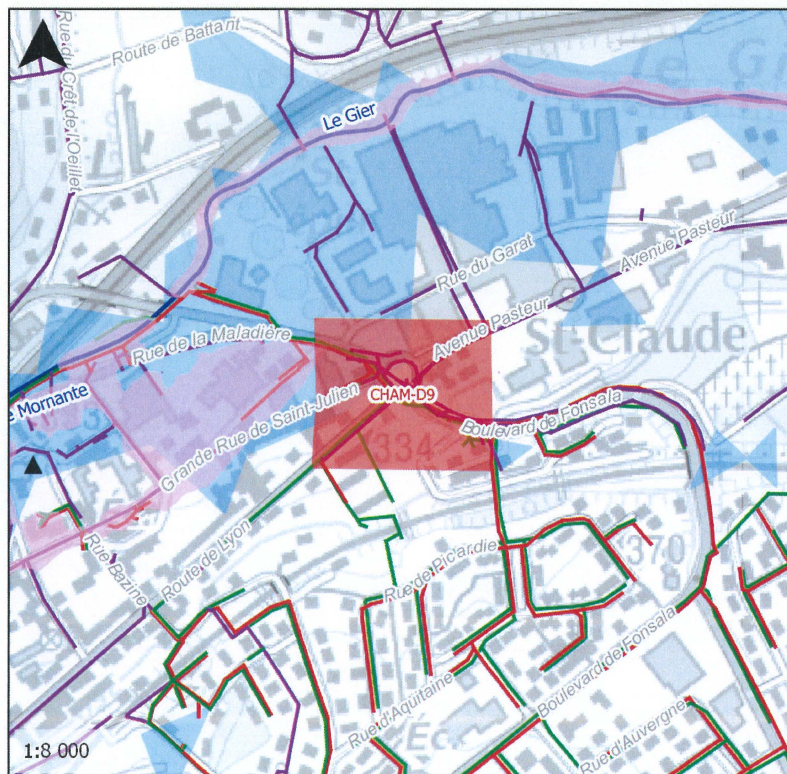
Schéma directeur eaux pluviales - Cahier des bassins versants amont des désordres et des aménagements proposés

Saint-Chamond - CHAM-D9 - SDEP

GR DE SAINT-JULIEN



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Des problèmes de débordement du réseau en temps de pluie sont constatés boulevard de Fonsala.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en considérant tous les réseaux pouvant avoir une influence sur la zone de désordre.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il existe un important réseau (EP majoritairement + UN) .
Occupation des Sols	Bassin versant urbain
Ouvrages particuliers	Il existe plusieurs seuils et radiers dans le Gier à l'aval de la zone de désordre.

Saint-Chamond - CHAM-D9 - SDEP

GR DE SAINT-JULIEN

Analyse du désordre

Cause	?
Conséquence	Débordements du réseau.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	28
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 57.9 L/s/ha q10ans = 71.3 L/s/ha
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place d'un volume de rétention sur le bassin versant. Toutefois, vu les contraintes foncières (zone urbanisée), la réalisation d'une étude détaillée sera nécessaire afin de préciser la solution à retenir et/ou d'optimiser le volume à mettre en place.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Le volume de rétention indiqué a été calculé à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales, à partir du (ou des, si plusieurs hypothèses ont été considérées) bassin(s) versant(s) tracé(s) et de la politique globale de réduction des apports vers le milieu naturel : l'hydrogramme généré par le(s) bassin(s) versant(s) pour une pluie 30 ans a été écrêté à un débit de 10 L/s/ha. Le volume de l'hydrogramme correspondant au dépassement de ce débit est le volume à stocker.

V30ans = 5700 m3

Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée

Le coût estimé de l'étude est de (en euros HT) :
30000

Saint-Chamond - CHAM-D9 - SDEP

GR DE SAINT-JULIEN

Bassin versant associé

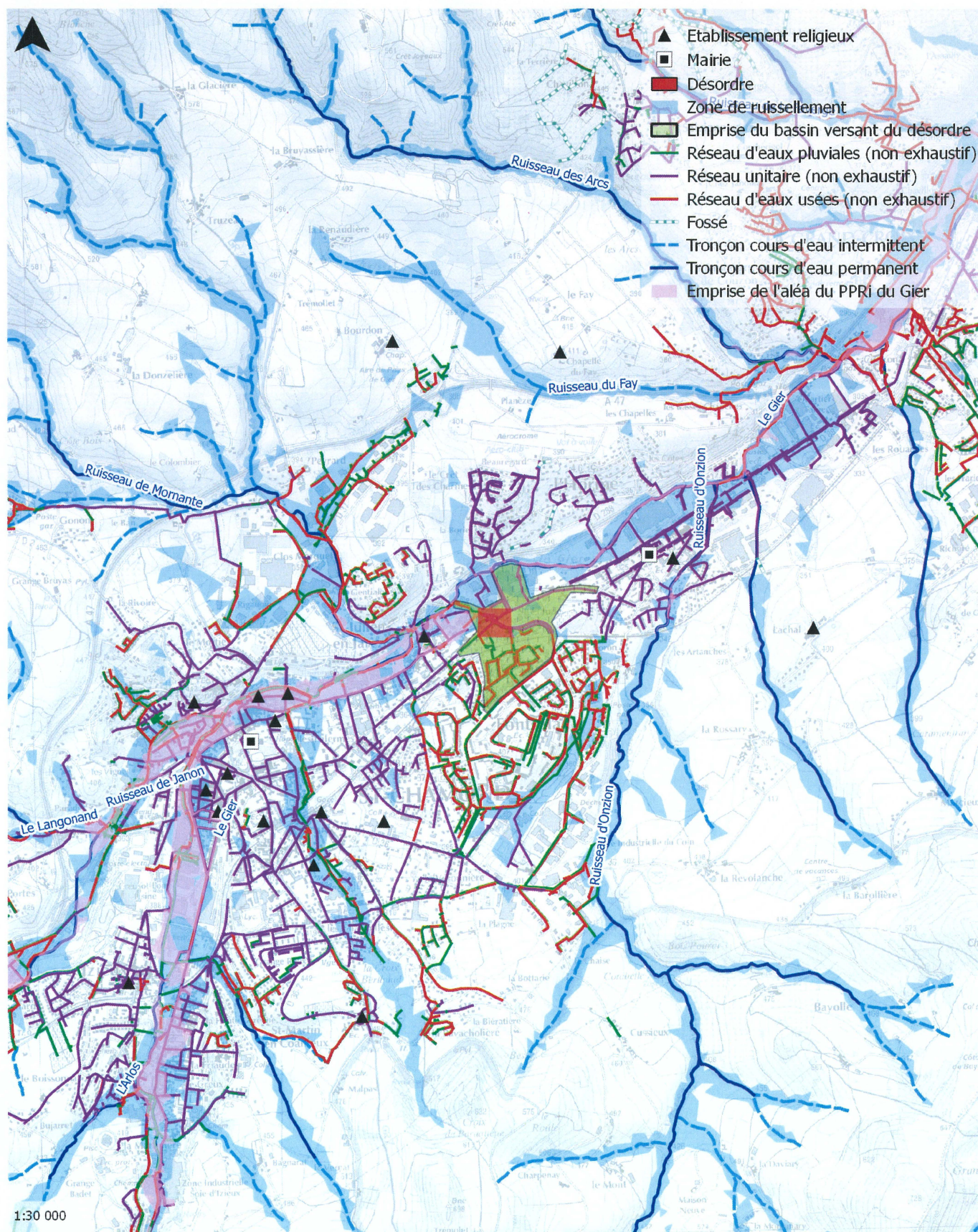
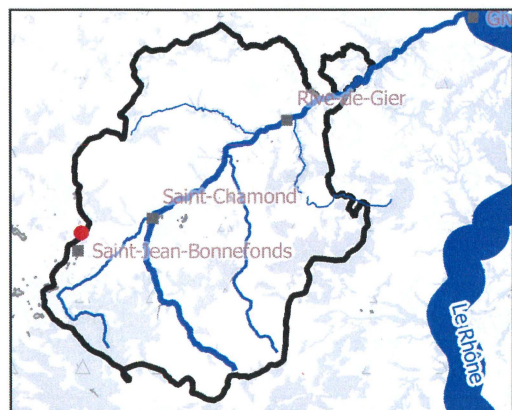


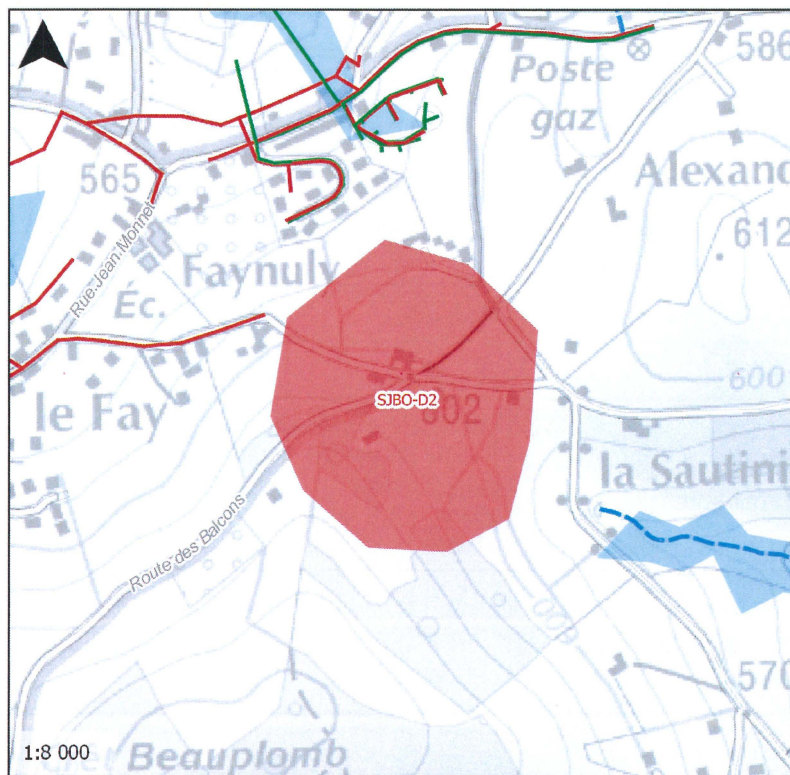
Schéma directeur eaux pluviales - Cahier des bassins versants amont des désordres et des aménagements proposés

Saint-Jean-Bonnefonds - SJBO-D2 - SDEP

FAYNULY



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Des inondations sont constatées à la limite des bassins versants du Gier et du Furan.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en considérant la ligne de partage des eaux, les pentes du secteur et les routes à proximité.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il n'y a pas de réseau au droit de la zone de désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Saint-Jean-Bonnefonds - SJBO-D2 - SDEP

FAYNULY

Analyse du désordre

Cause	Zone de partage des eaux (Furan/Gier) ?
Conséquence	Inondations.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	20
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 1.6 L/s/ha q10ans = 1.9 L/s/ha
Type de solution	-
Solution retenue	Il n'existe a priori pas d'enjeux connus qui pourraient être impactés par ce désordre. La mise en place d'une solution n'est donc pas nécessaire. Si toutefois des impacts non négligeables étaient constatés, il pourrait être envisagé de mettre en place des ouvrages permettant de capter les écoulements additionnés si besoin d'un petit volume de rétention.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP -

Calcul du volume

-

Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Pas de solution à mettre en place car pas d'enjeux importants identifiés

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût objectif en euros HT) :
-

Saint-Jean-Bonnefonds - SJBO-D2 - SDEP

FAYNULY

Bassin versant associé

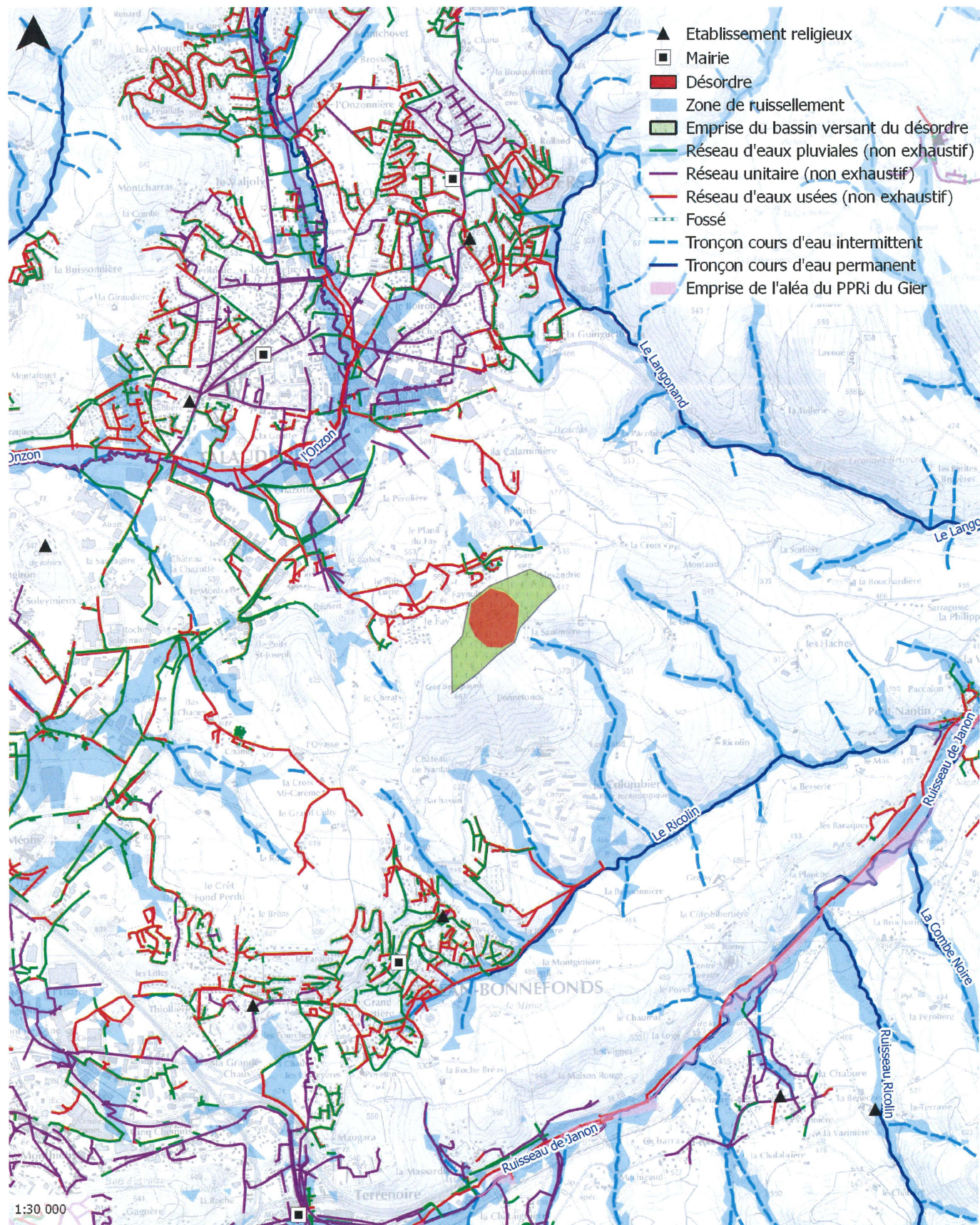
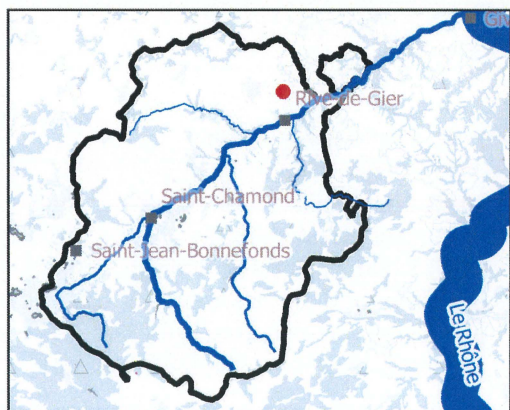


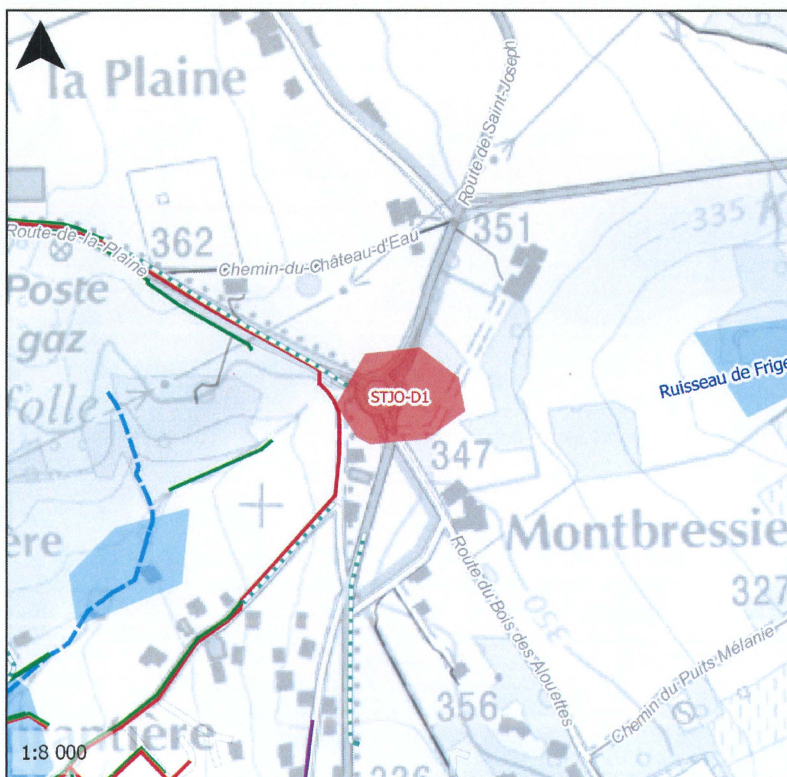
Schéma directeur eaux pluviales - Cahier des bassins versants amont des désordres et des aménagements proposés

Saint-Joseph - STJO-D1 - SDEP

RTE DE LA PLAINE



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Les eaux pluviales s'évacuent difficilement et donc s'accumulent dans cette zone.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

La zone de désordre se trouve en limite de partage des eaux. Le bassin versant a été tracé en considérant le réseau EP qui s'achemine vers cette zone.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Le réseau qui transite les eaux pluviales jusqu'à la zone de désordre est un réseau EP.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Saint-Joseph - STJO-D1 - SDEP

RTE DE LA PLAINE

Analyse du désordre

Cause	Difficulté d'évacuation des eaux pluviales.
Conséquence	Accumulation des eaux pluviales.
Importance	Faible -
Surface BV (ha)	18
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 8.4 L/s/ha q10ans = 9.6 L/s/ha
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place d'un volume de rétention. Le volume annoncé est une estimation haute du volume a priori nécessaire à la résolution du désordre.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Le volume de rétention à mettre en place a été calculé à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. L'hydrogramme généré par le bassin versant pour une pluie 30 ans a été écrêté à un débit de 10 L/s/ha. Le volume de l'hydrogramme correspondant au dépassement de ce débit est le volume à stocker.

V30ans = 1900 m3

Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Mise en place d'un volume de rétention

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût objectif en euros HT) :
209840

Saint-Joseph - STJO-D1 - SDEP

RTE DE LA PLAINE

Bassin versant associé

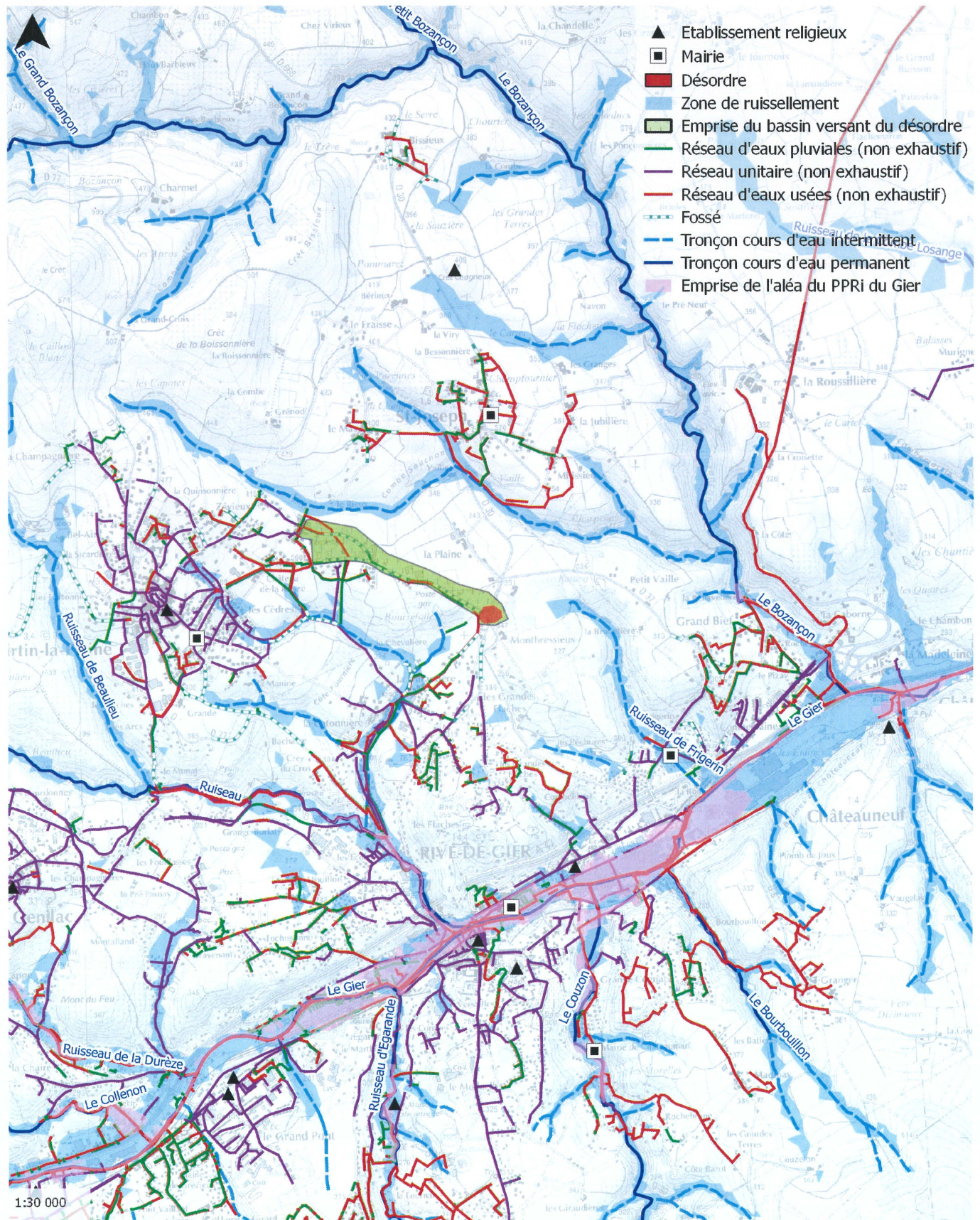
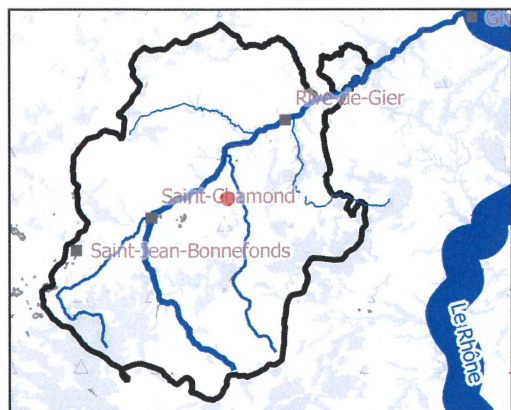


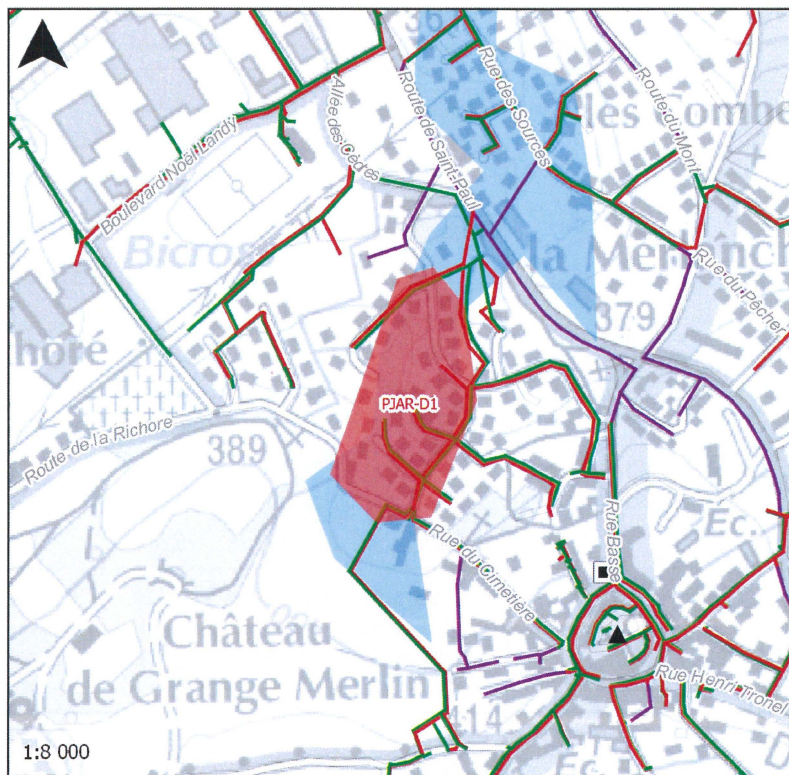
Schéma directeur eaux pluviales - Cahier des bassins versants amont des désordres et des aménagements proposés

Saint-Paul-en-Jarez - PJAR-D1 - SDEP

ALL DES TILLEULS



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Dans ce secteur, il existait une mare qui a été remblayée pour y éviter les rejets. Le remblaiement de cette mare additionnait au fort ruissellement des eaux pluviales induit des débordements ainsi que des inondations.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie ainsi que des réseaux pouvant avoir une influence sur la zone de désordre.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Le réseau est majoritairement pluvial sur ce bassin versant (il n'existe que quelques antennes en unitaire).
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Saint-Paul-en-Jarez - PJAR-D1 - SDEP

ALL DES TILLEULS

Analyse du désordre

Cause	Ancienne mare bouchée. Zone d'écoulement (accumulation ?) potentiel.
Conséquence	Débordements du réseau - inondations.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	21
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 5.2 L/s/ha q10ans = 5.9 L/s/ha
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place d'un volume de rétention. Le volume annoncé est une estimation haute du volume a priori nécessaire à la résolution du désordre. A la lumière des éléments dont nous disposons, nous n'avons pas trouvé de solutions de réduction de la vulnérabilité. Une étude plus fine du secteur permettra peut-être de mettre en évidence des solutions envisageables.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Le volume de rétention à mettre en place a été calculé à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. L'hydrogramme généré par le bassin versant pour une pluie 30 ans a été écrêté à un débit de 10 L/s/ha. Le volume de l'hydrogramme correspondant au dépassement de ce débit est le volume à stocker.

V30ans = 2300 m3

Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Mise en place d'un volume de rétention

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût objectif en euros HT) :
245220

ALL DES TILLEULS

Legende :

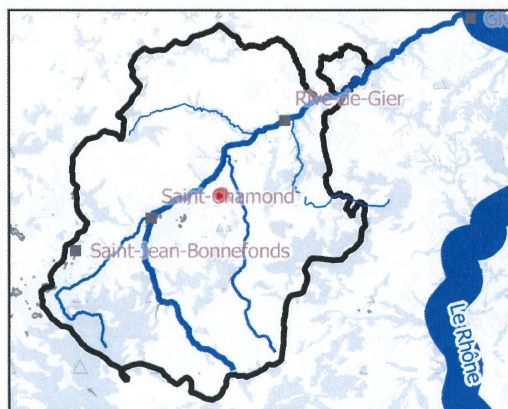
- ▲ Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Emprise du bassin versant du désordre
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRi du Gier

Echelle : 1:30 000

Schéma directeur eaux pluviales - Cahier des bassins versants amont des désordres et des aménagements proposés

Saint-Paul-en-Jarez - PJAR-D5 - SDEP

BD NOEL LANDY



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

L'entreprise située en contrebas de la route est inondée (du fait du ruissellement et du refoulement de canalisations).

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Il s'agit d'un problème local. Le bassin versant a été tracé en tenant compte des réseaux pouvant avoir une influence sur la zone de désordre ainsi que de la route.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Le réseau est pluvial sur le bassin versant du désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant urbain
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Saint-Paul-en-Jarez - PJAR-D5 - SDEP

BD NOEL LANDY

Analyse du désordre

Cause	Zone située en contrebas de la route.
Conséquence	Inondations du local électrique de l'entreprise Berlier.
Importance	Forte. (Installations électriques touchées)
Surface BV (ha)	6
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. $q_{5ans} = 16.2 \text{ L/s/ha}$ $q_{10ans} = 19.6 \text{ L/s/ha}$
Type de solution	A la lumière des informations disponibles dans le cadre du Schéma Directeur EP, une solution de réduction de la vulnérabilité (alternative au volume de rétention) semble envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place d'une protection localisée de l'entreprise : une grille le long de l'entrée de l'entreprise qui capterait les eaux pluviales et les évacuerait vers le réseau EP et le bassin de rétention à proximité.
Maître d'ouvrage	A déterminer (Gestionnaire de la voirie ? Saint-Etienne-Métropole EP ?) Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

-

Calcul montant des travaux

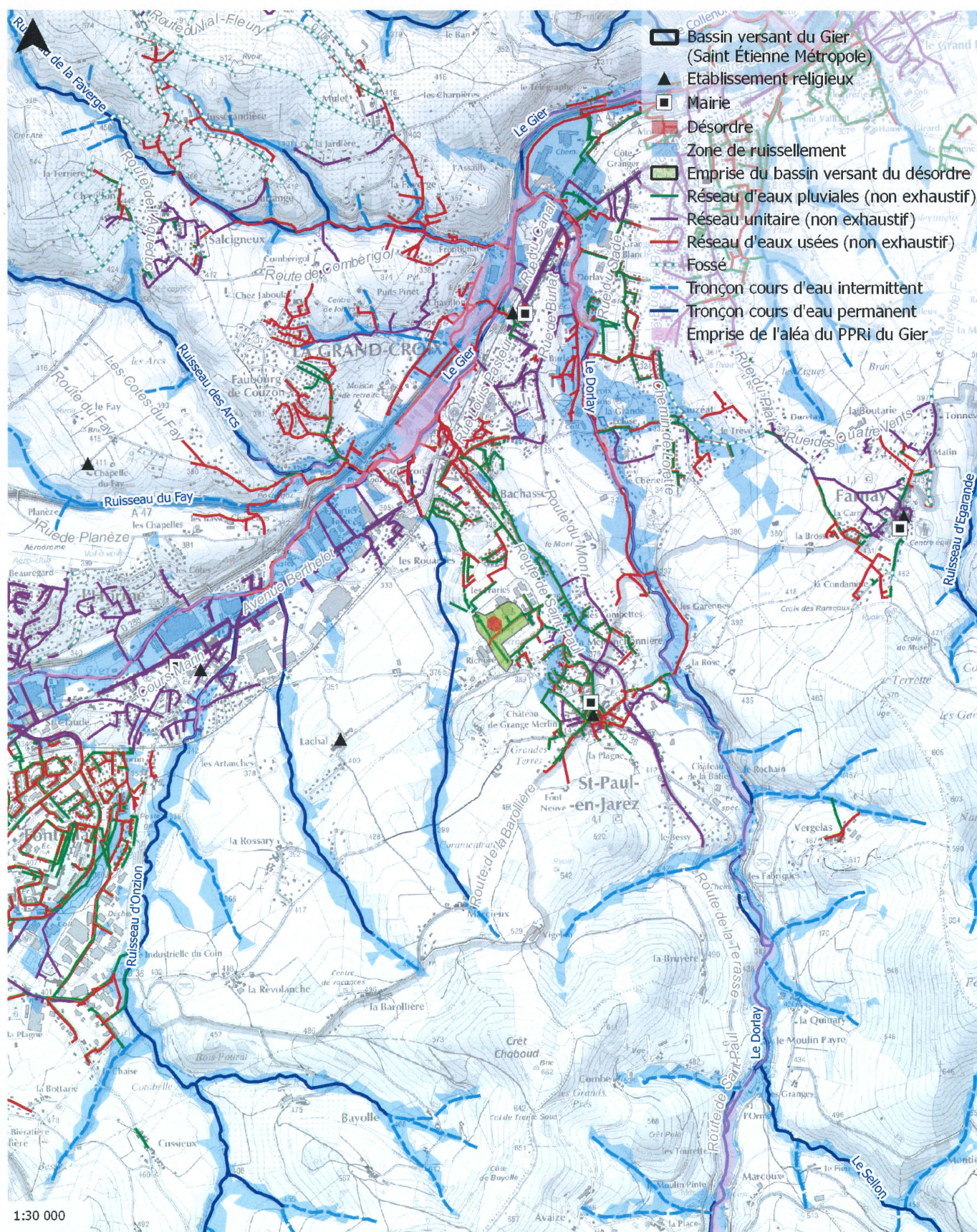
La solution à mettre en place est :
Mise en place de protections localisées, type dos d'âne et grille, venant respectivement dévier et capter les écoulements

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût d'objectif en € HT) : 11400

Saint-Paul-en-Jarez - PJAR-D5 - SDEP

BD NOEL LANDY

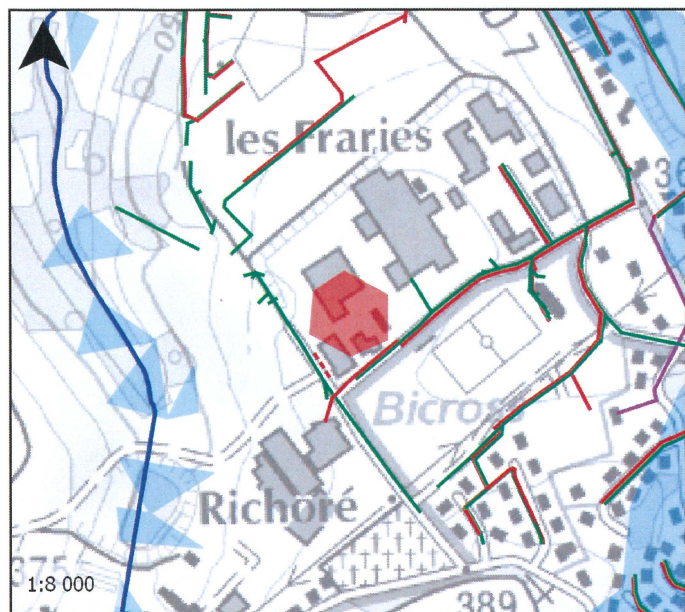
Bassin versant associé



Saint-Paul-en-Jarez - PJAR-D5 - SDEP

BD NOEL LANDY

Schéma du tracé des aménagements envisageables



- ▲ Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier
- Tracé des aménagements (conduite, tranchée, ...) envisageables

NB : Si aucun schéma d'aménagement n'est représenté sur la carte, cela signifie qu'une autre solution est envisagée

Photos de localisation du désordre

L'entreprise Berlier possède effectivement des bâtiments situés légèrement en contrebas de la route (cf. photo n°1). De plus, il n'existe pas d'obstacles aux écoulements du fait de la présence d'un trottoir bas de l'entrée de l'entreprise, d'où la propositions de mettre des grilles à cet endroit pour capter les écoulements et ainsi éviter l'inondation de l'entreprise.



1

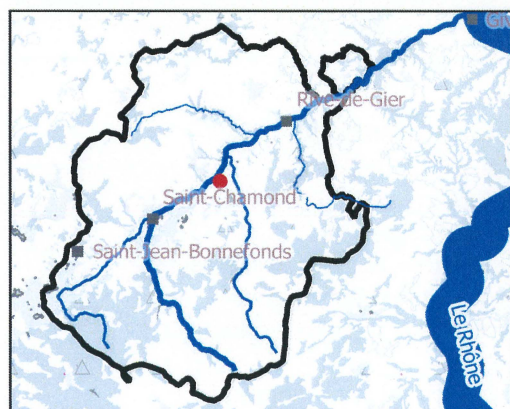


2

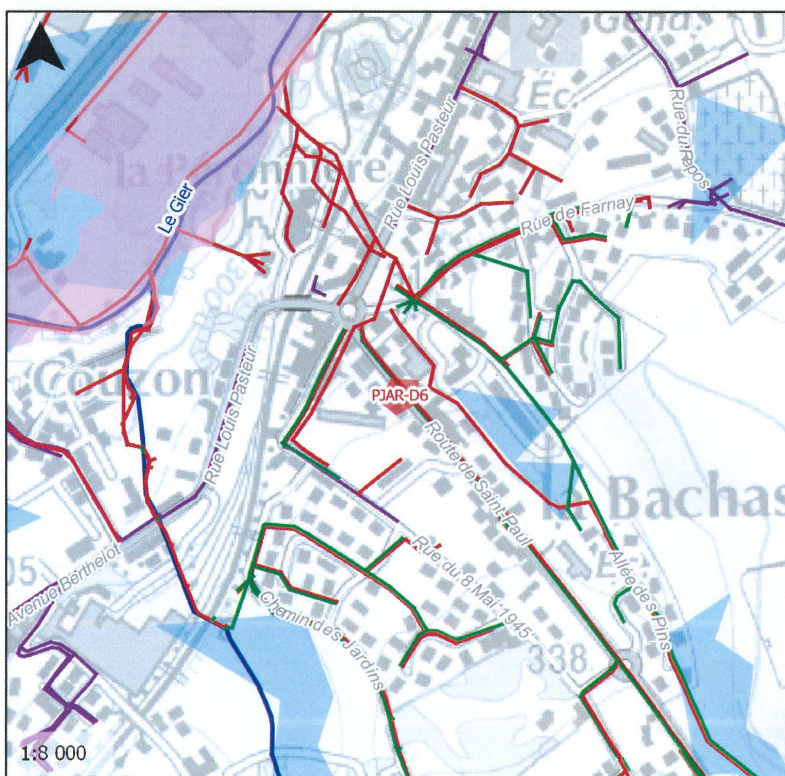
3

4

Saint-Paul-en-Jarez - PJAR-D6 - SDEP



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Le réseau déborde en temps de pluie.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Il existe 2 collecteurs EP en parallèle. On fait une hypothèse basse pour laquelle on ne tient compte que du collecteur qui semble concerné par le problème. On fait une hypothèse haute pour laquelle on inclut ces 2 collecteurs dans le bassin versant car on ne connaît pas la répartition des apports amont entre ces 2 collecteurs. Les limites du bassin versant tiennent compte des réseaux amont.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il existe un important réseau EP + UN à l'amont du désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant urbain
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Saint-Paul-en-Jarez - PJAR-D6 - SDEP

Analyse du désordre

Cause	Axe de ruissellement potentiel à proximité ?
Conséquence	Débordements du réseau.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	45
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. $q_{5ans} = 38.6 / 60.7 \text{ L/s/ha}$ (hyp basse / haute) $q_{10ans} = 47.3 / 74.3 \text{ L/s/ha}$ (hyp basse / haute)
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place d'un volume de rétention sur le bassin versant. Toutefois, vu la surface importante du bassin versant et les contraintes foncières (zone urbanisée), la réalisation d'une étude détaillée sera nécessaire afin de préciser la solution à retenir et/ou d'optimiser le volume à mettre en place.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Le volume de rétention indiqué a été calculé à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales, à partir du (ou des, si plusieurs hypothèses ont été considérées) bassin(s) versant(s) tracé(s) et de la politique globale de réduction des apports vers le milieu naturel : l'hydrogramme généré par le(s) bassin(s) versant(s) pour une pluie 30 ans a été écrêté à un débit de 10 L/s/ha. Le volume de l'hydrogramme correspondant au dépassement de ce débit est le volume à stocker.

$V_{30ans} = 9200 / 17400$ (hyp basse / haute) m3

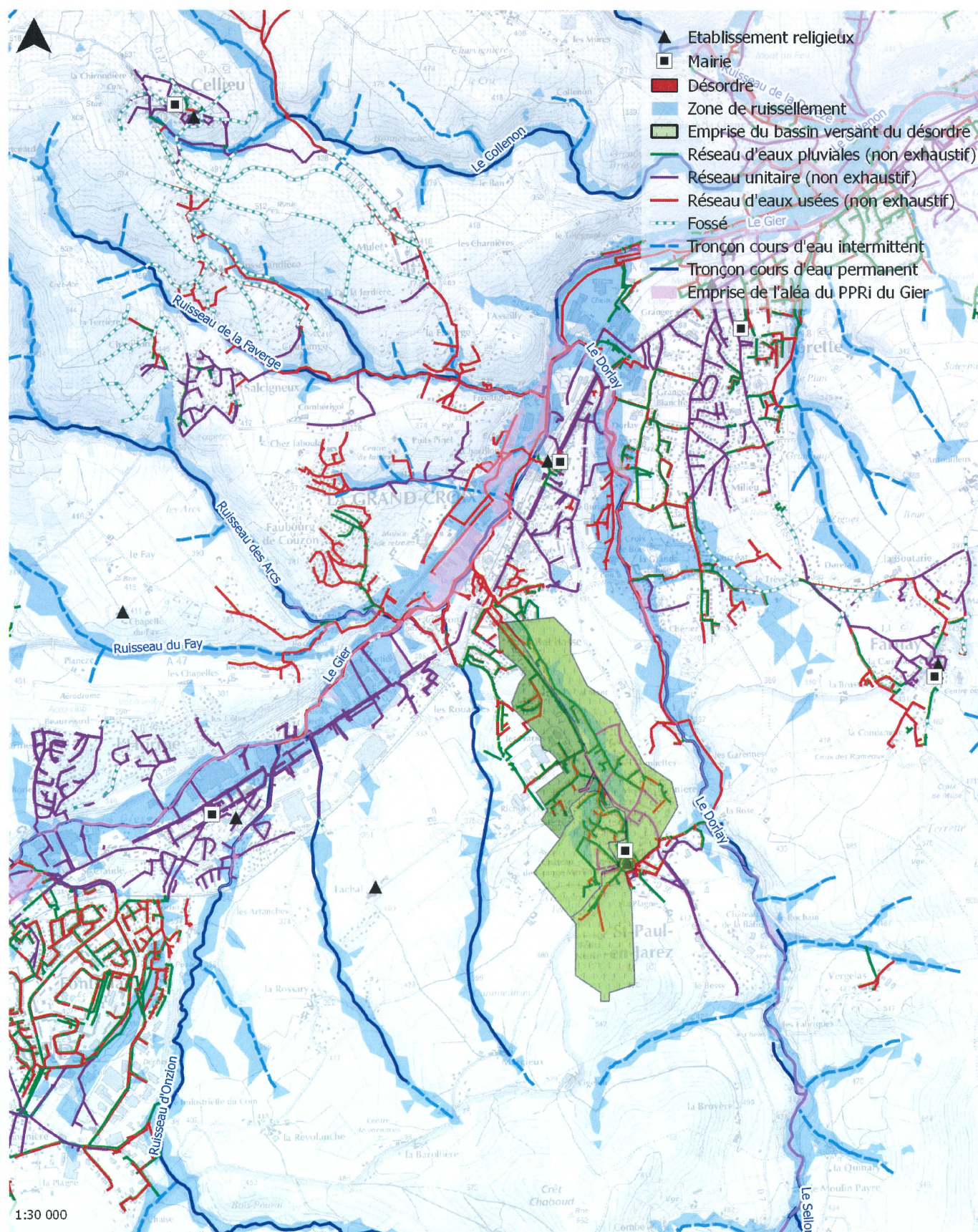
Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée

Le coût estimé de l'étude est de (en euros HT) :
30000

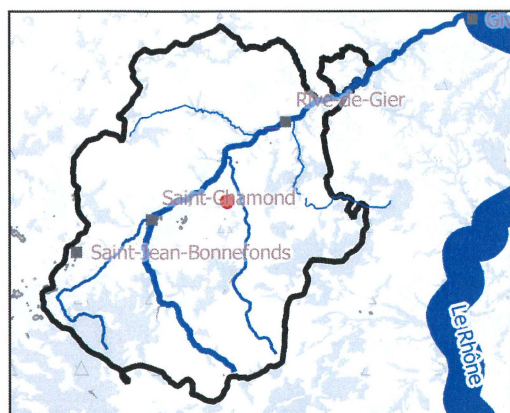
Saint-Paul-en-Jarez - PJAR-D6 - SDEP

Bassin versant associé

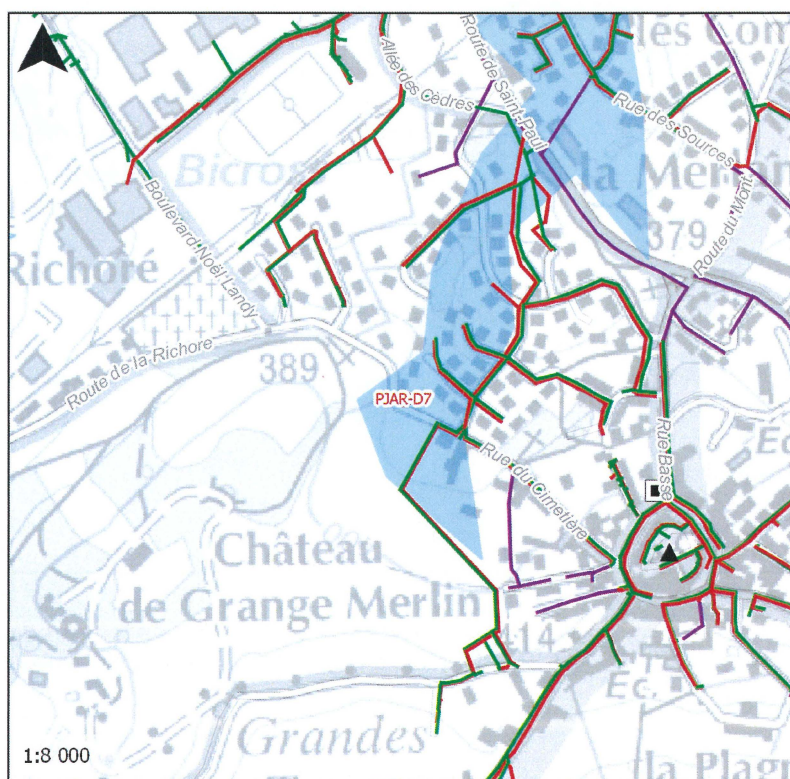


Saint-Paul-en-Jarez - PJAR-D7 - SDEP

ALL DES TILLEULS



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Le problème est lié à des résurgences d'eau.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Il est nécessaire de connaître les écoulements souterrains pour tracer un bassin versant. Nous n'avons pas cette connaissance à l'échelle de l'étude.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il n'y a pas de réseau au droit de la zone de désordre.
Occupation des Sols	-
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Saint-Paul-en-Jarez - PJAR-D7 - SDEP

ALL DES TILLEULS

Analyse du désordre

Cause	Hypothèse avancée par la commune : infiltration des EP sous un mur à proximité.
Conséquence	Résurgence d'eau.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	
Calcul du débit généré par le bassin versant	- q5ans = - q10ans = -
Type de solution	A la lumière des informations disponibles dans le cadre du Schéma Directeur EP, une solution de réduction de la vulnérabilité (alternative au volume de rétention) semble envisageable.
Solution retenue	Les résurgences d'eau constatées n'entraînent pas a priori de conséquences importantes. Si ce constat est avéré, la mise en place d'une solution ne sera pas forcément nécessaire. Toutefois, vu la proximité PJAR-D7 et de la zone de désordre de PJAR-D1, la résolution de PJAR-D7 sera traitée dans le cadre de celle de PJAR-D1.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Calcul montant des travaux

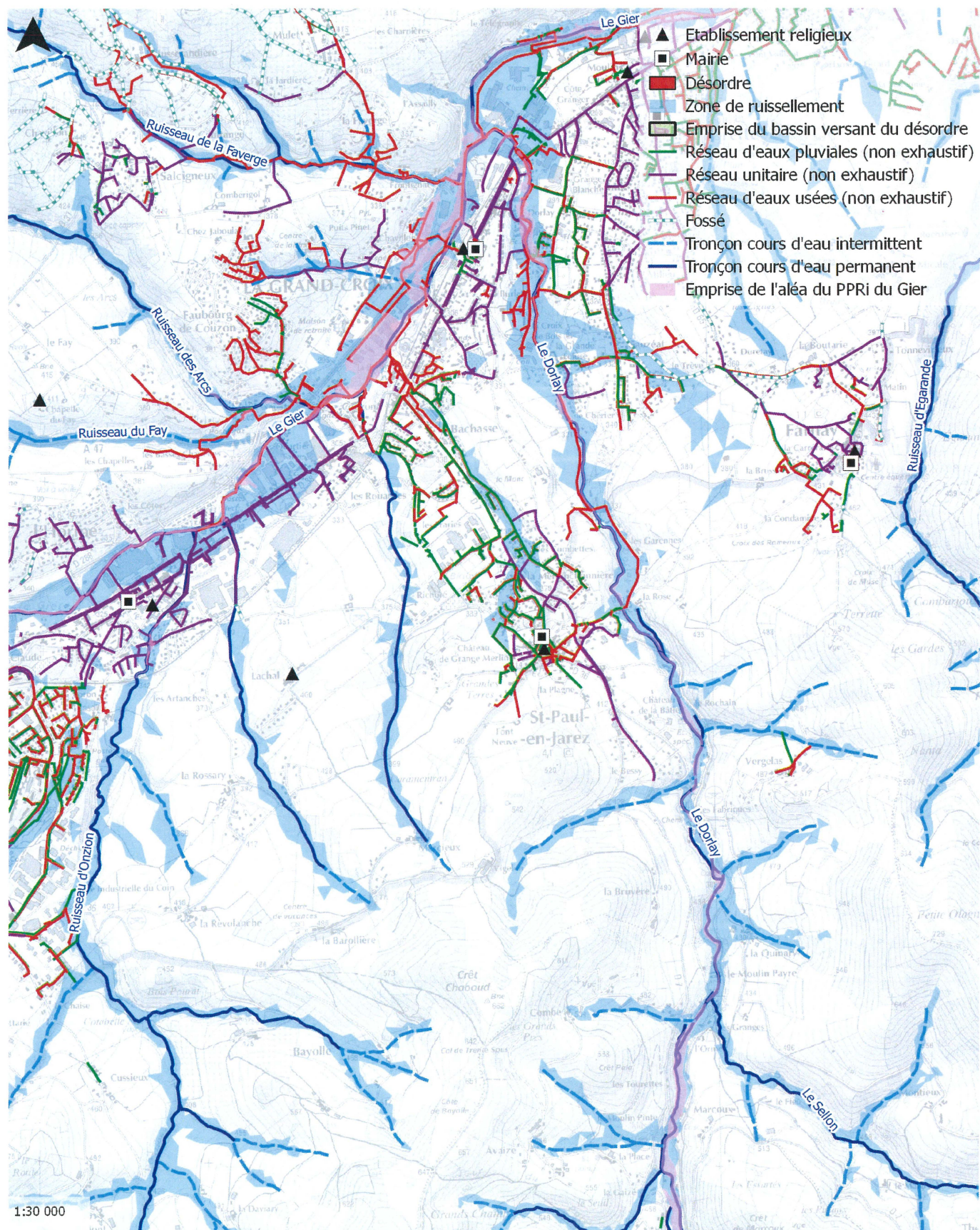
La solution à mettre en place est :
Résolution conjointe avec celle de PJAR-D1

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût objectif en euros HT) :
-

Saint-Paul-en-Jarez - PJAR-D7 - SDEP

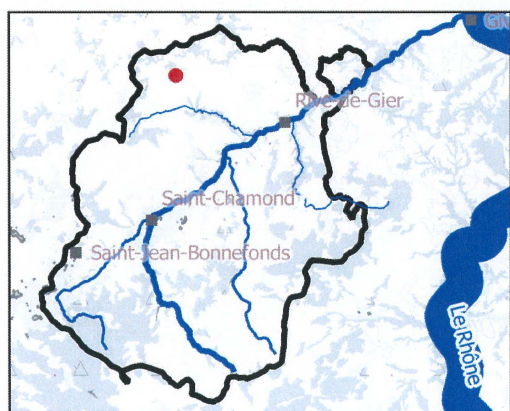
ALL DES TILLEULS

Bassin versant associé

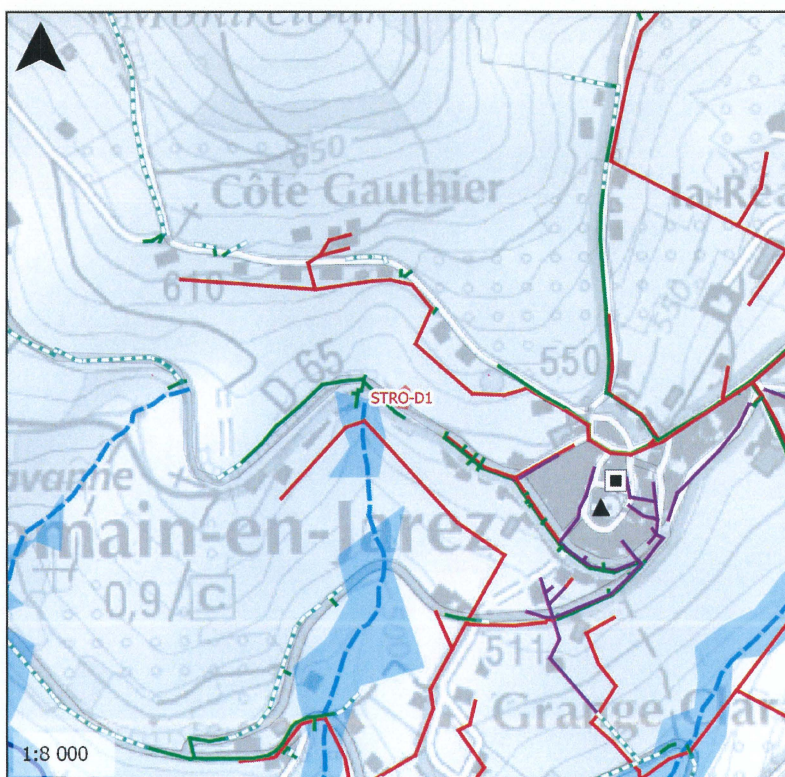


Saint-Romain-en-Jarez - STRO-D1 - SDEP

RTE DE LA GOUTTE



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Le ruissellement des eaux pluviales induit des inondations.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Un seul bassin versant a été tracé pour STRO-D1 et STRO-D2 car ces 2 désordres ont la même cause et sont situés dans le même secteur.

Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie ainsi que des réseaux pouvant avoir une influence sur cette zone.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il existe plusieurs collecteurs pluviaux à proximité de la zone de désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Saint-Romain-en-Jarez - STRO-D1 - SDEP

RTE DE LA GOUTTE

Analyse du désordre

Cause	Pentes importantes - Proximité d'un thalweg ?
Conséquence	Inondation d'une maison.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	17
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 10.2 L/s/ha q10ans = 11.6 L/s/ha
Type de solution	A la lumière des informations disponibles dans le cadre du Schéma Directeur EP, une solution de réduction de la vulnérabilité (alternative au volume de rétention) semble envisageable.
Solution retenue	Des travaux de reprise du réseau sont prévus.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Reprise du réseau

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût objectif en euros HT) :
35000

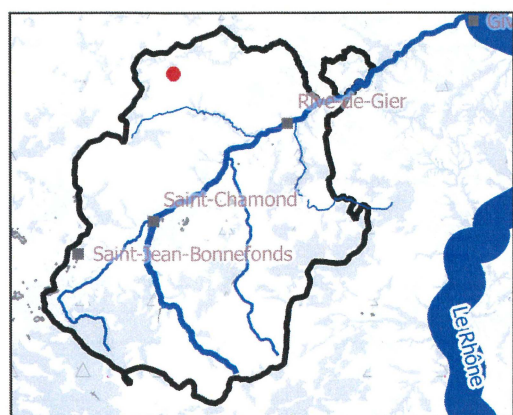
RTE DE LA GOUTTE

▲ Etablissement religieux
 ■ Mairie
 ■ Désordre
 ■ Zone de ruissellement
 ■ Emprise du bassin versant du désordre
 ■ Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
 ■ Réseau unitaire (non exhaustif)
 ■ Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
 ■ Fossé
 ■ Tronçon cours d'eau intermittent
 ■ Tronçon cours d'eau permanent
 ■ Emprise de l'aléa du PPRI du Gier

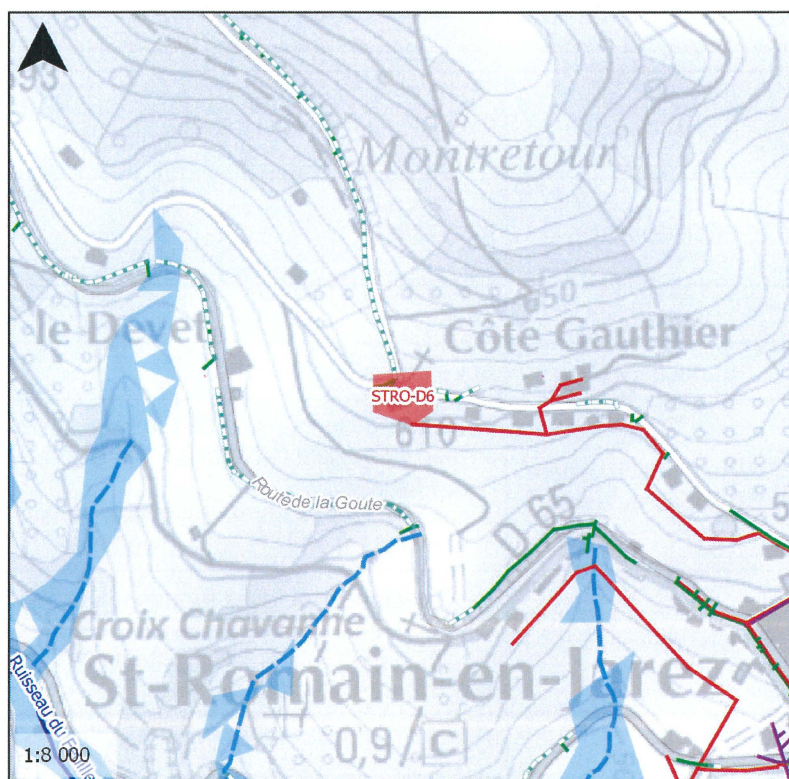
1:30 000

Schéma directeur eaux pluviales - Cahier des bassins versants amont des désordres et des aménagements proposés

Saint-Romain-en-Jarez - STRO-D6 - SDEP



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Des inondations sont constatées du fait du ruissellement dans le fossé routier.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

2 hypothèses ont été faites (une basse et une haute) quant à la limite du fossé pouvant avoir une influence sur cette zone.

Le bassin versant a été tracé en tenant compte du fossé en question.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il existe un long fossé EP qui transite jusqu'à la zone de désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Saint-Romain-en-Jarez - STRO-D6 - SDEP

Analyse du désordre

Cause	Ruissellement dans le fossé.
Conséquence	Inondation.
Importance	Faible -
Surface BV (ha)	41
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 10 / 10.2 L/s/ha (hyp basse / haute) q10ans = 11.4 / 11.7 L/s/ha (hyp basse / haute)
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place d'un volume de rétention sur le bassin versant. Toutefois, vu l'importance de la surface du bassin versant, la réalisation d'une étude détaillée sera nécessaire afin de préciser la solution à retenir et/ou d'optimiser le volume à mettre en place.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Le volume de rétention indiqué a été calculé à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales, à partir du (ou des, si plusieurs hypothèses ont été considérées) bassin(s) versant(s) tracé(s) et de la politique globale de réduction des apports vers le milieu naturel : l'hydrogramme généré par le(s) bassin(s) versant(s) pour une pluie 30 ans a été écrêté à un débit de 10 L/s/ha. Le volume de l'hydrogramme correspondant au dépassement de ce débit est le volume à stocker.

V30ans = 4400 / 5300 (hyp basse / haute) m3

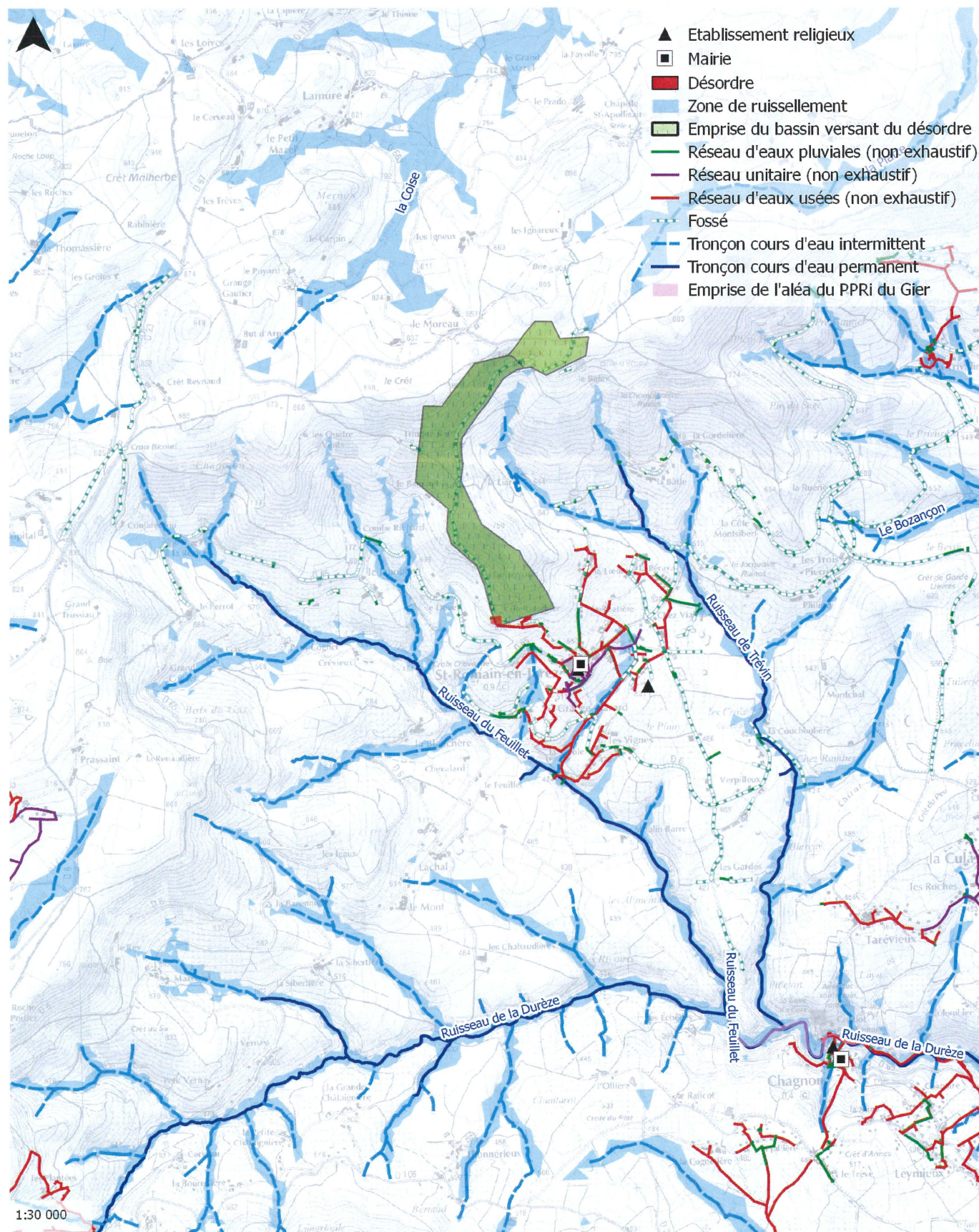
Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée

Le coût estimé de l'étude est de (en euros HT) :
30000

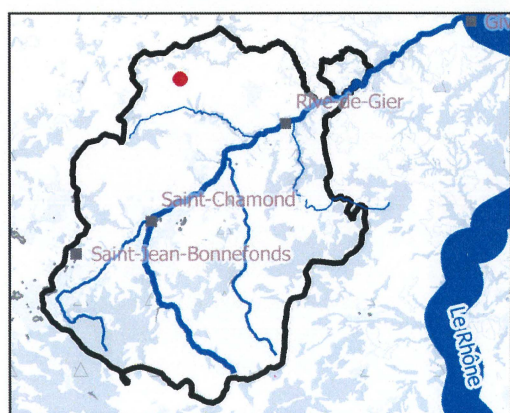
Saint-Romain-en-Jarez - STRO-D6 - SDEP

Bassin versant associé

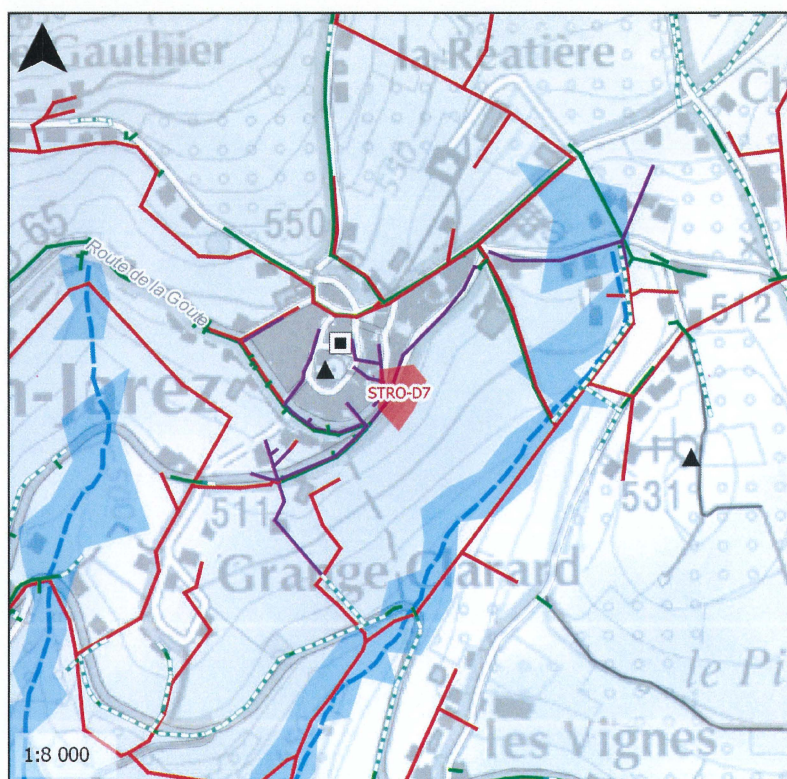


Saint-Romain-en-Jarez - STRO-D7 - SDEP

R SUEL DUBOST



-  Bassin versant du Gier (SEM)
-  Mairie
-  Etablissement religieux
-  Désordre
-  Zone de ruissellement
-  Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
-  Réseau unitaire (non exhaustif)
-  Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
-  Fossé
-  Tronçon cours d'eau intermittent
-  Tronçon cours d'eau permanent
-  Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Le réseau déborde en temps de pluie du fait, a priori, de la présence d'un coude.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte des réseaux pouvant avoir une influence sur la zone de désordre.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il existe un réseau unitaire sur le bassin versant du désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant urbain
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Saint-Romain-en-Jarez - STRO-D7 - SDEP

R SUEL DUBOST

Analyse du désordre

Cause	Hypothèse avancée par la commune : réseau faisant un coude.
Conséquence	Débordement du réseau.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	~ 0
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 75.7 L/s/ha q10ans = 94.1 L/s/ha
Type de solution	La solution retenue dans le cadre du Schéma Directeur EP est une solution de réduction de l'aléa. Les informations disponibles ne nous ont pas permis de trouver une solution de réduction de la vulnérabilité potentielle si toutefois la mise en place d'une telle solution pourrait effectivement être envisageable.
Solution retenue	Vu la cause a priori identifiée du désordre (problème structurel sur le réseau), la mise en place d'un volume de rétention ne semble pas être la solution adéquate. Il sera ainsi nécessaire de réaliser une étude pour identifier la solution à apporter (une reprise du réseau pourrait être envisagée).
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

Calcul montant des travaux

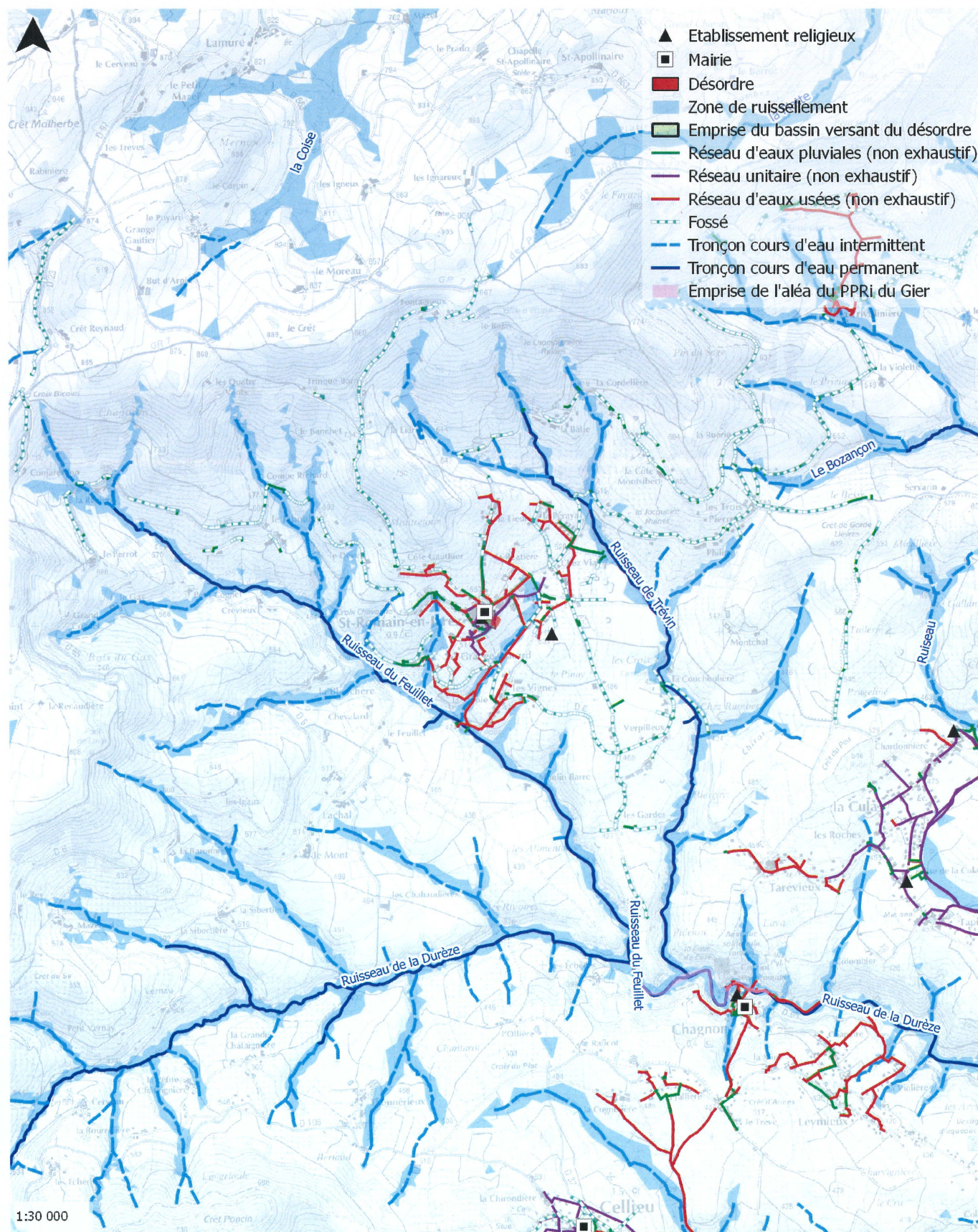
La solution à mettre en place est :
Réalisation d'une étude détaillée.

Le coût estimé de l'étude est de (en euros HT) :
30000

Saint-Romain-en-Jarez - STRO-D7 - SDEP

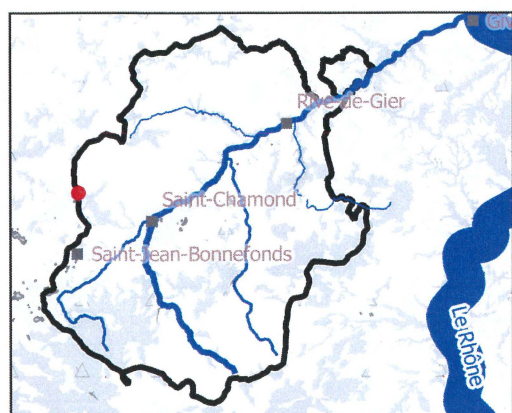
R SUEL DUBOST

Bassin versant associé

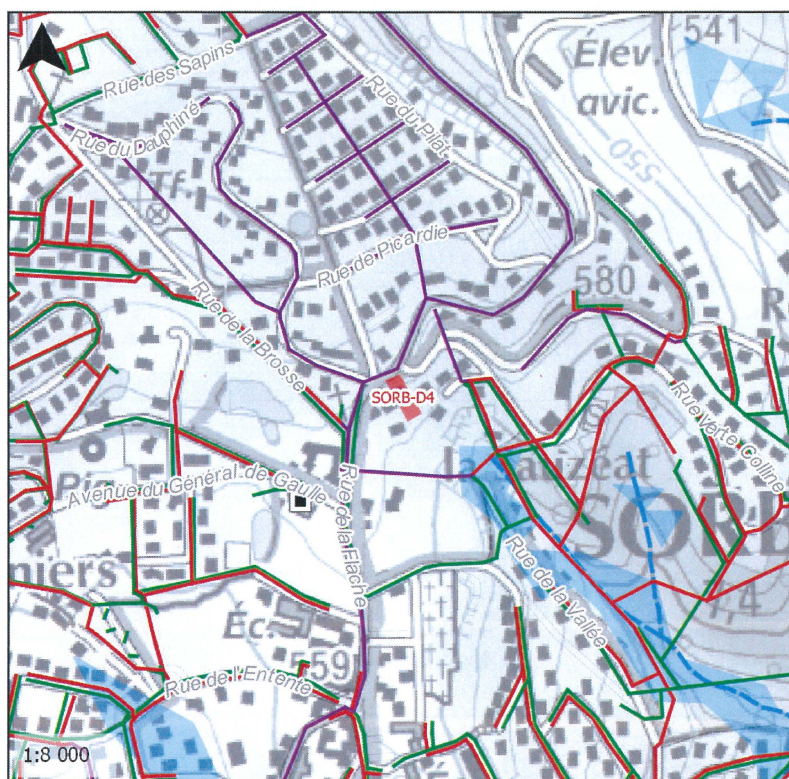


Sorbiers - SORB-D4 - SDEP

R DU MIDI



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Le ruissellement des eaux pluviales provoque des inondations d'une maison.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Aucun bassin versant n'a été tracé car il s'agit d'un problème local.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	-
Occupation des Sols	-
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

R DU MIDI

Cause	Ruissellement ?
Conséquence	Inondation d'une maison.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	
Calcul du débit généré par le bassin versant	- q5ans = - q10ans = -
Type de solution	A la lumière des informations disponibles dans le cadre du Schéma Directeur EP, une solution de réduction de la vulnérabilité (alternative au volume de rétention) semble envisageable.
Solution retenue	La mise en place d'une protection localisée de la maison semble être la solution la plus adéquate : mettre en place des grilles pour capter les eaux pluviales et les envoyer vers le réseau.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP / Voirie Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul montant des travaux

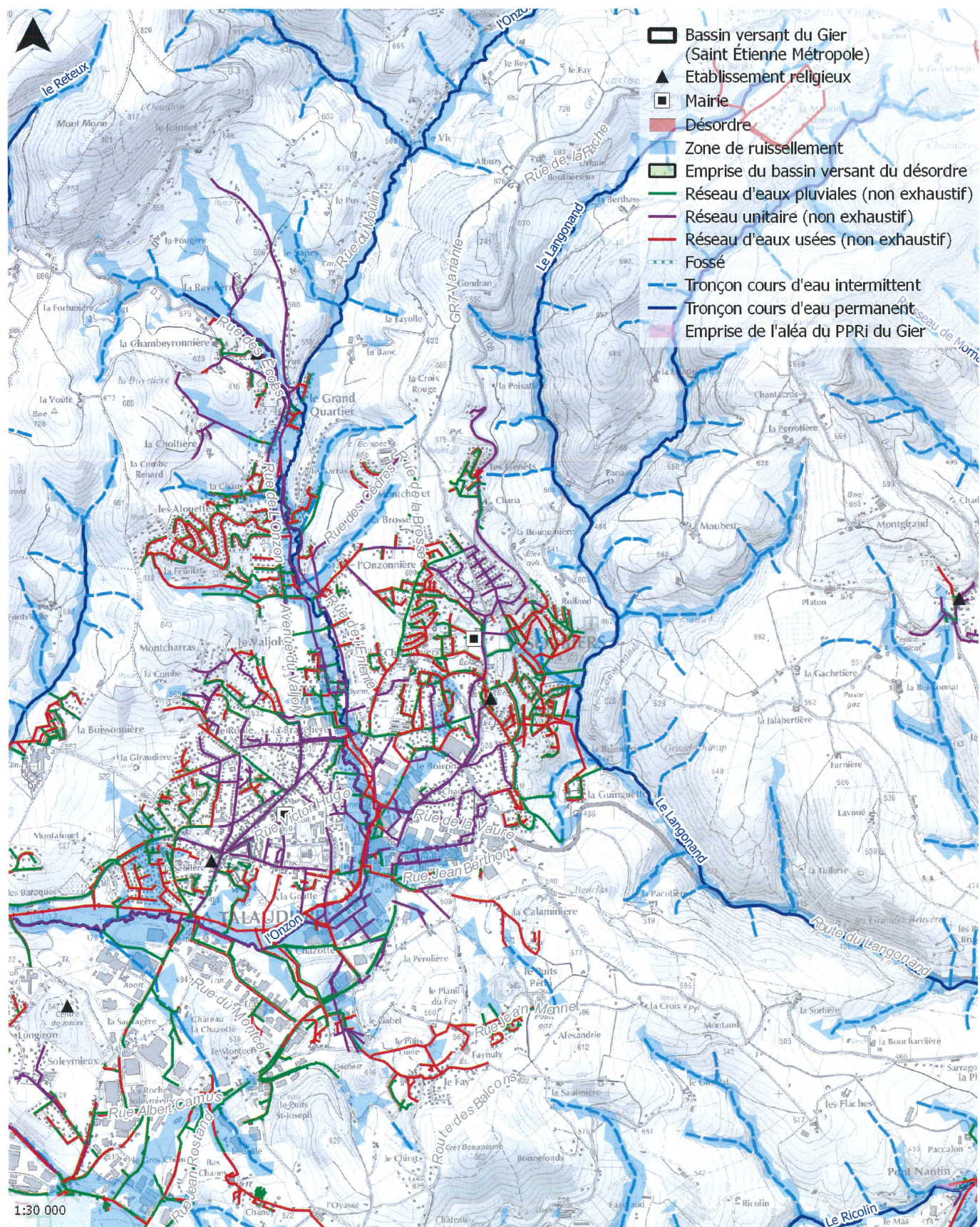
Mise en place de protections localisées, grilles venant capter les écoulements et raccordement au réseau

Le coût estimé des travaux ou études est de (coût d'objectif en € HT) : 10300

Sorbiers - SORB-D4 - SDEP

R DU MIDI

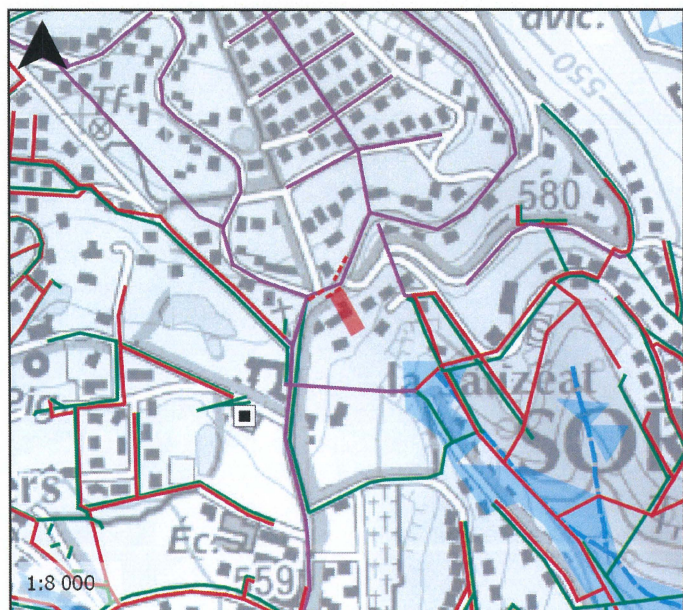
Bassin versant associé



Sorbiers - SORB-D4 - SDEP

R DU MIDI

Schéma du tracé des aménagements envisageables



- ▲ Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier
- Tracé des aménagements (conduite, tranchée,...) envisageables

NB : Si aucun schéma d'aménagement n'est représenté sur la carte, cela signifie qu'une autre solution est envisagée

Photos de localisation du désordre

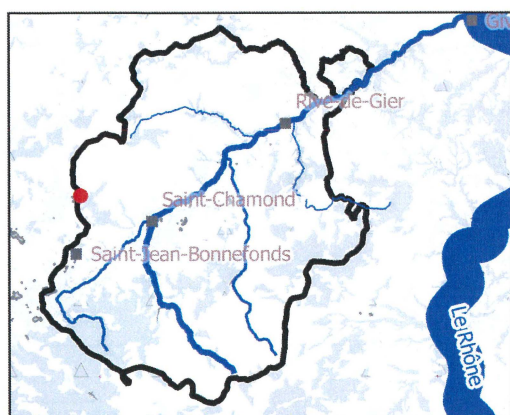
1

2

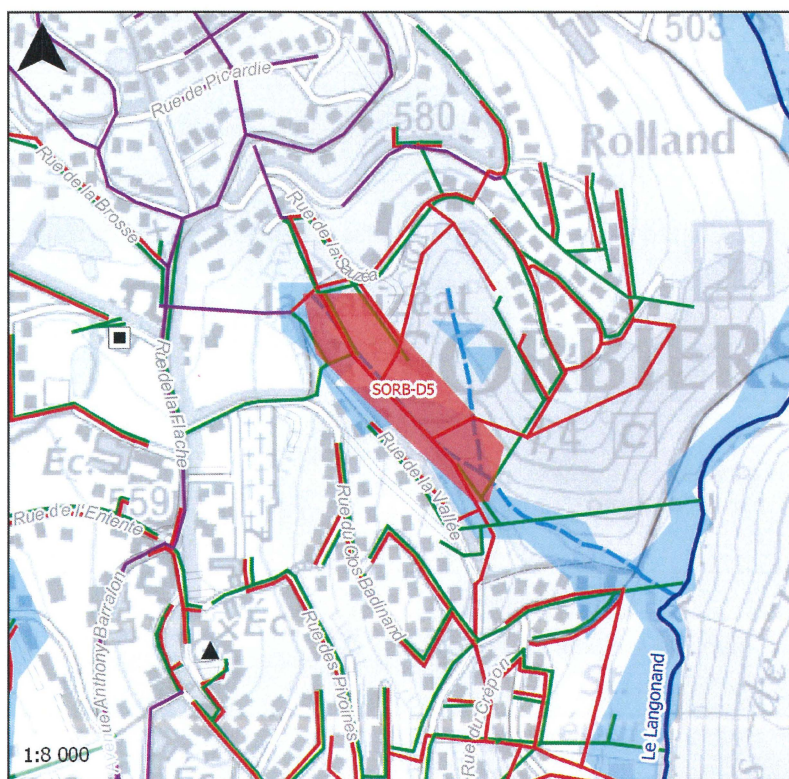
3

4

Sorbiers - SORB-D5 - SDEP



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Mairie
- Etablissement religieux
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Le ruissellement des eaux pluviales provoque des inondations.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

2 hypothèses ont été faites (une basse et une haute) quant à la limite du réseau pouvant avoir une influence sur cette zone.

Le bassin versant a été tracé en tenant compte des réseaux pouvant avoir une influence sur la zone de désordre.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Il existe un réseau unitaire et pluvial sur le bassin versant du désordre.
Occupation des Sols	Bassin versant urbain
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Sorbiers - SORB-D5 - SDEP

Analyse du désordre

Cause	Zone située dans un thalweg.
Conséquence	Erosion du fossé dangereuse pour le réseau EU en parallèle.
Importance	Modérée. -
Surface BV (ha)	22
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. q5ans = 66.5 / 72.4 L/s/ha (hyp basse / haute) q10ans = 82.2 / 89.7 L/s/ha (hyp basse / haute)
Type de solution	A la lumière des informations disponibles dans le cadre du Schéma Directeur EP, une solution de réduction de la vulnérabilité (alternative au volume de rétention) semble envisageable.
Solution retenue	La solution envisagée est la mise en place de protections localisées des berges (enrochements).
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Calcul du volume

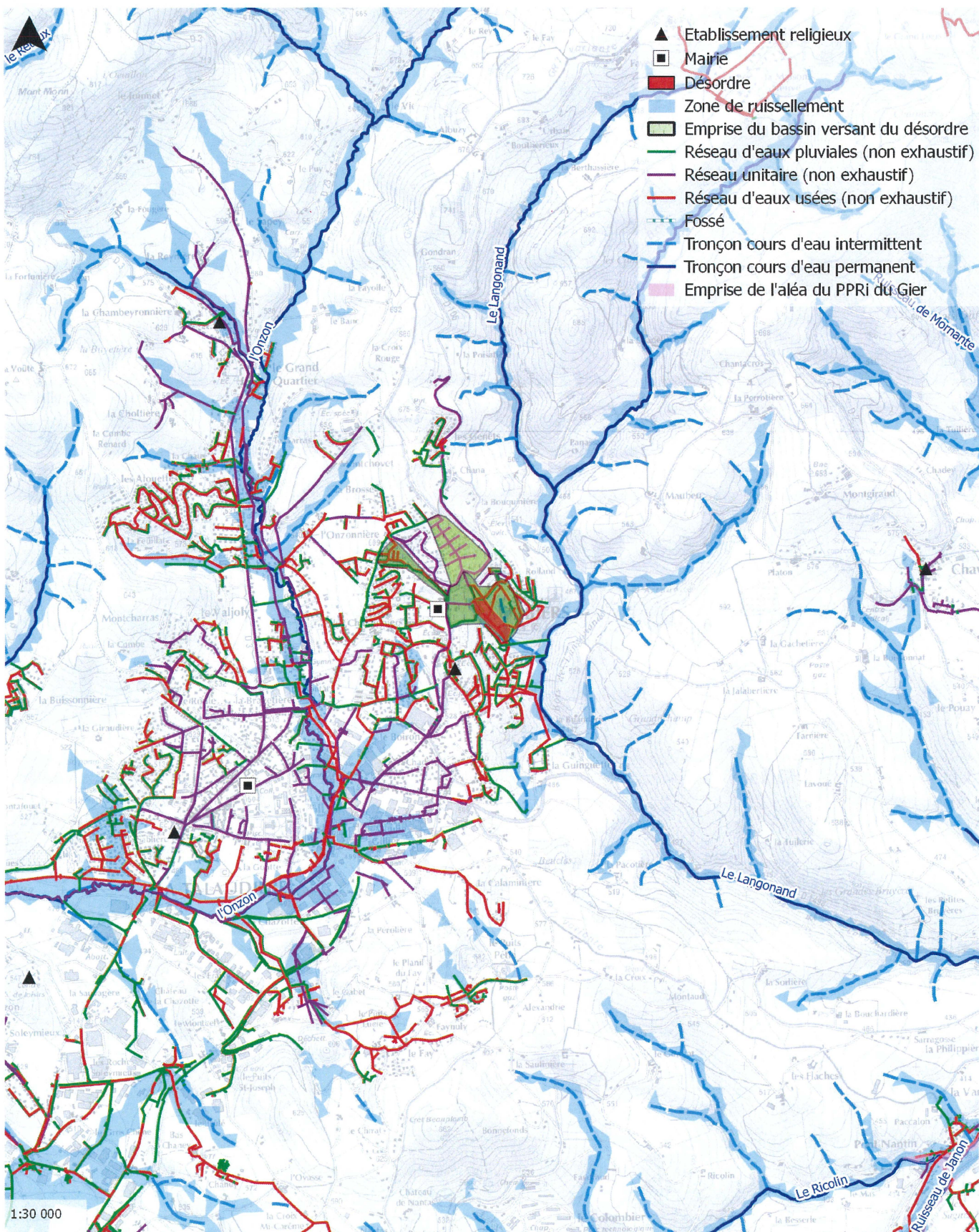
-

Calcul montant des travaux

La solution à mettre en place est :
Mise en place de techniques douces de gestion des eaux pluviales (bandes enherbées, haies...)

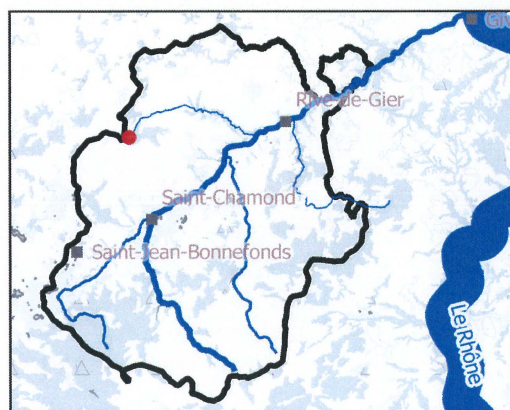
Le coût estimé des travaux ou études est de (coût objectif en euros HT) :
3500

Sorbiers - SORB-D5 - SDEP

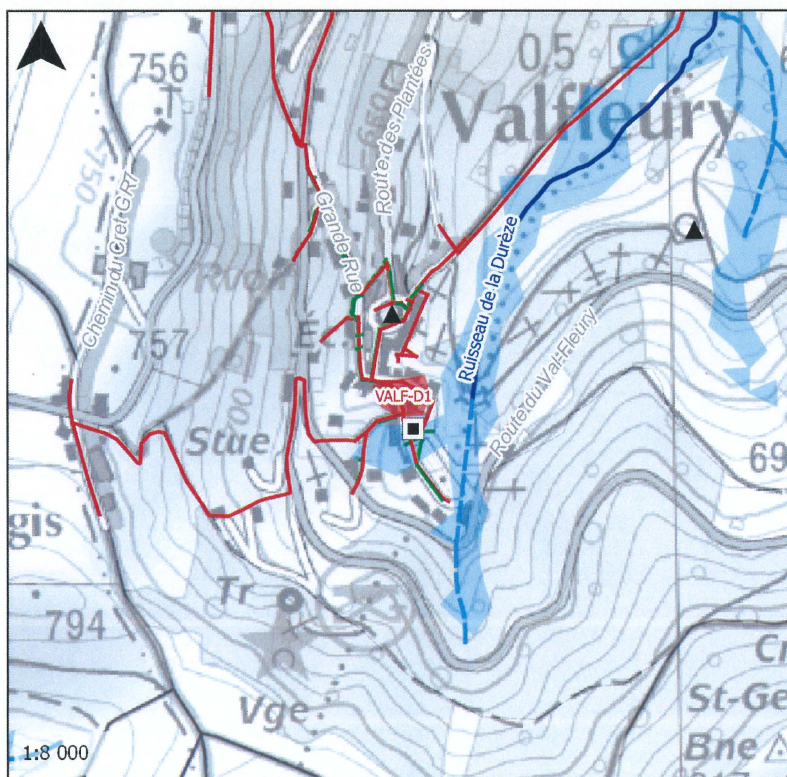


Valfleury - VALF-D1 - SDEP

R DE LA TOUR



- Bassin versant du Gier (SEM)
- Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier



Description du désordre

Le ruissellement des eaux pluviales induit l'inondation d'une maison.

Hypothèses de tracé du bassin versant associé

Le bassin versant a été tracé en tenant compte de la topographie ainsi que de l'axe de ruissellement situé à proximité de la dite maison.

Informations disponibles ou manquantes

Réseau	Le réseau d'assainissement de Valfleury est séparatif.
Occupation des Sols	Bassin versant rural
Ouvrages particuliers	Il n'y a pas d'ouvrage pouvant avoir une influence sur l'écoulement des eaux pluviales connu à proximité.

Valfleury - VALF-D1 - SDEP
R DE LA TOUR

Cause	Fortes pentes. Proximité d'un axe de ruissellement potentiel ?
Conséquence	Inondation d'une maison.
Importance	Faible -
Surface BV (ha)	10
Calcul du débit généré par le bassin versant	Les débits générés par le bassin versant tracé, pour une pluie 5 ans et 10 ans, ont été calculés à l'aide du modèle hydrologique construit dans le cadre de l'étude de Schéma Directeur des Eaux Pluviales. $q_{5ans} = 9.5 \text{ L/s/ha}$ $q_{10ans} = 10.8 \text{ L/s/ha}$
Type de solution	A la lumière des informations disponibles dans le cadre du Schéma Directeur EP, une solution de réduction de la vulnérabilité (alternative au volume de rétention) semble envisageable.
Solution retenue	La mise en place d'une protection localisée de la maison semble être la solution la plus adéquate : une grille qui capterait les eaux pluviales et les évacuerait vers le réseau ou le thalweg à proximité.
Maître d'ouvrage	Saint-Etienne-Métropole EP / Voirie Les travaux nécessaires seront à la charge du gestionnaire de l'infrastructure concernée par le désordre ou en cause dans ce désordre. Ils seront à la charge du gestionnaire indiqué sous réserve que la résolution de ce désordre rentre dans ses compétences.

Mise en place de protections localisées, type dos d'âne et grille, venant respectivement dévier et capter les écoulements

R DE LA TOUR

Bassin versant du Gier
(Saint Étienne Métropole)

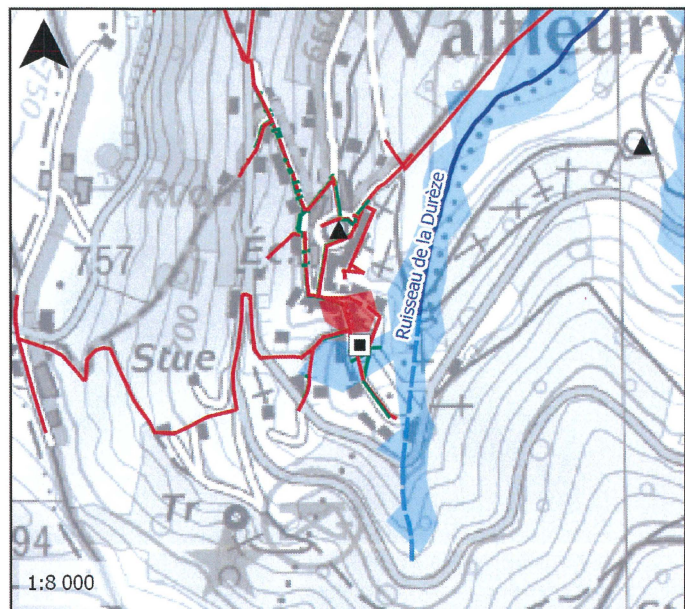
- ▲ Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Emprise du bassin versant du désordre
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- - - Tronçon cours d'eau intermittent
- - - Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRi du Gier

Schéma directeur eaux pluviales - Cahier des bassins versants amont des désordres et des aménagements proposés

Valfleury - VALF-D1 - SDEP

R DE LA TOUR

Schéma du tracé des aménagements envisageables



- ▲ Etablissement religieux
- Mairie
- Désordre
- Zone de ruissellement
- Réseau d'eaux pluviales (non exhaustif)
- Réseau unitaire (non exhaustif)
- Réseau d'eaux usées (non exhaustif)
- Fossé
- Tronçon cours d'eau intermittent
- Tronçon cours d'eau permanent
- Emprise de l'aléa du PPRI du Gier
- Tracé des aménagements (conduite, tranchée,...) envisageables

NB : Si aucun schéma d'aménagement n'est représenté sur la carte, cela signifie qu'une autre solution est envisagée

Photos de localisation du désordre

1

2

3

4

